

2014

## UN MONUMENT MALGRE LUI



*Le parcours du Palais des Sciences au travers des mutations de l'espace public rennais*



SEMINAIRE : LA FABRIQUE CULTURELLE

DIRECTEUR DE MEMOIRE :

CLAIRE TOUPIN GUYOT

*Romain Breselec  
IEP Rennes  
11/05/2014*

## **Remerciements**

*Je tiens à remercier mon directeur de mémoire Mme Toupin Guyot, pour son accompagnement et sa patience.*

*J'aimerais également exprimer ma gratitude aux enseignants et acteurs concernés qui ont accepté de me recevoir le temps d'un entretien. Leurs éclairages ont été essentiels.*

*Je dédie ce mémoire à ma mère et mon papy ainsi qu'à ma petite nièce Jeanne qui ont fait de ce travail une épopée familiale.*

## ***Sommaire***

|  |     |
|--|-----|
| I- L'ESPACE PUBLIC D'IMPOSITION : PASTEUR ET LE MONUMENTALISME REPUBLICAIN.....                                | 13  |
| A- LA FIN XIXEME A RENNES, UNE URBANISATION SANS URBANISME ? VIARMES A LA CROISEE DES CHEMINS .....            | 13  |
| B- LES DYNAMIQUES SOCIALES ET INSTITUTIONNELLES DE LA REPUBLIQUE INSCRITES DANS LA PIERRE.....                 | 28  |
| C. LE PALAIS DES SCIENCES, UNE OEUVRE MONUMENTALE FIGURANT L'ESPACE PUBLIC .....                               | 39  |
| II. L'ESPACE PUBLIC OPPOSITIONNEL: PASTEUR AU TEMPS DE LA DESACRALISATION.....                                 | 57  |
| A. LES TRENTE GLORIEUSES, RENNES ET LE FONCTIONNALISME : LA PERTE DE LA DIMENSION SYMBOLIQUE DU CENTRE ? ..... | 57  |
| B. LE BATIMENT PASTEUR ET LA CRISE DU MODELE MONUMENTAL .....  | 69  |
| C. LA PRISE DE POUVOIR DE 1968 : L'ESPACE PUBLIC REPENSÉ PAR LES INTERETS PARTICULIERS .....                   | 81  |
| III. L'ESPACE PUBLIC PARTICIPATIF: PASTEUR COMME LABORATOIRE DE LA CITE.....                                   | 94  |
| A. REPENSER LA VILLE SUR ELLE-MÊME : LA COMPETITION METROPOLITAINE .....                                       | 94  |
| B. REPENSER L'USAGE DE PASTEUR, TENSION ENTRE MUSEIFICATION ET PRIVATISATION.....                              | 106 |
| C. PASTEUR COMME LABORATOIRE DE LA CITE : ENJEUX D'UN MONUMENT DANS LA VILLE GLOBALE .....                     | 118 |
| CONCLUSION .....   | 132 |

## ***Table des sigles***

PLU : Plan Local d'Urbanisme

POS : Plan d'Occupation des Sols

PSMV : Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (Secteur sauvegardé)

HLM : Habitation à Loyer Modéré

CHR : Centre Hospitalier Régional

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

ENCD : Ecole Nationale de Chirurgie Dentaire

Benchmarking : Travail de prospective en urbanisme

## *Introduction*

En juin 2013 Rennes devenait « laboratoire national des nouvelles pratiques mémorielles ». Au même moment commençait une polémique sur l'installation d'une Université Foraine dans l'ancien Palais des sciences.

Le Palais des sciences, par la suite nommé « Fac » ou bâtiment Pasteur du nom de la place qui lui fait face, est un édifice considéré comme patrimoine d'intérêt local. Construit de 1888 à 1898, selon les plans de l'architecte de la ville Jean Baptiste Martenot, il est conçu pour permettre l'accueil des différents services de la Faculté des sciences. Celle-ci connaissant un nombre croissant d'élèves doit rapidement construire des extensions au Palais. En 1967-68 le départ de la Faculté des sciences pour le campus de Beaulieu laisse le bâtiment quasiment inoccupé pendant deux mois. Il emprunte alors le nom de bâtiment Pasteur ou d'ancienne Faculté des sciences. Le Palais déchu rencontre rapidement les manifestations de mai 1968. Il est occupé par les étudiants « dentaires » qui revendiquent et obtiennent qu'une école nationale de chirurgie dentaire comprenant un centre de soin y soit créée. Le bâtiment Pasteur devient alors pour plus de trente ans un lieu de soins. Puis, les progrès de la science et l'usure des bâtiments faisant leur œuvre celui-ci se retrouve de nouveau à l'abandon. Les étudiants « dentaires » le quittent en 2004 et seront suivis par le centre de soins dentaire en 2015. La mairie de Daniel Delaveau souhaite anticiper cet abandon et pour le réhabiliter fait appel à Patrick Bouchain, architecte connu pour son savoir-faire dans la récupération de bâtiments en friche. Celui-ci y instaure une Université Foraine chargée d'en repenser l'usage. La méthode choisie est l'occupation du lieu avant de lui trouver une destination. Cette démarche irrite profondément certains membres de la « communauté scientifique » de Rennes qui y voit un affront au prestige de l'édifice et à sa mémoire. En pleine élection municipale à laquelle Nathalie Appéré se présente à la succession de Daniel Delaveau (PS), une partie de l'opposition se saisit de la critique formulée par les acteurs des Sciences de Rennes et la question devient un sujet de campagne.

Les recherches préliminaires de ce travail étaient centrées sur l'évolution du rôle de l'architecte. Elles s'axaient notamment sur un parallèle fait entre la fonction d'architecte de la ville de Rennes occupée par Jean Baptiste Martenot auprès du maire Edgard Le Bastard et la mission de Patrick Bouchain auprès de Daniel Delaveau. Quatre éléments essentiels ont fait dériver le propos jusqu'à en effacer la thématique initiale.

Premièrement, la découverte des événements de 1968 qui ont conduit au changement de fonction du bâtiment. Cette destinée originale ne pouvait être ignorée et invitait à recentrer le propos sur l'Histoire de l'édifice en lui-même, la comparaison entre J.B Martenot et P. Bouchain ne permettant pas de l'exploiter au mieux. Puis, la lecture de l'histoire de la Faculté des sciences de Louis Joubin écrite en 1900 a fait ressortir un élément fondamental : la déclaration critique du doyen Sirodot, contemporain de la construction du Palais, qui rappelait sous forme de reproche que les professeurs avaient bien spécifié vouloir « un atelier des sciences, pas un monument ». Cette critique reprise dans tous les documents évoquant le Palais des sciences de Rennes invitait à de nouvelles questions : pourquoi considérer que le Palais des sciences puisse être vu comme un monument par ses contemporains ? Comment expliquer le parti pris architectural de Martenot qui semble aller contre l'avis des professeurs ? Comment envisager la prise en 1968 d'un « édifice monumental » au centre-ville de Rennes ?

Le débat engendré par l'occupation de Pasteur par l'Université Foraine a achevé ce processus de cadrage. D'un côté, l'Association Rennes en sciences, constituée par plusieurs professeurs retraités de l'Université de Rennes 1 et membres actifs de la communauté académique rennaise pour la défense des intérêts des scientifiques, a organisé une pétition en forme d'appel pour créer un musée des sciences et des techniques au sein du bâtiment Pasteur. Elle y rappelait la forte valeur patrimoniale du bâtiment « haut lieu de sciences de Rennes ». Elle manifestait la volonté d'en faire un lieu de mémoire scientifique. La comparaison avec les critiques de la communauté scientifique contemporaine de la construction qui, elle, rejetait l'aspect monumental de l'édifice posait question : pourquoi le Palais des sciences pouvait-il incarner un lieu de patrimoine ? Qu'impliquaient les revendications muséales de l'association ? Quels usages pour les bâtiments du centre-ville historique ?

D'autre part la démarche de l'Université Foraine a conduit à un intérêt pour les questions d'Espace public et de participation citoyenne à la construction de la ville, interrogeant de nouveau le sens profond du monument dans l'espace urbain et ses représentations mentales. Elle pose également la question des réhabilitations originales des bâtiments publics à l'abandon, et leur conséquence sur le plan du marketing urbain. Fallait-il y voir alors une désacralisation possible de l'ancien Palais des sciences ?

Derrière ce cheminement intellectuel se cachait l'envie de comprendre le discours porté successivement par les pierres de Pasteur, son inscription dans les dynamiques de construction de la ville et de la politique rennaise. Aussi, deux notions essentielles ont

été retenues pour conduire cette analyse : le monument et l'espace public, ou plus exactement l'inscription du monument dans l'espace public.

Pourquoi interroger l'Espace public dans le cadre de Pasteur ? Thierry Paquot dans son ouvrage « L'Espace public » reprend une distinction fondamentale entre espace(s) public(s) physique(s) qui se construisent comme des espaces libres d'accès au public dans la ville et l'Espace public, au sens d'espace du débat politique, où s'incarne la capacité de faire société. On peut remarquer déjà que le Palais des sciences a toujours eu vocation à accueillir un public. Certains urbanistes le définiraient alors comme équipement public. Toutefois, sa situation actuelle remet en cause cette vision. A quoi sert un équipement sans usage ? Patrick Bouchain rappelle que « le vide est le premier des espaces publics », aussi Pasteur en perdant son usage revient à la communauté et l'initiative de l'Université Foraine appelle à le transformer en espace public ouvert de nouveau sur la ville. Par-delà ces questions de distinction entre équipements et espaces publics, le Palais des sciences peut être vu comme élément structurant l'espace public (la perception de l'individu qui se promène dans la rue) et ainsi amenant une figuration de l'Espace public au sens politique. Tout un courant morphologique dans l'analyse sociologique de l'architecture appelle justement à faire le parallèle entre l'édification de la ville et celle de la communauté sociale et politique qui l'habite et y établit des relations de pouvoirs (Durkheim). Ainsi, à leurs yeux « *la morphologie d'une société correspond au substrat sur lequel repose la vie sociale et ce dernier est déterminé dans sa grandeur comme dans sa forme par la masse des individus qui composent la société, la manière dont ils sont disposés sur le sol* ». L'approche structurale marxiste reprend cette analyse sémiotique de l'architecture. Elle comprend la construction de la ville comme le support physique de la reproduction de la domination politique du capital et du pouvoir. Il faut ici remarquer que certains auteurs tel Chombart de Lawe soulignent la possibilité de sortir de ces schémas de construction de la ville induits par les rapports de forces de l'Espace public politique, notamment au travers des ressources de la subjectivité de chaque individu lui permettant une dérive.

Ainsi le Palais des sciences forme l'Espace public au sens où il est inclus dans le paysage urbain rennais et où sa présence et son décorum ont une signification pour chacun des habitants, structurant son espace et ses représentations du centre-ville. Plus encore, sa conception puis sa réhabilitation implique une vision particulière de l'aménagement de l'espace public physique, une politique de la Ville, qui traduit la vision qu'ont les responsables politiques de la société rennaise.

Hannah Arendt rappelle que la refonte des cités grecques antiques a initié en Europe la conception d'un Espace public politique fortement lié à l'aménagement de la ville. Elle rappelle à ce titre que l'Espace public est celui de la visibilité politique et introduit l'idée d'une crise progressive de cet espace à mesure que cette visibilité se réduit. Cette analyse est reprise par des ouvrages qui considèrent que l'intensification de l'urbanisation a conduit à un brouillage de la visibilité politique dans les villes.<sup>1</sup> Olivier Mongin dans *Métamorphose de l'espace public*, rappelle que le monument est le lieu où le pouvoir se laisse regarder, un édifice dont l'architecture évoque « *le fait du Prince* ». Interroger la crise de la visibilité de l'Espace public correspond en ce sens à questionner une crise de la monumentalité. Le mot monument vient du latin monumentum, dérivé du verbe moneo, « se remémorer ». Il est dans un premier temps attribué aussi bien aux écrits qu'aux édifices qui permettent de rappeler un évènement ou une personne. Il est un témoignage historique et vise à former autour du souvenir une communauté de valeur. Dans son *Allégorie du patrimoine*, Françoise Choay rappelle la distinction établie par Riegl entre monument intentionnel et monument historique. Les monuments intentionnels étant établis volontairement par une autorité politique pour imposer dans l'espace de la ville un souvenir, tandis que les monuments historiques sont construits *a posteriori*, des lieux non destinés à l'origine à la fonction de monument sont choisis pour leur signification historique comme lieu de mémoire (ex : les camps de concentration). Françoise Choay interroge au travers de cette deuxième notion une dégradation progressive de la notion de monument. Celui-ci serait de plus en plus construit *a posteriori*, l'aspect mémoriel conduisant à un oubli progressif des valeurs qui sous-tendaient la création des monuments intentionnels. L'analyse proposée du bâtiment Pasteur conduira donc à l'interrogation de sa création par Martenot comme un monument intentionnel. La vision patrimoniale de la communauté scientifique sur le bâtiment amènera le questionnement d'une possible crise du monument et de sa conversion en « monument historique ».

Enfin, le terrain du bâtiment Pasteur et la démarche initiée par la venue de Patrick Bouchain à Rennes s'inscrivent dans les interrogations d'une littérature émergente sur les processus de monumentalisation. Cette dernière questionne le retour d'une certaine monumentalité « artificielle » au travers des opérations de réhabilitation du patrimoine, et ce dans un contexte de compétitions néolibérales entre les métropoles basées sur le

---

<sup>1</sup> BONELLO (Y-H), *La ville*, Presse Universitaires de France, Paris, 1998, 127p. Les théories précédemment cités sont issus du chapitre « théoriser la ville » de cet ouvrage.

marketing urbain. L'une des analyses proposées dans le corpus, par Elane Ribeiro Peixoto, se porte sur deux réalisations de Patrick Bouchain à Nantes et à Marseille. Ainsi le cas de Rennes permet d'aborder un nouveau cas intéressant sur les questions de monumentalisation, d'autant plus qu'il s'agit d'un bâtiment que ses contemporains ont qualifié de Monument en son temps. De plus, Rennes dans le marketing urbain qu'elle développe, dans sa volonté de se revendiquer comme métropole, dans sa compétition avec Nantes, souligne les nouvelles tendances urbaines. L'évolution des usages de Pasteur permet donc d'envisager différentes phases de la notion de monument et de son inscription dans la ville : de la monumentalité à sa crise face au monde urbain pour arriver aux enjeux de l'inscription du patrimoine dans un monde globalisé et des nouvelles monumentalisations.

Ainsi, diverses questions se posent tout au long des 120 années d'usage du bâtiment Pasteur. Pourquoi est-il considéré comme un monument par ses contemporains au moment de sa construction? Comment expliquer le processus de l'année 1968 et quelles nouvelles représentations du bâtiment induit-il ? Que peuvent justifier les revendications des lieux comme patrimoine pour la communauté scientifique? Pourquoi Rennes Métropole a-t-elle passé commande à Patrick Bouchain ?

Enfin :

*Quelles transformations de l'Espace public rennais se manifestent au travers de l'évolution des usages et des représentations du Palais des sciences de Martenot ?*

L'articulation du propos sera chrono-thématique : elle suivra les temps forts de la vie du bâtiment Pasteur en tentant de poser un qualificatif sur l'Espace public (au sens politique) de chacune de ces périodes. Ce découpage permet d'aborder les évolutions de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme et leurs conséquences sur l'espace public (espace construit) à Rennes. L'étude de la construction du discours politique sur les décisions d'urbanisme vise ainsi à rendre compte des évolutions du tissu urbain, de ses représentations, et de leur impact sur la construction du concept de monumentalité. Aussi la mise en parallèle de l'édification de la ville de Rennes et des évolutions de l'Espace public politique sera toujours recherchée pour tenter d'expliquer les changements d'usages et de représentation du bâtiment Pasteur.

Dans une première partie il sera envisagé l'inscription du Palais des sciences dans l'espace public rennais au moment de sa construction, la question du caractère

monumental de l'édifice décrié par les scientifiques de cette époque. Cette période est associée au concept d'espace public d'imposition, où la construction par les autorités publiques est conçue comme un instrument d'affirmation explicite du pouvoir.

Dans une deuxième partie les événements de 1968 conduisant à la reconfiguration du Palais des sciences en Ecole Nationale de Chirurgie Dentaire (ENCD) seront retranscrits. La question sera portée sur la conversion de l'Espace public d'imposition de la fin XIXe en Espace public oppositionnel et ses implications pour la notion de monumentalité.

La dernière partie interrogera l'Espace public participatif proposé par l'Université Foraine. Qu'implique le fait de revendiquer la participation des citoyens à la construction de la ville ? N'est-elle pas induite par le terme même de Cité ? La démarche de réhabilitation du bâtiment Pasteur sera alors envisagée comme un révélateur des dernières évolutions de l'espace public rennais : entre le renforcement des outils de contrôle urbain de Rennes Métropole et les difficultés de la mise en participation, entre désirs de valorisation du patrimoine et risques de passer du monumentalisme à la monumentalisation.

L'histoire du bâtiment sera ainsi considérée comme celle d'un « Monument malgré lui ». En effet, dans un premier temps la communauté scientifique semble rejeter l'aspect monumental de l'édifice, lui préférant la simplicité d'un laboratoire. Pourtant tous reconnaissent qu'il y a bien là un monument : le travail consistera à montrer que le parti pris architectural est parfaitement volontaire et correspond aux attentes de la fin XIX<sup>e</sup> pour un tel édifice. Dans un second temps le Palais des sciences peut être inclus dans les dynamiques de crise de la monumentalité qui touchent les bâtiments de la Troisième République à Rennes dans les années 1960. Toutefois il est rapidement occupé par les « étudiants dentaires », devenant alors, malgré lui, le monument de la victoire des revendications étudiantes. Enfin, dans le processus de réhabilitation le Palais des sciences semble touché par les nouveaux phénomènes de monumentalisation. Une communauté scientifique dont les prédécesseurs avaient rejeté l'aspect monumental de l'édifice, le revendique pour sa valeur patrimoniale. Un architecte atypique et son équipe tentent de réorganiser une communauté d'acteurs autour de valeurs incarnées, selon eux, dans le passé récent du bâtiment.

Le travail est à la fois descriptif et réflexif. D'une part il s'oriente sur un approfondissement de l'Histoire du bâtiment Pasteur, notamment par un prolongement de l'œuvre de Louis Joubin dans le récit des événements de 1968. Il cherche également à mettre en perspective l'Histoire du Bâtiment et celle de la ville. D'autre part il vise à transposer au territoire rennais et au cas spécifique du Palais des sciences des analyses tirées de diverses publications sur les notions de patrimoine, de monument et d'espace public.

La réflexion s'articule sur une comparaison entre les périodes retranscrites et s'intéresse essentiellement aux évolutions du territoire et de la politique rennaise. La lecture d'ouvrages de référence permet de relier celles-ci à des thématiques nationales ou internationales.

La première partie du travail s'est appuyée essentiellement sur une recherche d'archives, permettant de comprendre le détail des relations institutionnelles se jouant au moment de la construction. L'objectif était alors de comprendre pourquoi Martenot avait finalement réalisé un monument et qui avait appuyé son parti pris architectural. Ce travail met en évidence les liens essentiels de l'architecture au politique et notamment dans la relation du maire à l'architecte de la ville (chargé de la construction de tous les édifices publics). Il permet en partie de réhabiliter le savoir-faire de Martenot et ses capacités d'écoute de l'usager tout en remettant en question son parti pris esthétique. Ainsi, si cette démarche fut fortement aidée par la lecture de la précieuse thèse de Jean Yves Veillard, *Rennes au XIXe siècle : architectes, urbanisme et architecture*, et de *L'Histoire de la Faculté des sciences* de Louis Joubin elle s'est aussi appliquée à sortir d'une critique hygiéniste construite largement a posteriori. Comprendre ce qui faisait monument à cette époque et interroger l'architecture du Palais des sciences impliquait de replonger dans l'Histoire de Rennes et dans la construction de l'espace public tant matériel (aménagement de la ville) qu'immatériel (construction de la sphère publique politique). Les entretiens réalisés auprès de Benjamin Sabatier, Marc Dumont, André Sauvage et Hélène Guy ont été à cet égard très instructifs. L'absence de sources de presse écrite de l'époque de la construction a toutefois empêché de retranscrire la vision et les impressions des contemporains sur le bâtiment.

La seconde partie est centrée sur les événements de mai 1968 qui conduisirent à l'occupation du bâtiment par les étudiants et sa transformation en Ecole Nationale de Chirurgie Dentaire (ENCD) suite à son abandon par la Faculté des sciences. L'un des

objectifs a été de retranscrire de manière inédite les évènements qui ont alors eu cours sur la base des témoignages recueillis. Ainsi, J.M. Vulcain directeur du pôle odontologie et ancien étudiant de l'ENCD, C. Champaud président de l'université qui a acté de la réorientation du Palais des sciences en ENCD et A. Sauvage étudiant à Rennes dans les années 1960-1970 ont largement apporté leur contribution. Des recherches complémentaires ont été effectuées aux archives de Rennes sur la thématique des écoles d'odontologie et de stomatologie à Rennes entre 1945 et 1973 afin de valider les témoignages, tandis qu'une plongée dans la presse régionale (Ouest France) a permis de retracer les évènements de mai 1968 et leur retombées pour le Palais des sciences. Les fonds de M. Graff, adjoint au maire à l'urbanisme de la mairie Fréville ont permis quant à eux d'envisager la nouvelle conception du tissu urbain Rennais et de ses représentations pendant les Trente Glorieuses. Les témoignages d'habitants ont là encore manqué ; toutefois les archives vidéos notamment le reportage consacré au prix d'expansion 1967 disponible sur le site de l'INA, la presse consultée et les quelques entretiens réalisés ont permis de mieux appréhender les représentations de la ville de Rennes sur cette période.

La troisième partie de ce travail constitue une analyse de la polémique générée par l'installation de l'Université Foraine dans le Palais des sciences. Il est toujours plus délicat de faire l'analyse de faits très récents. Des entretiens avec les différents acteurs concernés, représentants de l'Université Foraine, membres de Rennes en sciences et décideurs politiques ont été réalisés. Le calendrier électoral et l'aspect polémique de la question ont empêché la rencontre avec certains acteurs politiques impliqués dans le débat. Il est à ce titre regrettable de ne pas avoir pu rencontrer monsieur Delaveau et monsieur Chavanat, particulièrement en désaccord sur le sujet. La présentation du projet au conseil communautaire de mars 2014 par M. Couet et les propositions et différentes interventions de Mme Appéré pendant la période électorale ont comblé l'absence d'entretien. La lecture attentive des divers documents proposés par les organisations en conflit et la participation à l'une des expériences proposées par l'Université Foraine (Workshop) ont permis une compréhension du cadre du débat. Celle-ci s'appuie également sur une littérature critique des nouvelles pratiques de réhabilitation du patrimoine. L'évolution du cadre urbain a quant à lui été considéré sous l'angle des discours d'Edmond Hervé sur la ville et des propositions du Plan Local d'Urbanisme. La réalisation d'une enquête sur la perception du centre-ville, envisagée trop

tardivement, aurait pu être un recours intéressant pour comprendre les dynamiques de perceptions mentales de la ville par ses habitants.

## ***I- L'ESPACE PUBLIC D'IMPOSITION : PASTEUR ET LE MONUMENTALISME REPUBLICAIN***

Le Palais de la Faculté des Sciences, commandé en 1883, est achevé en 1898. Sa construction, inscrite dans un contexte d'affirmation par l'Etat des valeurs républicaines, clôture également un siècle de développement et de bouleversements sociaux et urbains à Rennes. Reconstituée après le grand incendie de 1720, la ville a connu au XIX<sup>e</sup> siècle un nouvel essor, au cours duquel sa population est passée de 26 000 à 75 000 habitants. Se revendiquant capitale de la Bretagne, Rennes entend s'en donner l'apparence, au risque peut-être de « paraître avant d'être ».

Conçu par l'architecte de la ville (en charge de la construction et de l'entretien de tous les édifices publics) comme le repère visuel du prestige et des valeurs de l'enseignement républicain, le Palais des Sciences s'inscrit au cœur d'une ville en changement comme une « œuvre monumentale d'imposition ». D'imposition, car son emplacement et son aspect sont décidés par l'élite républicaine pourvoyeuse du financement. Monumental par ses dimensions, mais aussi par sa figuration symbolique des aspirations de l'élite républicaine rennaise.

### ***A- LA FIN XIXEME A RENNES, UNE URBANISATION SANS URBANISME ? VIARMES A LA CROISEE DES CHEMINS***

Avant d'analyser les symboliques inscrites dans les pierres du Palais des Sciences, il importe de comprendre les dynamiques sociales et économiques, les changements urbains et les tensions marquant la ville de Rennes au XIX<sup>e</sup> siècle.

Les changements affectant l'espace physique de la cité traduisent l'évolution de celle-ci au sens philosophique, politique et social. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'édification de la Faculté des Sciences de la Place Pasteur.

#### ***1. La révolution industrielle et les dynamiques de développement : l'essor de Rennes comme capitale bretonne***

### **a) Rennes l'administrative : Les bases d'une identité gestionnaire**

« Rennes fleurissait autrefois par ses États et son Parlement. Les établissements publics seuls peuvent lui rendre une partie de ce qu'elle a perdu. Elle n'a point les ressources d'une ville de commerce ; ainsi la consommation ne peut augmenter, l'argent ne peut circuler que par l'affluence des étrangers, et au défaut des intérêts du commerce il n'y a que de grands établissements qui puissent appeler les étrangers »<sup>2</sup>

L'identité de Rennes et son rattachement à la Bretagne dès l'origine se construit autour de son caractère administratif, les institutions d'importance y trouvent leurs sièges depuis des siècles. Les Redones auraient choisi le site de Condate, comme chef-lieu d'une civitas. Puis, après quelques tergiversations au cours des siècles, le parlement breton, qui réunit le pouvoir d'édicter des textes de lois et d'exercer la justice en Bretagne s'installe définitivement dans le Palais du Parlement construit pour lui au cœur de la ville de Rennes à partir de 1690. Le bâtiment gardera son importance et son rayonnement suite à la disparition de l'institution, à la Révolution française, en conservant dans ses murs la cour d'appel. A la création des départements napoléoniens en 1804 Rennes se voit confirmer son statut de chef-lieu. La préfecture s'installe dans l'hôtel Michau de Ruberso, ancienne résidence de l'intendant de Bretagne. Ainsi la cour d'appel, la préfecture, et la mairie se logent toutes au nord de la Vilaine, à 650 mètres de distance les unes des autres.

La présence de ces institutions n'est pas sans conséquence sur la composition de la population de Rennes. Elle contribue d'abord à l'attractivité de la ville, en effet selon une étude de l'INSEE, si « *la taille des communes en 1800 n'a pas déterminé l'évolution démographique, leur statut administratif a eu un impact beaucoup plus important* ». Ainsi, les populations des communes chefs-lieux de département ont progressées de 152% de 1806 à 1907 alors que les autres communes connaissaient des progressions de 20 %<sup>3</sup>. Il faut aussi considérer la part importante du nombre de fonctionnaires et de personnels de justice qu'implique la présence de ces institutions. Ainsi, à Rennes, à la moitié du 19<sup>ème</sup> siècle il y a un avocat pour 500 habitants<sup>4</sup>. Les légitimistes libéraux de Rennes écrivent dans le Journal de Rennes du 13 février 1849 : «Rennes d'aujourd'hui c'est la cour d'appel, c'est le barreau, c'est la garnison, ce sont les

---

<sup>2</sup> A.M.R D1/16 Délibérations municipales, 11 frimaire an XIV

<sup>3</sup> INSEE, *La démographie bretonne depuis deux siècles*: [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=16745](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=16745)

<sup>4</sup> VEILLARD (Jean-Yves) *Rennes au XIXe siècle : architectes, urbanisme et architecture*, Rennes Editions du Thabor, 1978, p 17.

écoles. Otez lui sa population de fonctionnaires, de magistrats, d'avocats, d'avoués, d'étudiants, de militaires, et vous n'aurez qu'un squelette de ville ». L'autre trait caractéristique de cette population est la part importante de hauts fonctionnaires qui la compose. Aussi, en 1837 dans les bureaux de la préfecture de Rennes, par exemple, on compte 8 « gradés » pour 9 employés. Si cette situation s'amointrit avec la démocratisation de la fonction publique, il reste qu'en 1879 les classes supérieures représentent encore 18% de la population de fonctionnaires, et les classes moyennes 21%.<sup>5</sup> Cette composition de la population n'est pas non plus sans conséquence sur la façon de penser la ville et son développement jusqu'à nos jours. Elle induit un esprit gestionnaire dans la ville de Rennes. Encore aujourd'hui Rennes est décrite comme une ville qui pense, une ville où est pris le temps de l'expérimentation intellectuelle.<sup>6</sup> Il est donc important de comprendre la tradition administrative présente à Rennes à cette époque. Sans la présence de ces institutions Rennes n'aurait pas le statut de capitale bretonne qui constitue le moteur de son attractivité et de ses transformations urbaines. Contrairement à sa rivale Nantes, l'embellissement de la ville à Rennes n'est pas porté par un dynamisme économique, mais bien souvent par des décisions de la municipalité, parfois au-delà des moyens de la Ville, pour lui donner l'apparence de son statut de chef-lieu.

### ***b) Rennes l'universitaire : La victoire pour le rayonnement régional***

Un décret du 17 mars 1808, organisant l'université impériale, précise à son article 4 « *L'université impériale sera composée d'autant d'académies qu'il y a de cours d'appel* ». Rennes prend donc naturellement la tête d'une académie à cette époque, renforçant son rôle de capitale administrative par celui de centre universitaire. La Faculté de lettres créée à cette époque disparaît sous la Restauration pour ne réapparaître qu'en 1839. Un an plus tard sera décidée la création d'une Faculté des sciences. Le débat autour de la création des chaires scientifiques, à Rennes, est un révélateur de l'importance de la destinée universitaire pour la ville. Elle rappelle qu'une véritable vocation de ville universitaire se crée au 19<sup>ème</sup> siècle à Rennes. En 1839 le ministre de l'enseignement supérieur Villemain propose la création de la Faculté des sciences et demande le soutien de la municipalité rennaise. M. Joubin, qui a écrit

---

<sup>5</sup> DENIS (Michel), *Rennes au XIXe siècle, ville « parasitaire »?* Annales de Bretagne, n°80-2 p 403-439

<sup>6</sup> Entretien avec Anne DARY, directrice du musée des Beaux-Arts et Marc DUMONT, professeur d'urbanisme

l'histoire de la Faculté des sciences en 1900 souligne qu'à l'époque Rennes, par « *sa situation géographique, ses traditions, ses mœurs sévères, sa vieille renommée comme siège du Parlement répondit admirablement aux vues du Gouvernement* » qui souhaitait alors rompre l'isolement de la Bretagne en installant une institution fortement connectée à Paris<sup>7</sup>. Le 7 avril 1840 monsieur Cousin, nouveau ministre de l'enseignement soulignait dans une lettre au maire, que Rennes « *était destinée à devenir un grand centre d'instruction pour les populations de l'Ouest* »<sup>8</sup> L'instauration de Rennes comme nouveau centre universitaire peut s'interpréter comme une victoire de la municipalité et de l'élite rennaise qui, en prenant conscience des avantages que le milieu universitaire représentait, a su faire preuve d'un zèle extrême pour favoriser son installation. Avant le débat municipal sur l'acceptation de la création d'une Faculté des sciences à Rennes, le recteur Dufilhol rappelait dans une lettre au maire :

*« La création de la nouvelle Faculté, réunie aux deux autres, établit à Rennes le centre universitaire de l'Ouest, qualification tout à fait en harmonie avec les goûts et les antécédents historiques de notre ville. Elle appelle et retient un grand nombre de familles qui veulent donner une éducation complète à leurs enfants [et favorise] les intérêts matériels de la cité, [...] elle contribue à la prospérité des Facultés déjà florissantes, popularise les procédés des arts et provoque les progrès de l'industrie »<sup>9</sup>.*

C'est pourquoi si l'université participe évidemment au prestige régional et national de la ville, elle répond également à des avantages matériels non négligeables. En effet, celle-ci attirera les riches familles des campagnes bretonnes, ce qui permettra à la ville de capter une partie des richesses produites dans l'Ouest. La municipalité multiplie donc les signes de bonne volonté et dans son vote d'emprunt de 1 200 000 francs pour la construction des quais, inclue la construction d'un Palais universitaire à hauteur de 300 000 francs. Cet effort est souligné lors des débats parlementaires par M. Cousin, ministre de l'instruction publique « Vous le voyez, Messieurs, la Ville de Rennes ne recule devant aucun sacrifice pour obtenir le bienfait d'une instruction supérieure complète; ses généreux efforts méritent d'être encouragés »<sup>10</sup>

---

<sup>7</sup> JOUBIN (Louis), *Histoire de la Faculté des sciences*, Rennes, Francis Simon, 1900, 190p, p 15

<sup>8</sup> JOUBIN (Louis), *Histoire de la Faculté des sciences*, Rennes, Francis Simon, 1900, 190p, p 6

<sup>9</sup> JOUBIN (Louis), *Histoire de la Faculté des sciences*, Rennes, Francis Simon, 1900, 190p, p 6

<sup>10</sup> JOUBIN (Louis), *Histoire de la Faculté des sciences*, Rennes, Francis Simon, 1900, 190p, p 19

Enfin, le débat pour la Faculté des sciences a été un puissant révélateur de la compétition avec la ville de Nantes qui s'est fermement opposée à sa création à travers la personnalité de M. Dubois, député de Loire Atlantique. Celui-ci a multiplié les procédures pour ralentir le projet. Il défendit notamment que la création d'une Faculté des sciences et d'une Faculté de médecine lui semblait « porter atteinte à tout l'ensemble de l'enseignement médical en France et compromettre l'existence des écoles secondaires de médecine ». En réalité, M. Dubois se faisait essentiellement le porte-parole des intérêts de Nantes qui ne pouvait supporter de voir les enseignements universitaires lui échapper depuis des siècles<sup>11</sup>. Si M. Dubois obtiendra finalement le retrait du projet de Faculté de médecine, Rennes gagnera la bataille pour se constituer en siège de l'Université de Bretagne. Le maire de Rennes, Jean Tetiot, soulignera à l'époque le caractère essentiel de cette victoire pour la Ville face à sa rivale en écrivant:

« Nantes, pour qui le commerce et l'industrie sont une source de richesse et de bien-être, ne doit pas nous envier le seul avantage auquel nous avons droit de prétendre, celui de rester, comme nous l'avons toujours été, un centre de hautes études universitaires pour les départements de l'Ouest. »<sup>12</sup>

Ainsi « Rennes ville d'administration et ville de garnison, devient aussi ville d'hiver : on y réside chaque année, du début de l'automne à la fin du printemps, pour l'éducation des enfants».<sup>13</sup>

### ***c) Rennes la commerçante : la nouvelle plaque tournante à l'heure de l'essor industriel?***

Existe-t-il à l'heure de la révolution industrielle un nouvel essor de Rennes ? Certains historiens, tels Hélène Guéné et François Loyer pensent que l'arrivée de la gare à Rennes a totalement bouleversé la physionomie de son économie. A leurs yeux « Rennes qui n'avait de suprématie qu'administrative » va retrouver son statut de capitale, en devenant « une plaque tournante de la Bretagne »<sup>14</sup>. Ce constat doit être nuancé, pour ne pas conduire à l'idée d'une ville convertie entièrement à une destinée

---

<sup>11</sup> Le déménagement de l'université à Rennes date de 1735 En 1728, le maire de Nantes, Gérard MELLIER, avait alors écrit que l'Université bretonne serait mieux placée « à Rennes, pays de lettres, qu'à Nantes où l'on ne respire que le commerce et qui s'intéresse peu à cette institution ».

<sup>12</sup> JOUBIN (Louis), *Histoire de la Faculté des sciences*, Rennes, Francis Simon, 1900, p 17

<sup>13</sup> GUENE (Hélène), *L'Eglise, l'Etat et les architectes : Rennes, 1870-1940*, Wetteren (Belgique), Norma, 1995, p 23

<sup>14</sup> GUENE (Hélène), *L'Eglise, l'Etat et les architectes : Rennes, 1870-1940*, Wetteren (Belgique), Norma, 1995, p 22

industrielle comparable à celle de sa rivale nantaise. Une part importante des revenus de la ville est générée par une population importante de fonctionnaires d'Etat. D'autre part, l'université a attiré une population de grands propriétaires venue s'installer en ville et dont la rente principale est issue de la culture de la terre. L'arrivée du train ne peut pas changer du jour au lendemain le « silence d'une cité sans industrie et sans commerce »<sup>15</sup>. En effet, sur le plan de l'industrie Rennes connaît un certain essor, mais il reste à nuancer par rapport à l'importante explosion démographique. Certains parlent « d'un bel exemple d'hyperurbanisation, corollaire d'une sous-industrialisation ». D'après *l'article Rennes au XIXème siècle, ville « parasitaire »* de Michel Denis :

*« Le recensement de 1872, qui chiffre la population totale à 52044 habitants, révèle une sous-industrialisation persistante : on compte 221 patrons (dont 59 dirigeants d'usines, 73 fabricants et 79 entrepreneurs de travaux) mais ceux-ci n'emploient que 376 chefs ouvriers, 166 ingénieurs et commis et 1 225 « ouvriers d'usines et fabriques ».*<sup>16</sup>

Les fortunes industrielles bâties à Rennes restent fondamentalement familiales et modestes. Elles se cantonnent beaucoup au secteur de l'habillement (toile, teinturerie, tannerie, ...). De plus, elles sont rarement issues de la vieille bourgeoisie commerciale de Rennes mais sont plutôt le fruit d'investissements de personnes étrangères à la ville : François Charles Oberthur, Edgar Le Bastard, Jean Jules Bodin, les « grands » industriels de l'époque n'étaient pas d'origine rennaise.

Si la révolution industrielle accomplie à Rennes reste partielle et ne semble pas en mesure de transformer la ville en poumon économique de la région, son essor commercial est réel à partir de la seconde moitié du 19ème siècle avec l'arrivée de la gare ferroviaire. Rennes qui était auparavant concentrée sur le commerce local, avec un système routier en étoile qui faisait converger sur ses marchés toutes les productions agricoles peut désormais les exporter par le train. Le commerce est soutenu par la municipalité qui taxe peu les transactions, notamment avec des taxations au rabais pour les marchandises en transit ou des droits annuels payés par les grossistes les exonérant de toute taxe pour leurs entrepôts. Le Tarouilly réclamait en 1850 la mise en chantier

---

<sup>15</sup> COURCY (de, Alfred), *Le Breton dans Les Français peints par eux-même*, t VIII, 1843, p. 83

<sup>16</sup> DENIS (Michel), *Rennes au XIXe siècle, ville « parasitaire » ?* Annales de Bretagne, n°80-2 p 416

des travaux de chemins de fer « pour l'écoulement des produits les plus abondants, pour soutenir la lutte avec les contrées plus favorisées »<sup>17</sup>.

## ***2. Les transformations de la ville : la structuration d'un nouveau paysage urbain sous influence étatique***<sup>18</sup>

Les formes urbaines conditionnent les modalités du vivre ensemble. Elles structurent le regard et le façon de penser la ville et les relations d'acteurs qui s'y jouent. Le paysage urbain influence donc la manière de penser l'espace public. De ce fait étudier la structure urbaine qui se met en place à Rennes, peu avant le moment de la construction du Palais des Sciences, est essentiel pour comprendre dans quelles dynamiques socio-spatiales celui-ci s'inscrit et pour contextualiser le choix de l'emplacement de Viarmes.

### ***a) La canalisation de la Vilaine et la construction des quais : la domination de l'hygiénisme***

Le centre-ville qui se dessine par la canalisation de la Vilaine est le nouveau paysage dont J-B. Martenot, nouvel architecte municipal fraîchement arrivé à Rennes, se fera l'interprète pendant près de 40 ans.

### **Le plan Robelin**

L'idée de canaliser la Vilaine apparaît pour la première fois dans le plan directeur de Robelin en 1720. Ce dernier visait à organiser la reconstruction de Rennes suite au terrible incendie qui avait ravagé la partie Nord de la ville. Cette étape du développement urbain de Rennes est particulièrement intéressante car elle met en lumière le problème des appartenances symboliques du Palais des Sciences : Le déséquilibre initial entre la Haute Ville, au nord de la Vilaine, et la Basse Ville, au sud. Il faut en effet rappeler que le développement de Rennes s'est d'abord fait au nord-ouest de l'actuel centre-ville (autour du quartier de la cathédrale) avant de glisser progressivement vers l'est (Square de la Motte), et enfin au sud, les remparts du XV<sup>ème</sup> siècle délimitant la basse ville jusqu'à l'actuel boulevard de la Liberté. Aussi, la Vilaine

---

<sup>17</sup> A.D. I.-et-V., M, le président de la Chambre consultative des arts et manufactures de Rennes au préfet, 29-11-1850

<sup>18</sup> Cette partie s'appuie essentiellement sur la lecture de la thèse de Jean Yves Veillard, *Rennes au XIX<sup>ème</sup> siècle, architectes, urbanisme et architecture*, ainsi qu'un entretien réalisé avec Benjamin Sabatier, Docteur de l'université Rennes 2 (Art des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)

a guidé le développement de ses deux rives: La Haute Ville, surélevée, protégée globalement de ses crues, a vu s'installer une population dense et en particulier les élites. Le sud de la Vilaine, zone plus marécageuse et vulnérable aux caprices de la rivière a accueilli dans ses faubourgs une population moins nombreuse et moins riche, confrontée à l'insalubrité et l'insécurité. On comprend alors les conséquences catastrophiques pour la ville d'un incendie ravageant le nord de la Vilaine.

Le plan directeur de Robelin avait déjà compris l'intérêt de domestiquer cette frontière naturelle pour permettre de pallier cette faiblesse de la ville par un développement plus sain de la Basse Ville et un meilleur équilibre «dans la répartition des gens de considération»<sup>19</sup>. Il envisage un canal traversé par cinq ponts et de nouveaux tracés de voies axés sur les symétries entre Haute et Basse Villes afin d'atténuer ces inégalités.

### Une construction tardive dans les principes hygiénistes

L'idée du canal est restée longtemps dans les esprits, selon Jean Yves Veillard elle apparaissait en pointillés dans tous les plans d'aménagement urbain de l'époque<sup>20</sup>. Toutefois sa réalisation ne commencera qu'en 1841. Pendant un siècle les efforts ont été portés principalement en faveur d'une reconstruction du nord de la ville. Les quartiers autour de la Place du Palais sont achevés, le théâtre municipal (actuel Opéra) inauguré en 1836, et un nouveau quartier constitué autour de la Motte. Le Nord se reconstruit lentement en répondant aux exigences d'une bourgeoisie en partie renouvelée. Le développement du Sud reste en suspens du projet de canalisation, dont la réalisation est sans cesse repoussée.

Pourquoi engager la municipalité dans la canalisation ? La thèse de Jean Yves Veillard explique peu la décision prise à ce moment de l'histoire de Rennes. Celui-ci estime que Rennes ne montre pas particulièrement les signes d'un sursaut économique. Toutefois, on peut penser, à l'instar d'Hélène Guéné et de François Loyer, que Rennes « se sentait devenir une grande ville et s'en donnait l'allure comme tant d'autres à l'époque»<sup>21</sup>. Aussi, le Conseil Municipal et le Préfet La Chapelle associeront à la nécessité d'une meilleure navigation (argument probablement utilisé pour obtenir des subventions de

---

<sup>19</sup> VEILLARD (Jean-Yves) *Rennes au XIXe siècle : architectes, urbanisme et architecture*, Rennes Editions du Thabor, 1978, p180

<sup>20</sup> VEILLARD (Jean-Yves) *Rennes au XIXe siècle : architectes, urbanisme et architecture*, Rennes Editions du Thabor, 1978p277

<sup>21</sup> GUENE Hélène, LOYER François, *L'Eglise, l'Etat et les architectes, Rennes 1870-1940*, Editions Norma, 1995, p33

l'Etat) l'argument de l'embellissement ainsi que celui de l'assainissement. Ce dernier est essentiel. En effet, la décision de construire le canal pourrait s'expliquer par l'influence grandissante des sciences et des théories hygiénistes dans la construction des villes. Les responsables politiques de Rennes, atteinte par le choléra en 1836, ont sans doute entendu parlé de celui qui s'est développé à Londres au début du siècle et de certaines théories qui l'associent déjà à la mauvaise gestion de la Tamise. Les théories hygiénistes prônant le dégagement des espaces et l'harmonie des constructions, la déconcentration des populations et la recherche de la salubrité publique, prennent leur essor pendant cette période et guideront les choix urbanistiques de la plupart des villes européennes jusqu'au XXème siècle. A Rennes, le préfet imposera par décret une hauteur minimale aux nouvelles constructions entourant le canal, et soutiendra également que cet aménagement doit « rendre possible ou provoquer la construction d'édifices utilitaires indispensables à la salubrité de la ville »<sup>22</sup>. On comprend alors que les deux logiques qui soutendent la structuration du cœur de la ville sont l'esthétique bourgeoise et les principes hygiénistes, dont l'un des inspirateurs, Louis Pasteur, donnera par ailleurs son nom à la place située devant le Palais des Sciences en 1898.

### Une réalisation sous influence étatique

*« On peut se demander si ce n'est pas l'autorité préfectorale – et par cette expression nous entendons non seulement les préfets Bobby La Chapelle et Henry, mais aussi et surtout les ingénieurs des Ponts et Chaussées du département, Robinot et Coiquaud, qui fut la plus déterminante pour la réalisation de l'opération »<sup>23</sup>.*

Cette remarque de Jean Yves Veillard doit attirer notre attention sur une donnée importante de l'urbanisme rennais : celui-ci a émergé sous influence étatique. En effet, si les architectures publiques et privées sont aux mains d'une classe d'architectes émergente, les travaux d'infrastructures urbaines sont dirigés par les agents de l'Etat. Ainsi, pour la construction des quais l'architecte de la ville, Millardet, ne se manifestera qu'une fois, pour demander plus d'accès pour les pompiers. Cette situation peut renforcer des tensions urbaines déjà en germe, mettant au défi les logiques internes de Rennes par ses connexions à des logiques et des décisions externes à la ville. C'est particulièrement le cas pour la décision de l'emplacement de la gare de Rennes.

---

<sup>22</sup> A. D. 35, Rennes, 8 Sa, Lettre du Préfet Henry, 2 mars 1838

<sup>23</sup> VEILLARD (Jean-Yves) *Rennes au XIXe siècle : architectes, urbanisme et architecture*, Rennes Editions du Thabor, 1978

## ***b) Le débat sur l'installation de la gare sur les terrains de Viarmes : la victoire de la logique nationale sur la logique locale***

### ***Le débat de 1847***

En 1847, alors que les travaux des quais sont en cours, une ligne de train Paris-Rennes est envisagée. Un débat s'ouvre alors pour tenter de déterminer où se situera la future gare de Rennes : ce cas est intéressant car, en plus d'être le moteur essentiel du développement économique et urbain de Rennes, la gare permet de poser les bases d'un « esprit nordiste ». Il permet surtout d'envisager les tensions essentielles présidant à la construction publique et la place clef du futur Palais des Sciences, face à l'axe principal de jonction entre Sud et Nord.

En 1849 une première bataille est livrée pour l'emplacement de la gare de Rennes. Deux propositions de lieux sont envisagées : le Mail de Donges, défendu par la municipalité, et le terrain dit de Lorette (actuel lieu de la gare), défendu par les ingénieurs des ponts et chaussées. La proposition du Mail de Donges est intéressante car ce terrain est accolé aux cales de Viarmes, qui seront bientôt transformées pour accueillir le Palais des Sciences. Le débat et la farouche défense de cette proposition par le conseil municipal nous permet à la fois de réfléchir sur la position de ce terrain dans la ville et d'envisager sa dimension symbolique, comme potentielle piqûre à l'orgueil de la municipalité et des habitants des quartiers nord. Les défenseurs du Mail estiment qu' « à 700 mètres de l'Hôtel de ville, centre de la cité, il est aussi le plus rapproché des quartiers les plus peuplés et les plus commerçants »<sup>24</sup>, pour Jean Yves Veillard il apparaît que « pour eux la gare n'est pas un point de polarisation nouveau, mais un élément de renforcement d'un noyau déjà existant »<sup>25</sup>. On retiendra que l'emplacement, à l'instar des cales de Viarmes, n'est pas réellement considéré comme appartenant au « centre de la cité », mais plutôt et c'est bien naturel au vu de la morphologie de la ville historique, comme un point d'entrée à la fois connecté au centre mais légèrement périphérique. C'est d'ailleurs ce caractère que mettent en avant ses défenseurs. Le terrain de Lorette, pourtant certainement plus facile à aménager de par son caractère vierge et périphérique, reçoit l'hostilité des conseillers municipaux et des habitants (dont la plupart vit au nord de la Vilaine). Une pétition sera même mise en œuvre par les

---

<sup>24</sup> A. M de Rennes, registre des délibérations du conseil municipal, séance du 13 avril 1849

<sup>25</sup> VEILLARD (Jean-Yves) *Rennes au XIXe siècle : architectes, urbanisme et architecture*, Rennes Editions du Thabor, 1978 p 290

habitants de la rue de Fougères, souhaitant qu'on envisage la construction de la gare dans des terrains plus au Nord (rue d'Antrain, ou jardins de la Visitation) et fustigeant l'idée du terrain de Lorette qui « tendrait à annuler la partie de l'ancienne ville, la plus saine et la plus agréable, au profit d'une ville nouvelle à créer dans un marais et qui n'aurait qu'un seul point de contact avec l'ancienne ».<sup>26</sup> On peut noter le caractère méprisant de ces habitants pour la Basse Ville, il faut dire qu'à leurs yeux le Terrain de Lorette n'en fait même pas partie. Au-delà des anciens murs médiévaux ils considèrent ce terrain comme faisant partie de la campagne et se refusent à devoir financer par l'impôt (dont ils paient les plus lourdes contributions) les aménagements nécessaires à sa jonction avec le centre-ville (comblement du canal des murs) : « Il est temps de faire un effort pour le Nord de la ville alors qu'on enfouit des millions dans la partie Sud, pour n'obtenir qu'une ville malsaine et dans de très mauvaises conditions » écrivent les habitants de la rue de Fougères. Il faut envisager qu'ils se considèrent comme les futurs usagers principaux de la voie menant à Paris et qu'il leur est insupportable d'imaginer traverser le chaos du Sud de la Vilaine pour s'y rendre, ou que leurs visiteurs de marque le retiennent comme première impression sur la ville.

### La décision étatique contre les dynamiques urbaines locales

Dans un premier temps, pensant que la gare ne sera qu'un terminus, les ingénieurs des ponts et chaussées se plient, bon gré mal gré, au *desirata* de l'élite locale. Cependant les logiques politiques extérieures à celle de la ville vont venir changer le cours des événements. En effet, les élus bretons font pression sur le ministère afin que les lignes se poursuivent vers le reste de la région. La décision est prise de poursuivre les voies et les ingénieurs s'opposent désormais au projet du Mail de Donges. Cet emplacement imposerait désormais un renvoi des voies, opération coûteuse et inutile au vu de la possibilité de ne pas le réaliser en plaçant la gare sur le terrain de Lorette. L'enjeu économique de cette décision est important, c'est grâce à elle que « de ville marginale, Rennes est devenue la plaque tournante de la Bretagne »<sup>27</sup>. Le conseil municipal reste toutefois attaché aux emplacements plus au Nord. Il tente de faire pression en envoyant négocier des représentants à Paris et propose une solution de tunnel pour faire passer les voies sans renvoi. Outre l'irréalisme des propositions au regard des nuisances urbaines

---

<sup>26</sup> A. D. 35, Rennes 5 Sc 22. Pétition d'habitants de la rue de Fougères, paroisse Notre-Dame, remise au préfet d'Ille-et-Vilaine, le 27 avril 1849

<sup>27</sup> GUENE Hélène, LOYER, François, *L'Eglise, l'Etat et les architectes, Rennes 1870-1940*, Editions Norma, 1995, p22

qu'elles entraîneraient, c'est la logique de l'argent qui va s'imposer. Ainsi, la proposition d'un tunnel est estimée à 1 500 000 francs. Pour cette réalisation la municipalité aurait besoin de l'apport de l'Etat, sous forme de subvention ou d'autorisation de prêt. Or celui-ci n'est pas disposé à appuyer un projet contre l'avis de ses ingénieurs. La gare se construira donc sur le terrain de Lorette, et sera achevée en 1857. Cet épisode contraint Rennes à envisager son extension vers le Sud, contre "sa" volonté.

Rennes dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle semble à la pointe de l'innovation urbaine, important sur son territoire les logiques hygiénistes et les nouvelles technologies de transport nées de la révolution industrielle. Cependant on peut remarquer que ces innovations, loin de l'effacer semblent renforcer progressivement la fracture entre le Nord et le Sud de la ville, amenant Jean Yves Veillard à poser la question d'une urbanisation sans urbanisme.

### ***3. L'emplacement de Viarmes, premier témoin de l'initiation des contradictions urbaines de Rennes***

#### ***a) Rennes ou l'absence d'Hausmannisation ?***

Jean Yves Veillard conclut son exposé par l'exemple de l'aménagement de la Visitation à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, potentiel premier véritable fait haussmannien de l'histoire de Rennes, celui-ci étant le seul à combiner plan architectural et planification urbaine. Pourquoi un tel constat alors que Rennes paraît sur la voie de l'Hausmannisation avec sa canalisation, sa grande ouverture que constitue l'avenue de la Gare et ses grands immeubles en construction dans le style Haussmannien que Martenot importe de Paris ?

Les politiques du baron Haussmann mises en place à Paris résultent d'une dynamique propre à la capitale. Le surplus de population y importe un certain désordre urbain ainsi qu'un manque de salubrité. Elles visent à assainir et embellir la ville, en créant de grands boulevards restructurant la ville dans son ensemble. Elles reposent sur une politique d'expropriation et de spéculation foncière qui visent à transformer les abords

des boulevards en vitrine parisienne de l'architecture bourgeoise et hôtelière<sup>28</sup>. Les réalisations de Rennes à l'époque sont tout autres. Tout d'abord, l'aménagement des boulevards ne conduit pas à des expropriations massives et à la destruction de vieux quartiers. Ainsi, on peut rappeler que l'avenue de la gare est en grande partie tracée dans un champ. C'est également le cas du boulevard Sévigné, qui se forme en 1863 dans une zone éloignée du centre et encore considérée comme semi-rural. Rennes est donc une ville qui se pense en grand avant de l'être réellement, débouchant sur le curieux paradoxe d'une « haussmannisation » en rase campagne. Un autre symptôme des différences de dynamiques entre la capitale bretonne et la capitale nationale est l'absence de spéculation. Si toute la politique d'Hausmann repose sur le tissu grouillant d'activité économique et d'appétit capitaliste de l'urbanisme parisien, celle de Rennes ne conduit pas à une folie bâtisseuse. D'une part, l'activité économique essentiellement commerçante dépend d'entrées d'argent extérieures venant de l'agriculture et de l'Etat. L'esprit capitaliste, qui conduit à de grands investissements à Paris, n'est que très peu présent à Rennes. D'autre part la spéculation qu'il aurait pu chercher est fortement limitée par l'action de la municipalité et l'administration des ponts et chaussées qui veillent à limiter la pression foncière sur les zones aménagées, ne payant jamais beaucoup plus de 10 francs le mètre carré à l'expropriation<sup>29</sup>. L'objectif est de limiter la dépense pour une ville au budget bien plus mince que celui de la capitale, et de se donner les moyens de réaliser les aménagements nécessaires. Le constat est celui d'un remplissage pénible des abords de la gare et des quais pendant 50 ans. Ainsi :

« Ouverts – les quais- il y a environ 17 ans, on y compte à peine 25 constructions nouvelles ; la proportion est tout au plus de une et demie chaque année ». L'auteur constate le même phénomène rue de Nemours et la première rue parallèle aux quais et s'inquiète de voir « les constructions aussi bien placées que celles de M Anger de la Loriais quai de l'université et de M Ramet dans la rue de Nemours, rester depuis plusieurs années inachevées ».<sup>30</sup>

Le constat d'une ville sans Haussmannisation est peut être exagéré. Des aménagements à Rennes sont indispensables, notamment dans les faubourgs du Nord-Ouest saturés par

---

<sup>28</sup> On commence à appeler le nouveau baron Haussmann l'"Attila de l'expropriation"...pendant 20 ans des quartiers entiers disparaissent, entre 1853 et 1870 : 20 000 bâtiments sont rasés et 43 000 sont construits

<sup>29</sup> VEILLARD (Jean-Yves) *Rennes au XIXe siècle : architectes, urbanisme et architecture*, Rennes Editions du Thabor, 1978, p 286

<sup>30</sup> VEILLARD (Jean-Yves) *Rennes au XIXe siècle : architectes, urbanisme et architecture*, Rennes Editions du Thabor, 1978, p 287

le marché alimentaire et dans ceux du Sud, devenus encore plus insalubres par la baisse du niveau d'eau des ruisseaux Brécé et Jocolé suite à l'aménagement des quais. Les autorités en ont conscience et tentent de proposer des plans globaux d'aménagement. Certes, le premier d'entre eux sur la période, le percement de l'actuelle rue Victor Hugo, trouve avant tout une justification esthétique, celle de faire passer les visiteurs par la place du palais et celle de la mairie. On peut également railler, à l'image de De Courcy, les aménagements des escaliers de la Grande Motte, qui prévoit des fontaines alors que le problème de l'adduction d'eau est encore loin d'être pensé à Rennes<sup>31</sup>. Toutefois, certains maires tentent de penser la reconfiguration de la ville et de son futur développement dans son ensemble, à l'image d'Ange de Léon. Celui-ci propose un plan visant à assainir le sud par la transformation du canal des murs, ancienne douves sud de la ville, en boulevard (actuel boulevard de la Liberté), relié aux différents faubourgs du Sud et du Nord-Ouest par le creusement de deux boulevards perpendiculaires (Actuels boulevard de la Tour d'Auvergne et rue d'Isly). Il envisage la gare comme un nouveau centre d'attraction économique, entraînant les perspectives d'un nouveau dynamisme. Il propose alors d'aménager le Champs de Mars, qui abandonnerait sa fonction militaire pour devenir un nouveau poumon économique. Le plan d'Ange de Léon n'est suivi qu'en partie<sup>32</sup>. Il amènera le creusement des boulevards par son successeur Pierre Martin mais sans changement des fonctions militaires du sud de la ville. Les boulevards ne correspondent pas à une reconversion totale de l'organisation de la ville plus au sud. Ils n'entraînent donc pas de pari spéculatif, et donne pour longtemps à Rennes son allure de ville endormie, car en surcapacité d'espaces vides à construire.

### ***b) L'initiation d'une fracture Nord/Sud au niveau des quais***

Le plan d'aménagement d'Ange de Léon et son échec partiel est symptomatique du fait majeur urbain s'installant dans cette deuxième moitié de siècle : une fracture entre le Nord et le Sud de la Ville. Ainsi, des « nordistes » convaincus, argueront qu'il reste bien encore assez de place à développer au nord, notamment autour de l'ouverture du boulevard de Sévigné (dont le nom évoque déjà un certain prestige social) et que les efforts consentis pour développer le sud sont des pertes d'argent. C'est le cas de A. Le Tarouilly, notable qui ne parie pas sur un nouveau dynamisme économique au sud, et souhaite conserver les casernes. Il écrit :

---

<sup>31</sup> COURCY (de, Alfred), *Le Breton*, Paris, J.Philippart, 1842, 80p

<sup>32</sup> VEILLARD (Jean-Yves) *Rennes au XIXe siècle : architectes, urbanisme et architecture*, Rennes Editions du Thabor, 1978, p 295

« [Pourquoi] d'ailleurs, tendre à déplacer la ville, en laissant entre les agglomérations actuelles et cette caserne des intervalles vides ? Pourquoi la pousser hors de son assiette présente, loin du coteau légèrement incliné sur lequel elle s'étend si favorable aux constructions. Pourquoi faire désertier les quartiers du nord beaucoup plus salubres ? »<sup>33</sup>

La crainte est ici également de voir les officiers de la caserne préférer s'installer au sud de la Vilaine et que les commerces du nord perdent le bénéfice de leur présence. Le ressenti du débat de la gare semble encore présent. Pourtant peut-on encore parler de rupture Nord/Sud de la ville au niveau de la Vilaine à l'heure de l'aménagement des quais sud ? Celui-ci est en fait une claire projection du sentiment revanchard des bourgeois du Nord. En effet, la suppression de la cale du Pré Botté, qui témoigne par ailleurs de l'échec de la dynamisation économique fluviale en centre-ville<sup>34</sup>, marque la conquête de l'esprit bourgeois sur le cœur de la ville et le déplacement de la frontière symbolique entre Nord et Sud de sa dimension naturelle, la rivière, à sa dimension urbaine, les quais. Le parti architectural pris dans la construction du Palais du Commerce en remplacement de la cale est celui d'un bâtiment se voulant d'une grande magnificence, une porte sur la ville qui, avec sa belle façade ornée regardant vers le nord, tourne définitivement le dos aux « marécages » du Sud de la ville. Le décret préfectoral pris en faveur d'une hauteur minimale des édifices le long des quais en dit aussi long sur les effets de gentrification voulu par l'aménagement des quais, dont le Bastard voudra lui-même faire la plus belle avenue de la ville<sup>35</sup>.

L'emplacement des écuries de Viarmes, lieu de la future édification du Palais de Sciences qui avait vu de près le débat sur l'installation de la gare, se trouve alors pris dans cette dynamique de gentrification des quais en forme de revanche sur le sud. L'estimation du terrain montre également que la maîtrise de la spéculation reste encore au cœur de l'action municipale dans les années 1880. En effet, en 1887 une délibération municipale révèle une estimation de 100 francs le mètre carré alors qu'au nord de la vilaine les prix peuvent monter jusqu'à 300 francs et descendent rarement au-dessous de 150 francs. La surface du terrain est par ailleurs surévaluée à 2700 mètres carrés car

---

<sup>33</sup> LE TAROUILLY (A) *Emplacement de la nouvelle caserne à construire à Rennes*, 30 mai 1860, Rennes, Oberthur

<sup>34</sup> DENIS (M), Rennes, ville parasitaire? : Le port ne faisait qu'un très petit chiffre de transit, par rapport aux cales de l'ouest: en fait rôle très secondaire avec 11 % du trafic des matériaux et moins de 1 % du trafic des autres marchandises. (les quais plus à l'ouest reçoivent le gros du trafic).

<sup>35</sup> VEILLARD (Jean-Yves) *Rennes au XIXe siècle : architectes, urbanisme et architecture*, Rennes Editions du Thabor, 1978, p 420

celui-ci fait partie intégrante de la contribution de la Ville au projet de palais des sciences. Cette estimation sera abaissée à 2500 mètres carrés soit une contribution de 250 000 francs de la ville grâce au don du terrain.<sup>36</sup>

## ***B- LES DYNAMIQUES SOCIALES ET INSTITUTIONNELLES DE LA REPUBLIQUE INSCRITES DANS LA PIERRE***

Le développement de la ville se fait nettement sous perfusion de l'Etat. Cet élément permet de comprendre les conditions de l'édification du palais des sciences. Celle-ci correspond à la fois à une volonté de l'Etat, qui en paiera la moitié, et à une volonté locale. En ce sens elle traduira à la fois les grandes tensions institutionnelles nationales, notamment celles qui opposent la jeune république à l'Eglise, et les vellétés d'une élite locale souhaitant faire de ses universités une vitrine participant à son rayonnement régional. Cette élite, tout en ayant conscience de sa dépendance envers l'Etat, souhaite donner à Rennes les apparences d'une capitale régionale. Elle s'engage dans de grands travaux publics et prestigieux, en délaissant parfois d'autres aspects importants tels que l'amélioration des conditions de vie des plus démunis. Les acteurs en présence et leurs différentes volontés dicteront les formes du discours architectural qu'empruntera le Palais de la Faculté des sciences.

### ***1. L'émergence de la haute bourgeoisie rennaise et d'un « sentiment nordiste »***

#### ***a) Les premières oppositions de style entre bourgeoisie et aristocratie sous l'Empire***

Au début du 19<sup>ème</sup> siècle beaucoup de nobles sont pauvres à Rennes, et la bourgeoisie commerçante ne prospère pas encore. En témoignent les refus successifs de plusieurs nobles au poste de maire sous le motif que la charge est trop lourde à supporter financièrement<sup>37</sup>. En ce sens, l'étude des maires de Rennes est intéressante. On remarque que tout au long du 19<sup>ème</sup> siècle le poste sera occupé par des membres de

---

<sup>36</sup> A.M de Rennes, M233, Correspondance Jarry-Liard d'octobre 1887, Délibération du 18 novembre 1887

<sup>37</sup> MEYER (Jean), Histoire de Rennes, Toulouse, Privat, 1984, p.331

l'élite bourgeoise et que leur richesse personnelle ne cesse de croître, avec une apogée sous la municipalité d'Edgar Le Bastard. Il faut ajouter que tous les élus sous la Troisième république de la fin 19ème ont suivi, voire donné des cours à la Faculté de droit.

Au cours du siècle se forme une bourgeoisie commerçante et naissent quelques fortunes industrielles à Rennes. Une notabilité s'instaure également autour de l'enseignement et de l'activité administrative et libérale (médecins, avocats). Enfin, l'amélioration des techniques productives dans les campagnes conduit à la formation d'une aristocratie de grands propriétaires terriens attirés par la ville. S'instaure alors une opposition entre une bourgeoisie issue de Rennes et une aristocratie qui l'adopte en ville de villégiature. Sous l'Empire, cette aristocratie venue des campagnes sera représentée par le style architectural de Mellet. Il introduit à Rennes un historicisme, d'inspiration néogothique, tendant parfois au style Louis XV.

Il construira le long des quais des hôtels particuliers pour cette aristocratie - Hôtels de Farcy (11 quai Lamennais, 1852), de la Plesse (16 quai Dugay- Trouin, 1862) et de Palys (18 quai Dugay- Trouin, 1871 ; détruit) - et sera connu pour la chapelle des missionnaires, qu'il édifie face à l'hôtel de préfecture, et qui sera fréquentée par tout le gratin mondain de la ville. La bourgeoisie quant à elle sera représentée par les constructions néoclassiques et palladiennes de Millardet (architecte de la ville) et de Richelot, notamment dans l'aménagement du quartier de la Motte<sup>38</sup>.

Toutefois, au fil du temps les différentes élites vont se mélanger. De plus, les changements de régimes vont faire se réfugier l'aristocratie la plus conservatrice dans ses châteaux de la campagne bretonne pour 35 ans (en attendant la période de la réconciliation). Les divisions au sein de l'élite deviennent plus floues bien qu'il en subsistent entre conservateurs et libéraux. Leur traduction architecturale se fait aussi plus opaque, laissant place à un foisonnement de styles mixtes, à l'image des alliances entre familles bourgeoises et aristocratiques. Cependant cette opposition originelle entre néogothique et néoclassicisme a son importance : si elle tend à disparaître dans le secteur privé elle pourra revenir sous certains accents dans le secteur public. De fait, d'après l'ouvrage d'Hélène Guéné et François Loyer, *L'Eglise, l'Etat et Les Architectes*,

---

<sup>38</sup> GUENE (Hélène), *L'Eglise, l'Etat et les architectes* : Rennes, 1870-1940 , Wetteren (Belgique), Norma, p28-p172

Rennes 1870-1940, elle se transformera en une opposition entre historicisme et éclectisme traduisant le combat entre Eglise et Etat sur la dernière partie du siècle. Cette première opposition illustre également la capacité de l'architecture à matérialiser l'Espace public et les tensions sociales qui le parcourent.

***b) La naissance de l'architecture privée à Rennes: miroir de la réflexion sur la monumentalité et la représentation de la haute bourgeoisie triomphante***

« *L'histoire architecturale de Rennes suit fidèlement son histoire sociale* »<sup>39</sup>

Au-delà de cette opposition de styles, le fait majeur pour l'histoire de la construction à Rennes reste l'émergence du statut d'architecte et sa constitution en caste. En effet, la nouvelle élite de Rennes permet un nouvel essor de l'architecture. Lorsque sous la IIIème République l'élite devient plus hétéroclite il s'instaure une véritable richesse de la palette architecturale, une diversité des créations, mêlant tradition régionale, styles plus anciens et modernité importée de Paris à l'image finalement de cette élite très mélangée.

« L'architecture des architectes se situe donc au sommet d'une hiérarchie de production, reflet direct de la hiérarchie sociale [...] la demande de la clientèle n'est pas tournée prioritairement vers l'amélioration de l'espace intérieur et la simplification du vocabulaire : sa soif de représentation la pousserait plutôt vers une architecture conventionnelle de façades ornées et d'intérieurs stéréotypés »<sup>40</sup>

L'architecture aide à la constitution d'une classe sociale en matérialisant sa représentation. Elle reflète les aspirations d'une élite aux Beaux-Arts, dont elle fait progressivement partie, représentée par des architectes tels que Martenot issu de l'école du même nom. Ce fait n'est pas sans importance vis-à-vis de l'architecture publique. En effet, le cabinet de l'architecte de la Ville peut répondre à des commandes privées. Il est alors facile d'imaginer les influences réciproques d'un secteur à l'autre, d'autant que la commande publique est contrôlée par les conseillers municipaux tous membres de cette élite. Ceux-ci, qui paient l'essentiel de l'impôt, ne se gênent d'ailleurs pas pour réclamer

---

<sup>39</sup> GUENE (Hélène), *L'Eglise, l'Etat et les architectes : Rennes, 1870-1940*, Wetteren (Belgique)

<sup>40</sup> GUENE (Hélène), *L'Eglise, l'Etat et les architectes : Rennes, 1870-1940*, Wetteren (Belgique), p.150

le centre-ville qui leur convient, entre embellissement et salubrité. En témoigne cet extrait d'une pétition au préfet des habitants de la Motte, devenu beau quartier ;

« Vous n'ignorez pas non plus, Monsieur le Préfet, que tous les propriétaires de ces nouvelles constructions, qui d'ailleurs sont habitées par une portion de l'élite de la société, fournissent au Gouvernement une somme assez notable dans les contributions qui ne se percevaient avant que pour des terrains vagues ; ce seul motif doit donc attirer de sa part encouragement et protection en conséquence »<sup>41</sup>

Les deux secteurs, architecture publique et architecture privée, s'influencent donc entre eux, donnant naissance à un « style rennais ». C'est bien entendu la partie nord de la ville où vit cette élite en mesure de se payer les services d'un architecte et où la ville investit majoritairement que ce processus a lieu.

### ***c) Classes populaires oubliées ?***

Il est important de noter que Rennes à cette époque compte avec une grande population d'indigents, issus de l'exode rural du à la mécanisation de l'agriculture. Ceux-ci se concentrent dans les faubourgs insalubres de la ville, ou sous les mansardes quand ils sont au service des familles aisées du centre-ville. Ils trouvent peu de travail. La Troisième République est signe d'embellie pour cette population car elle offre plus de travail par ses travaux publics. La population d'indigents à Rennes se résorbe, on ne compte plus que 3 236 personnes secourues par le bureau de bienfaisance en 1884, chiffre qui reste tout de même important pour une ville de la taille de Rennes<sup>42</sup>.

Cette population permet aussi d'envisager la façon dont la bourgeoisie rennaise conçoit ce problème. Elle se livre beaucoup à la charité, dans une mentalité toute chrétienne, ainsi en 1900 est créé « l'œuvre de la goutte de lait » pour nourrir les enfants que les mères pauvres ne peuvent allaiter. Toutefois, un refus de traiter le problème à la racine s'illustre par le manque d'aménagement des faubourgs qui se développent illégalement au sud de la ville, et le manque d'investissements dans l'appareil productif rennais qui permettrait une sortie de la misère pour ces populations. La question de l'habitat populaire n'est pas abordée par les architectes de l'époque (même pas par l'architecte de

---

<sup>41</sup> VEILLARD (Jean-Yves) *Rennes au XIXe siècle : architectes, urbanisme et architecture*, Rennes Editions du Thabor, 1978, p 192

<sup>42</sup> DENIS (Michel), *Rennes au XIXe siècle, ville « parasitaire » ?* Annales de Bretagne, n°80-2 p 421

la ville), dont les services ne sont accessibles financièrement que pour les membres privilégiés de l'élite.

## ***2. La forte présence de l'Etat à travers les institutions militaire et scolaire***

L'élite bourgeoise qui s'est constituée prend le pouvoir à Rennes en s'imposant sur les bancs de la mairie. Cette élite vise à magnifier la ville, et en ce sens la transformer en une véritable capitale régionale, dont le rayonnement pourrait concurrencer Nantes. Toutefois le développement économique et urbain de Rennes est largement soutenu par l'Etat. La présence du pouvoir étatique à Rennes est essentielle pour comprendre les enjeux se jouant derrière la construction d'un édifice universitaire.

### ***a) Rennes et ses corps étrangers sous influences étatiques***

Si l'Etat est présent dans tous les financements d'aménagements urbains à Rennes il se matérialise plus clairement dans la cité aux travers de plusieurs institutions :

Souvent oublié, l'influence des militaires est capitale à Rennes. Rennes se transforme en ville de garnison au moment de la Révolution française où les troubles bretons sont importants. L'armée symbolise l'enjeu essentiel du rattachement de la Bretagne à l'Etat par des institutions fortes. Les militaires occupent en centre-ville l'ancienne abbaye St Georges, vidée de ses occupantes les sœurs. Ils transformeront le Champ de Mars attenant à la caserne du Colombier en terrain de parade en 1802. Puis au cours du siècle ils multiplieront leur présence par la construction de casernes au quartier de la Courrouze, puis par l'arsenal quartier de la Guines en 1864 (devenu Foch en 1864,) le quartier Mac Mahon en 1886. Rennes devient l'une des places militaires les plus importantes de France, d'autant qu'elle est éloignée d'une possible invasion Allemande. La présence des militaires accentue la vocation commerciale de la ville qui cherche à capter ces ressources venues de l'extérieur. La ville s'impose également des sacrifices pour maintenir cette présence. Ainsi elle paiera notamment 500 000 francs pour restaurer la caserne du Colombier au début du 19<sup>ème</sup> siècle<sup>43</sup>.

---

<sup>43</sup> VEILLARD (Jean-Yves) *Rennes au XIXe siècle : architectes, urbanisme et architecture*, Rennes Editions du Thabor, 1978, p 297

L'Etat marque également sa présence au travers des hôpitaux (en collaboration avec l'Eglise) et des prisons. Il y impose, par l'intermédiaire de l'architecte des bâtiments publics, des constructions épurées et fonctionnelles (telle l'Hôtel Dieu et la Prison des femmes). Ces modèles influenceront l'architecture locale, qui se détachera petit à petit du façadisme pour basculer vers le fonctionnalisme.

**b) *La place centrale de l'Université dans la ville et son pouvoir croissant***

L'institution universitaire prend une grande ampleur sous l'impulsion de l'Etat. L'intérêt économique des autorités municipales pour accueillir ces structures est certain. L'influence de l'Etat aussi. Toutefois, il ne faut pas oublier que les Facultés prennent peu à peu de l'importance et une relative autonomie, les constituant comme un pouvoir à part entière dans la ville. En effet, suite à leur renaissance difficile au début du siècle elles s'installent au cœur de la ville, disposant des salles de l'aile sud de l'Hôtel de Ville pour dispenser leurs cours. Elles obtiennent ensuite en 1847 la création d'un palais universitaire qui leur est dédié (l'actuel musée des Beaux-arts). Les trois Facultés (Lettre, Sciences, Droit) et l'école de médecine prennent ainsi corps dans la ville comme un bloc uni. Cette intégration se poursuit sur le plan administratif, les Facultés devenant peu à peu une nouvelle communauté. Elles obtiennent leurs personnalités morales en 1885 puis deviennent l'Université de Rennes en 1896 (l'une des 16 de France). L'université a alors à sa tête un conseil, présidé par le Recteur (fonctionnaire d'Etat), réunissant les doyens des Facultés et le directeur de l'école de médecine.

Ceux-ci prennent en charge la gestion des dépenses de l'Université et de ses relations avec la municipalité. Depuis 1890 les Facultés ont en effet la responsabilité de leur propre budget. Celui-ci est devenu de plus en plus conséquent. Ainsi le total des frais de scolarité annuels collectés par la Faculté des sciences passera de 18 000 francs en 1857 à 46 000 francs en 1896. Une partie de cet argent (30%) revient directement à l'Université depuis 1898<sup>44</sup>, le reste étant reversé à l'Etat pour les frais d'examen. Il ne faut pas négliger l'importance de la population étudiante, estimée à 1590 personnes en 1900<sup>45</sup> qui elle aussi prend la forme d'un nouveau pouvoir dans la ville en créant en 1887 l'association générale des étudiants de Rennes.

---

<sup>44</sup> JOUBIN (Louis), *Histoire de la Faculté des sciences*, Rennes, Francis Simon, 1900, 190p, p 136-137

<sup>45</sup> MEYER (Jean), *Histoire de Rennes*, Toulouse, Privat, 1984, p.405

Les doyens et les professeurs se verront donc reconnaître une place importante dans la préparation des plans du bâtiment Pasteur. Malgré tout l'autonomie reste relative car les représentants de l'Etat, que sont le recteur et le ministre de l'enseignement supérieur, supportant l'investissement, garderont la primauté des décisions.

### ***3. La lutte républicaine pour la sécularisation de l'Espace public et ses traductions architecturales***

#### ***a) Les grandes polémiques nationales et leurs impacts sur la politique de Rennes***

Au 19<sup>ème</sup> siècle Rennes est confrontée aux divers bouleversements de la politique française et aux changements de régimes successifs. Au sortir de la Révolution française elle est considérée comme un berceau du républicanisme au milieu d'une campagne bretonne hostile à ces idéaux. Pourtant, force est de constater que le républicanisme n'est pas légion au début du siècle à Rennes ; de fait, celle-ci accueille plutôt favorablement la restauration, sous l'influence de la création de la frange des « catholiques avant tout ». Un évènement vient pourtant bouleverser le paysage rennais : le renversement de Charles X et l'instauration d'idéaux plus libéraux sous la monarchie de juillet. Cet évènement révèle la présence d'un groupe de libéraux, tous issus de la bourgeoisie rennaise, qui concentre négociants et légistes et des élèves de l'école de droit et de médecine. Une fraction « qui domine tout et qui a fondé une terreur morale si

L'épisode du second procès de Dreyfus est majeur, il vient troubler la relative tranquillité de la ville de Rennes où les conflits sont peu ouverts en concluant un siècle d'anticléricalisme. Les universitaires y jouent un rôle important dans les deux camps. Le doyen de la faculté des lettres Basch y fonde la ligue des droits de l'Homme suivi par le professeur Cavalier pour la faculté des sciences. Les étudiants en droit sont profondément divisés sur le sujet. Il faut également remarquer que les bleus à Rennes se retournent essentiellement contre le fanatisme du clergé et non contre l'armée dont l'élite bourgeoise de Rennes ne peut pas décemment se faire une ennemie.

entraînante que les royalistes eux même n'ont plus le courage de résister »<sup>46</sup>. Nait alors à l'époque un anticléricalisme qui sera un trait majeur de l'identité rennais tout au long de la seconde moitié du siècle. Celui-ci est d'abord minoritaire. La personnalité de l'évêque Brossay St Marc, rennais qui recueille toutes les faveurs de la bourgeoisie rennais et du peuple, montre que la ville reste profondément attachée aux valeurs chrétiennes. Celui-ci est surnommé un temps le « roi de l'Ille et Vilaine », car il domine toute la politique du département. Ainsi, à l'arrivée de la Seconde République, opportunité de réviser les équilibres institutionnels qui avaient été défavorables au clergé sous Louis Philippe, sa liste réunissant conservateurs et légitimistes emporte 2 tiers des suffrages aux élections législatives de mai 1849. Jusqu'en 1858 Rennes suivra majoritairement la volonté de l'évêque. Ainsi, à l'accueil de l'Empire il souhaite l'abstention au plébiscite de 1851 et est suivi par 53,8 % des votants, tandis que les républicains qui appellent au « non » ne seront suivis que par 13,3%.<sup>47</sup> Son influence est si grande qu'il peut réclamer sa promotion au rang d'archevêque et la construction du grand séminaire au frais de l'Empire en échange de son appui politique. Toutefois, l'anticléricalisme est en germe depuis la monarchie de juillet, surtout dans une frange de la bourgeoisie rennais.

L'Empire qui commence à voir d'un mauvais œil la trop grande influence de l'archevêque Brossay St Marc nomme le préfet Féart. Celui-ci sera le premier d'une longue liste de préfets très offensifs envoyés par l'Etat (Second Empire et République) pour contrecarrer l'influence de l'Eglise. Féart s'adresse aux ouvriers, des polémiques éclatent sur les sommes d'argent envoyées au Pape par l'archevêque St Marc alors que la population d'indigents à Rennes est considérable. En 1863 le pari est réussi : la liste de l'archevêque aux législatives ne remporte le suffrage que de 15,7% des inscrits. Rennes devient majoritairement anticléricale sans pour autant être insensible au religieux. Ainsi en 1874, lors du basculement au républicanisme deux tiers des électeurs votent pour le conservateur Pierre Martin (soutenu par l'Eglise). Il est intéressant de voir que le conflit entre clergé et anticléricaux s'inscrit à Rennes dans tous les changements de régimes, avec une place croissante de l'anticléricalisme qui s'associe dans un premier temps aux républicains. Quand l'échiquier politique se recentre sur les républicains, l'opposition sur le thème de la laïcité se fera à Rennes entre conservateurs

---

<sup>46</sup> MEYER (Jean), Histoire de Rennes, Toulouse, Privat, 1984, p.336

<sup>47</sup> MEYER (Jean), Histoire de Rennes, Toulouse, Privat, 1984, p.353

et radicaux (menés par E. Le Bastard). L'évêque Brossay St Marc meurt en 1878, mais déjà commence le conflit sur la laïcisation scolaire et un nouveau bras de fer s'engage.

### **b) La bataille pour l'enseignement et la course aux constructions**

L'acquisition de Facultés fut un élément important pour le développement de Rennes et son rayonnement. Leur édification s'inscrit également dans la guerre scolaire qui s'initie dans la ville avec la troisième République, sur fond d'anticléricalisme latent. La bataille pour l'enseignement a un caractère essentiel. Il faut considérer qu'à Rennes en 1872, 37 % des hommes et 35 % des femmes sont des illettrés complets<sup>48</sup>. En 1880 il existe encore trois écrivains publics dans la ville dont les affaires sont prospères. L'enseignement est à Rennes, comme dans la majorité des villes sous le contrôle des congrégations religieuses. Ainsi, en 1878, 20 des 23 écoles de filles et 13 des 17 écoles de garçons sont tenues par des religieux, souvent avec un appui municipal.<sup>49</sup>

L'arrivée de Le Bastard à la tête de la mairie de Rennes coïncide avec la mise en place des premières lois de laïcisation de l'enseignement à Rennes. Le Bastard, titulaire d'une licence de droit obtenue à Rennes, républicain radical, anticlérical (mais pas nécessairement antireligieux) se pose en chef de file de la sécularisation des écoles. La première école laïcisée sera celle de la rue de l'Echange. Lors d'une délibération municipale du 10 août 1880 on peut voir la détermination du maire : en opposition au conseiller Graux qui affirme que les électeurs se sont prononcés pour le maintien des deux enseignements il réplique : « *Je tire des élections une conclusion contraire ; puisque parmi les derniers élus, c'est l'auteur de la proposition tendant aux remplacements des frères par des instituteurs laïques, M Sirodot, qui a obtenu le plus grand nombre de voix* ». Le budget consacré à l'enseignement primaire laïc sous sa municipalité passe entre 1878 et 1884 de 53 565 francs à 386 150 francs<sup>50</sup>. En 1879 il inaugure l'Ecole Normale d'institutrice en application à la loi Paul Bert, en 1886 fait place la sécularisation des personnels des écoles publiques requise par la loi Goblet. Toutefois l'enseignement privé progresse et s'adapte, il gardera à Rennes une place

---

<sup>48</sup> MEYER (Jean), Histoire de Rennes, Toulouse, Privat, 1984, p.407

<sup>49</sup> MEYER (Jean), Histoire de Rennes, Toulouse, Privat, 1984, p.405

<sup>50</sup> MEYER (Jean), Histoire de Rennes, Toulouse, Privat, 1984, p.407

importante. Ainsi en 1914 : 40 % de garçons et 60 % des filles scolarisés le sont dans le privé.<sup>51</sup>

Mais les plus grands efforts, les confrontations les plus âpres se font vis-à-vis de l'enseignement supérieur. Les républicains et l'élite libérale du milieu universitaire ont conscience qu'ici se joue la possibilité d'influencer les futures élites municipales. L'Eglise et les conservateurs le pensent aussi. Le lycée construit sous la Seconde République à l'endroit de l'ancien collège des jésuites avait été une première victoire de la Seconde République pour la sécularisation de l'Espace public. L'évêque Brossay riposte en profitant de la loi Falloux de 1850 et fait construire la Barre Saint-Just, accueillant le collège St Vincent et un pensionnat, qui sera sa propriété personnelle. Les places y sont chères et l'établissement attire particulièrement l'élite aristocrate et les bourgeois les plus fortunés. Les étudiants peuvent y suivre un enseignement religieux tout en s'inscrivant au lycée de la ville pour y passer le baccalauréat. Ainsi, en 1859 à Rennes il n'y a que 3 établissements secondaires : le lycée avec seulement 289 élèves et les institutions religieuses de St Vincent (324 élèves) et St Martin (185 élèves)<sup>52</sup>. Le rôle de l'université est donc essentiel aux yeux des libéraux pour tenter de contrer cette influence religieuse et de récupérer une partie de l'élite intellectuelle en formation. Les Facultés se voient offrir par la mairie et l'Etat un Palais sur les quais en 1856, la même année le grand séminaire sort de terre, dans une réplique cinglante de l'évêque qui réaffirme son pouvoir face à l'autorité étatique. Il y instaure des cours sur les notions élémentaires en sciences physiques et naturelles démontrant son ouverture au progrès. En 1882 la crise économique touche la ville et les constructions ralentissent. Pourtant, le Bastard est convaincu que sa ville a besoin d'un enseignement républicain et la République de savants. Il soutiendra le domaine de la science en mettant en construction le Palais des Sciences et une nouvelle école de médecine. L'Eglise cette fois-ci ne ripostera pas par de nouvelles édifications dans le milieu scolaire. Elle lancera toutefois de grands travaux d'édification d'églises dans Rennes et beaucoup de communes alentour à la fin du siècle, sous la direction des architectes diocésains Regnault et Mellet.

---

<sup>51</sup> AUBERT (G), CROIX (A), DENIS (M), *Histoire de Rennes*, Éditions Apogée / Presses universitaires de Rennes, 2010, p.225

<sup>52</sup> MEYER (Jean), *Histoire de Rennes*, Toulouse, Privat, 1984, p.405

### **c) La traduction architecturale du conflit entre religieux et républicains**

Le développement des constructions implique que chaque institution se désigne un style architectural. Quelle analyse faire des partis pris architecturaux de l'époque ?

L'Eglise mise sur un historicisme marquant son rattachement à Rome et se rapprochant ainsi de la nouvelle liturgie défendue par les enseignements de l'évêque Brossay St Marc. Le collège St Vincent et le séminaire détonnent s'ils sont comparés aux constructions néogothiques qui font alors légion dans la région. Pourtant, se retrouve ici un même attachement à la référence historique. La Barre St Just qui accueille initialement le collège St Vincent présente de larges arcades dans un style très italianisé sur trois étages. Celles-ci seront d'ailleurs comblées par la suite pour des raisons évidentes de sécurité et afin d'accroître la capacité d'accueil du bâtiment. Ainsi la volonté d'imposition de style architectural comme représentation d'une communauté dans la Cité peut l'emporter sur des nécessités pratiques lors des constructions. Pour ces motifs, Langlois, l'architecte diocésain qui a réalisé ce bâtiment, sera écarté au profit d'Henri Labrousse pour la réalisation du grand séminaire. Celui-ci importe un style plus rationaliste, bien que l'architecture du bâtiment, notamment par son alignement de fenêtres arrondies caractéristiques du style roman, intègre ici la référence historique nécessaire à l'identification de la communauté catholique. Les architectes Regnault et Mellet qui prendront la suite de Langlois au poste d'architectes du diocèse étofferont le style néo roman, en y intégrant des références byzantines dans de nombreuses réalisations à la fin du siècle.

L'Etat lui, est d'abord représenté par Vincent Boullé qui succède à Millardet au poste d'architecte de la ville. Il tente, en réalisant le Palais Universitaire de répondre aux aspirations néoclassiques d'une bourgeoisie rennaise et aux idées modernes de simplicité dans l'architecture qui émerge déjà sous l'influence de l'Etat (notamment dans l'architecture hospitalière). Toutefois cette synthèse est reconnue comme un échec car elle conduit à un déséquilibre trop grand entre l'ensemble du bâtiment très dépouillé et une façade nord très ornementée en son centre. De plus le bâtiment est très vite décrit comme peu fonctionnel. Martenot prend le relais, il introduit à Rennes le parti pris architectural qui sera le fer de lance de toute l'architecture publique rennaise jusqu'à la fin 19<sup>ème</sup> : l'éclectisme.

*« L'architecte éclectique est l'homme positif et pratique par excellence ; il ne s'enthousiasme pour aucune époque particulière du passé ; il se plonge dans un rêve d'architecture à venir. Sa notion de*

*l'architecture est le plus souvent toute matérielle : bien construire et réaliser au mieux les conditions de commodité et d'harmonie plastique et avant tout satisfaire le client »<sup>53</sup>. Daly en 1863*

Issue de l'école des Beaux-Arts, ayant eu déjà de nombreuses expériences dans tous les corps de métiers touchant à l'architecture et notamment dans la construction des galeries du Louvre, Martenot prône l'incontournable adaptation aux nécessités du programme. Ainsi, pour les édifices municipaux simples (gendarmerie, écoles primaires), Martenot opte pour des structures épurées. Pour des bâtiments avec une portée idéologique plus grande il porte l'effort sur les décors de la façade et cherche, souvent en mêlant les influences de styles, à réaliser l'aspect monumental qu'il considère comme l'une des exigences du programme. L'œuvre qui lui attire la reconnaissance de tous (avec les serres du Thabor) est le lycée de la ville (futur lycée Zola). Martenot parvient, en se jouant des contraintes de l'emplacement (locaux déjà présent, angle de l'avenue de la gare) à réaliser un ensemble finalement cohérent. Il y introduit le style tricolore venu de Paris en associant le granit, le tuffeau et la brique. Il réussit surtout à associer discrètement le catholicisme, par la restauration de la chapelle, à l'Empire par l'introduction d'un aigle sculpté sur le fronton. Toutefois, l'évolution de l'éclectisme de Martenot posera question à l'heure de la construction du Palais des Sciences.

En 1905, l'association d'un style architectural à un camp d'appartenance est remise en cause lors de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. En effet, les institutions de la République envahissent les locaux catholiques. Ainsi, la Faculté de lettres emménage au grand séminaire et celle de droit est transférée à la Barre St-Just. Toutefois il faut remarquer l'attachement durable de l'Eglise rennaise au style italien, avec l'édification du nouveau Collège St Vincent, véritable édifice toscan au cœur de la capitale bretonne.

### ***C. LE PALAIS DES SCIENCES, UNE OEUVRE MONUMENTALE FIGURANT L'ESPACE PUBLIC***

Le 9 mai 1883, le ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts et des cultes informe la mairie de le Bastard de son très vif désir de « mettre les établissements d'enseignement supérieur de Rennes dans un état convenable, qui ne provoque pas des

---

<sup>53</sup> VEILLARD (Jean-Yves) *Rennes au XIXe siècle : architectes, urbanisme et architecture*, Rennes, Editions du Thabor, 1978, p 327

comparaisons trop défavorables avec ce qui est fait dans d'autres académies »<sup>54</sup>. Il évoque la possibilité de libérer de la place pour la Faculté de lettres et la bibliothèque en construisant un édifice uniquement consacré aux laboratoires des sciences.

La population des étudiants réguliers a grandi. Les Facultés qui s'étaient vu offrir une résidence dans le Palais universitaire bâti sous le Second Empire, après une période passée dans une situation précaire à dispenser leurs cours dans les salles de l'Hôtel de ville, sont désormais à l'étroit. Un inspecteur du département témoigne que « les planchers de la bibliothèque menacent à tout moment de s'effondrer sous leur poids »<sup>55</sup>. Les expériences des chimistes dérangeant, par l'odeur, les cours voisins et la manipulation des produits dans des milieux confinés représente une réelle menace pour la sécurité des étudiants. A ses yeux « deux autres villes seulement possèdent pour leur Faculté des sciences une installation aussi défectueuse que celle de Rennes ». Après une période de disette financière, la décision est donc prise par l'Etat de financer une nouvelle construction pour loger les 5 chaires de la Faculté des sciences de Rennes (mathématiques, physique, chimie, zoologie et botanique, géologie et minéralogie). Cette volonté étatique sera bien sûr supportée par la municipalité et son chef de file de l'époque : Edgar le Bastard.

## ***1. Pasteur, un monument à l'enseignement, un monument à la Ville?***

### ***a) La personnalité ambiguë de le Bastard : entre aspirations républicaines et rêve de grandeur***

Edgard le Bastard est issu du milieu bourgeois de Rennes. Titulaire d'une licence de droit de la Faculté, il se lance alors dans la tannerie, et amasse une fortune considérable qui sera la plus importante de Rennes à l'époque. Le Bastard est donc un représentant de la caste habituellement au pouvoir à Rennes, il traduit d'ailleurs ses aspirations à l'embellissement et à la grandeur intellectuelle de la ville en devenant un des grands maires bâtisseurs de Rennes. Mais la personnalité de Le Bastard est plus complexe qu'il n'y paraît. S'il est issu de l'élite et a des rêves de grandeurs, ceux-ci se font jour dans un cadre clairement républicain et non dans une nostalgie aristocratique. Le Bastard est un

---

<sup>54</sup> A.M. de Rennes, M233, *Lettre du 9 mai 1883*

<sup>55</sup> A.M de Rennes, M233, Conseil général session du 26 aout 1887, rapport de Monsieur Rouleaux

républicain de la première heure<sup>56</sup> et ses tendances sont aux populismes, oscillant entre le boulangisme (qui à Rennes attire la gauche) et le radicalisme. Capitaine d'industrie, il se sent proche du peuple et méprise l'esprit bourgeois de l'élite rennaise<sup>57</sup>. Les travaux qu'il entreprend à Rennes doivent permettre à ses yeux de fournir du travail aux artisans de la ville. Enfin, il croit à l'élévation par l'éducation et sera bientôt surnommé le « laïcisateur ».

Dans le cadre de la commande pour le Palais des Sciences son influence se ressent. Il souhaite enraciner durablement ce symbole de l'éducation laïque et pour ce faire il n'imagine pas la demi-mesure. Ainsi, lorsque le doyen lui demande la portion subsistante de l'Hôtel du Guerry, afin d'y installer une annexe dédiée aux sciences en extension du Palais universitaire, ou que le ministre de l'instruction publique lui propose de parer au plus pressé avec une construction qui ne « devrait pas coûter plus de trois cent mille francs », ils ne rentrent pas du tout dans la conception que le maire se fait de l'édifice<sup>58</sup>. De fait, celui-ci coûtera au total, entre sa construction et son aménagement près de 1 152 000 francs (dont 250 000 pour le prix du terrain, fourni par la ville). L'Etat paiera au total 652 000 francs, rallongeant sa participation initiale en 1891 pour permettre l'aménagement intérieur et l'approvisionnement en électricité en 1893<sup>59</sup>. Le Bastard aura également un rôle décisif dans le choix du terrain.

### ***b) Le choix de l'emplacement pour le Palais des sciences***

Dès février 1884 le recteur Jarry écrit au maire le Bastard, pour annoncer qu'il écarte l'idée du doyen de construire une annexe sur la portion subsistante de l'Hôtel de Guerry et qu'il ira défendre auprès du ministre l'idée du terrain de Viarmes proposé par le maire<sup>60</sup>. Le recteur garde donc la primauté des décisions. L'imposition de ce terrain semble se faire sans réel débat, fait étonnant pour le nord de la ville quand on sait que le choix de l'emplacement des édifices publics avait toujours été problématique au cours du siècle (L'emplacement de l'Hôtel Dieu a par exemple particulièrement été polémique). De fait, les abords des quais attirant peu la spéculation avaient besoin d'être remplis. Toutefois, il aurait pu être envisageable de poursuivre la construction des

---

<sup>56</sup> Il se fera arrêté pour avoir crié « Vive la République » pendant le Second Empire (Histoire de Rennes, Gauthier Aubert, Alain Croix, Michel Denis)

<sup>57</sup> MEYER (Jean), Histoire de Rennes, Toulouse, Privat, 1984, p413

<sup>58</sup> JOUBIN (Louis), *Histoire de la Faculté des sciences*, Rennes, Francis Simon, 1900, p 94, Solution proposée par le doyen Sirodot.

<sup>59</sup> JOUBIN (Louis), *Histoire de la Faculté des sciences*, Rennes, Francis Simon, 1900, p 93

<sup>60</sup> A. M. de rennes, M 234, correspondances de 1884

nouveaux édifices universitaire au sud de la Ville. Il faut alors remarquer qu'à la même époque est décidée la suppression de la cale du Pré Botté et l'édification du Palais du Commerce. La volonté affichée de le Bastard est de magnifier les quais pour qu'ils deviennent l'expression de la puissance rennaise et de sa propre puissance, en masquant au passage l'échec de la dynamisation de l'économie fluviale par la canalisation. Les écuries de Viarmes offre un terrain idéal, appartenant à la municipalité, il se situe juste à côté de la cale de Viarmes que l'on envisage de supprimer également dès 1890 afin de "relier la ville à un quartier qui semble être isolé" pour "doter la ville d'une superbe et longue promenade au sud"<sup>61</sup>. Elle sera comblée au moment de la construction d'une gare de tramways, à la fin du 19e siècle. En emménageant à Viarmes, le bâtiment place Pasteur se dresse alors face à la gare du déshonneur, à l'emplacement que cette élite « nordiste » avait défendu bec et ongles. Une revanche qui, combinée à la volonté municipale, influera sur le parti pris architectural.

### ***c) La double fonction de l'édifice : de l'enseignement à la figuration de l'Espace public***

Au moment de la commande du projet, le recteur Liard précisa qu'il faudrait faire du nouveau palais « un atelier des sciences, pas un monument »<sup>62</sup>. Sont alors mis en tension deux éléments que sont l'esthétisme du bâtiment (sa façade, ses dimensions) et les nécessités du programme. La conciliation entre ces deux dimensions doit impérativement être résolue rapidement par l'architecte au vu de l'utilité du bâtiment, des délais impartis, et de l'investissement considérable de l'Etat. Si monsieur Liard fait ces recommandations c'est qu'il a en tête les problèmes rencontrés au Palais universitaire. La répartition et la circulation des salles y laissent à désirer, les choix de l'architecte Boullé avaient laissé un bâtiment en sous capacité dont l'équilibre architectural avait été très critiqué par ses contemporains. Les membres du conseil des bâtiments civils le qualifieront de médiocre à posteriori. Pourtant le Palais universitaire nous permet d'envisager la fonction monumentale de celui à venir : lors de la cérémonie de pose de la première pierre, monsieur Laferrière, inspecteur général du droit, représentant du ministre de l'instruction déclare :

---

<sup>61</sup> [http://patrimoine.region-bretagne.fr/sdx/sribzh/main.xsp?execute=show\\_document&id=MERIMEEIA35022394](http://patrimoine.region-bretagne.fr/sdx/sribzh/main.xsp?execute=show_document&id=MERIMEEIA35022394), délibération du conseil municipal, 1890

<sup>62</sup> JOUBIN (Louis), *Histoire de la Faculté des sciences*, Rennes, Francis Simon, Déclaration du doyen Sirodot, p. 96

*« La grande pensée qui fait le lien de nos institutions d'enseignement supérieur sera enfin majestueusement représentée par un monument d'architecture, comme les grandes pensées de la religion, de la justice, des libertés municipales qui ont leurs temples, leurs palais, leur hôtel de ville. Le monument universitaire, lui aussi, frappera vivement les esprits et fera naître dans les cœurs de nobles aspirations ».*<sup>63</sup>

Aucun discours issu de cérémonies pour le Palais des Sciences n'a pu être retrouvé. Mais nul doute que l'état d'esprit est le même pour les élites de la ville qui ne partagent pas l'avis de M. Liard, le préfet Henry avait d'ailleurs reproché à l'ancien Palais « une façade trop pauvre qui ne rappelait pas assez la destination de l'édifice »<sup>64</sup>. Aussi, si le Palais des sciences doit être fonctionnel, il doit aussi s'inscrire dans la ville comme un « monument universitaire », figurant à la fois le pouvoir des autorités municipales, la grandeur de la République et le prestige de l'enseignement qui y est prodigué aux élèves venus de tout l'ouest de la France.

## **2. Pasteur et ses usagers : Entre nécessités du programmes et parti pris esthétique**

*« L'auteur de cet avant-projet ne devra pas perdre de vue qu' une Faculté des sciences est un atelier des sciences et non pas un monument, que tout doit y être subordonné aux services, et que les divers services, tout en étant coordonnés ensemble, doivent être indépendants les uns des autres, le mieux serait qu'une tranche du bâtiment du sous-sol aux combles puisse être attribuée à chacun d'eux, Pour la distribution des pièces dans chaque service et pour les aménagements, monsieur l'Architecte devra tenir le plus grand compte des indications de Ms les professeurs. »*

Recommandations de professeur<sup>65</sup>

### **a) La mauvaise collaboration de l'architecte avec les professeurs**

La collaboration de l'architecte Martenot avec les professeurs est un prérequis de la commande. Ce dernier s'était illustré par sa capacité à écouter les demandes lors de l'aménagement du Palais universitaire. Le doyen Sirodot dira par exemple à ce propos que « les meubles, d'une simplicité qui n'exclut pas l'élégance, font honneur à

---

<sup>63</sup> JOUBIN (Louis), *Histoire de la Faculté des sciences*, Rennes, Francis Simon, p 71

<sup>64</sup> VEILLARD (Jean-Yves) *Rennes au XIXe siècle : architectes, urbanisme et architecture*, Rennes Editions du Thabor, 1978, p 316-318

<sup>65</sup> A.M de Rennes, M 233, Lettre du service de chimie au recteur, Annexe 1

*l'architecte M. Martenot* »<sup>66</sup>. Martenot est issu d'une famille modeste et s'est hissé au rang d'architecte grâce à une bourse départementale. Il a touché à de nombreux corps de métier de l'architecture au cours de sa formation. Il sait donc comprendre et s'adapter aux demandes. Pour le Palais des sciences il montre ce même professionnalisme. Il se rend ainsi à Toulouse et Bordeaux pour visiter les nouvelles Facultés des sciences et décide d'adapter le modèle toulousain aux besoins de la ville de Rennes (deux fois moins de professeurs en Bretagne). Il se montre également concerné par les préoccupations locales, notamment par la volonté de Le Bastard de fournir du travail aux artisans rennais. Ainsi, dans une lettre au maire, suite à une grève des tailleurs de pierre du Palais des Sciences en 1889, il écrit

*« Monsieur le maire (...) J'ai inséré dans le cahier des charges que le granit serait taillé à Rennes pour deux motifs : Le premier pour moi c'est que la taille est mieux faite au chantier qu'en carrière et qu'il y a moins de chance d'avoir des pierres écornés (...) Le second motif qui a bien son importance aussi, c'est de conserver à Rennes un certain nombre de tailleurs de pierre en leur donnant de l'ouvrage dans la ville même. »*<sup>67</sup>.

De même il montrera son intérêt à faire participer les étudiants des beaux-arts à la réalisation des sculptures de façade, estimant qu'il y a là une solution « économique et utile ». Martenot n'est donc pas un artiste fou peu préoccupé de ce qui l'entoure et des nécessités du programme. Pourtant il semble que dans cette collaboration avec les professeurs scientifiques, la dernière de sa carrière publique, les mécanismes se soient quelque peu grippés. Il faut d'abord noter que la relation de l'architecte n'est que très rarement directe avec les professeurs. En général ces derniers communiquent avec le recteur. Le recteur transmet au maire leurs volontés, qu'il teinte des siennes parfois en les faisant remonter jusqu'au ministre de l'instruction. Enfin, le maire s'adresse à l'architecte municipal. Les relations directes de Martenot avec le corps de l'instruction publique sont donc de fait limitées. A l'élaboration de l'avant-projet, le recteur Jarry écrit au maire Le Bastard :

*« Monsieur le maire, j'ai l'honneur de vous adresser copie de la dépêche que je viens de recevoir au sujet du projet de construction de la Faculté des sciences. J'y joins les programmes préparés par m. les professeurs et les observations auxquelles ils ont donné lieu de la part*

---

<sup>66</sup> <http://www.placepublique-rennes.com/2010/01/les-recherches-du-doyen-sirodot-au-mont-dol-des-mammouths-et-des-hommes/>

<sup>67</sup> A.M. de Rennes, M 233, lettre de Martenot, du 9 mars 1889

de l'autorité supérieure. Je vous serais reconnaissant de vouloir bien faire parvenir ces documents aussitôt que possible à M. l'Architecte »<sup>68</sup>.

Quand l'avant-projet est préparé, le maire le Bastard propose de faire monter à Paris Martenot afin qu'il détaille ses plans au ministre. On lui oppose que ce dernier ne sera pas présent sur cette période<sup>69</sup>. En 1891, lorsqu'est envisagée l'installation (en urgence) des professeurs, Martenot signale au maire Le Bastard qu'elle est irréalisable car les professeurs ne lui ont pas transmis les programmes d'installation<sup>70</sup>. Le maire transmet au recteur et lui demande de faire pression sur les professeurs. Celui-ci répond : « chacun des professeurs de la Faculté se tiendra successivement à la disposition de monsieur l'architecte afin d'arrêter, sur place, le programme des installations à opérer dans chacun des services » ; « tout le monde serait heureux d'arriver le plus tôt possible à une entente ». Cela ne se fera jamais. Martenot ne conduira pas au bout l'installation des professeurs. En 1892 le Bastard meurt et Martenot perd ainsi l'allié qui gérait pour lui les pressions du ministère de l'instruction et des professeurs. Son successeur, Morcel, se montre moins clément, comme le prouve un épisode concernant la restauration d'armoires anciennes. Le maire reproche à l'architecte une nouvelle dépense absente du devis et lui demande de finir l'installation au plus vite car pour lui « *La situation de la ville vis-à-vis de l'administration de l'enseignement supérieur en ce qui concerne la Faculté des sciences devient de plus en plus difficile* ». Martenot justifie l'absence des armoires sur le devis initiales par l'absence d'indications des professeurs à leur sujet dans leurs programmes. Le maire s'agace, demande au doyen de lui fournir directement toute nouvelle demande.<sup>71</sup> Il y a là une démonstration des problèmes de communication sur le projet, mais également, concernant les demandes des professeurs, d'un défaut du système en lui-même qui empêche leur bonne transmission, plus que de la volonté propre de Martenot. Toutefois, le parti pris de l'architecte, mettant beaucoup l'accent sur un façadisme et des dimensions monumentales restera dans les mémoires comme l'échec de ce dernier à entendre les demandes des professeurs. Il faut donc comprendre ce qui pousse à ce constat.

### ***b) Une structure inadaptée aux besoins du programme ?***

---

<sup>68</sup> A.M. de Rennes, M 233, Lettre du 3 novembre 1887

<sup>69</sup> A.M de Rennes M 233, Lettre de 10 août 1888 Monsieur le Maire à monsieur Liard

<sup>70</sup> A.M. de Rennes, M 235, correspondance d'octobre 1891

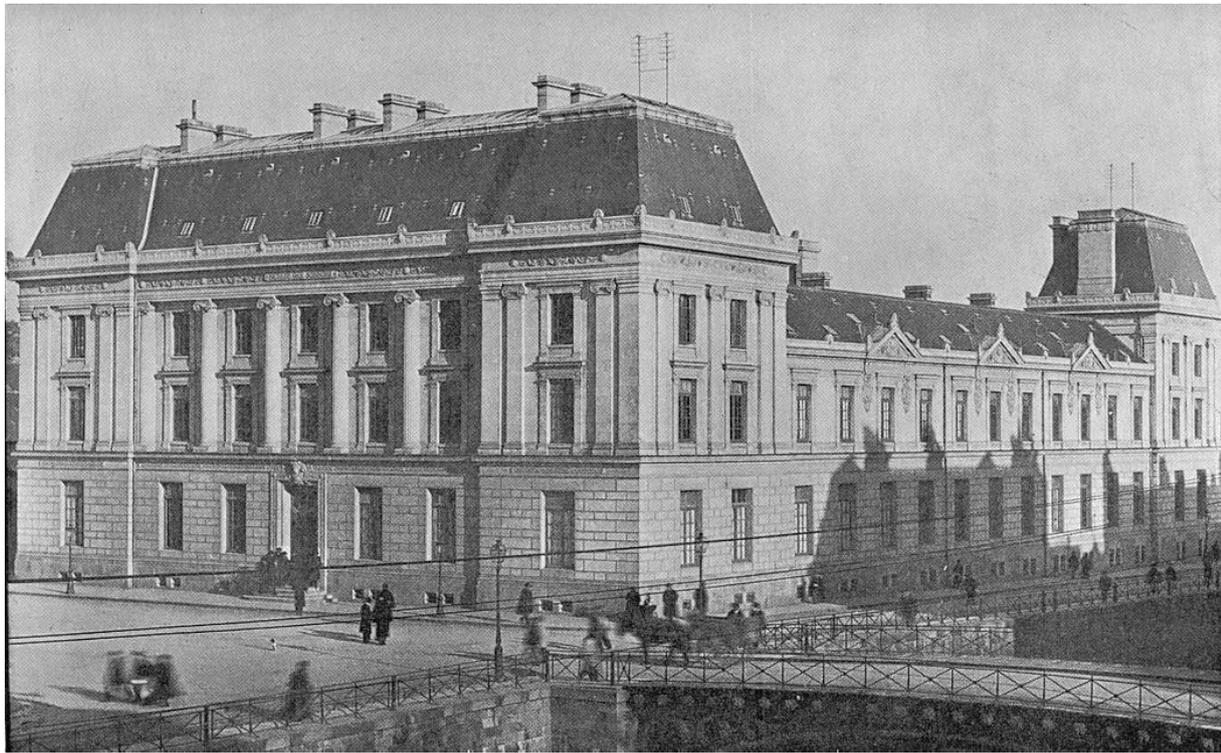
<sup>71</sup> A.M. de Rennes, M 235, correspondance du maire Morcel de février à août 1894

Martenot fait le choix d'un certain formalisme pour sa réalisation. Il reprend ici les principes des Beaux-arts en architecture et s'inscrit ainsi dans la dynamique nationale de reconquête de ces codes esthétiques par les républicains<sup>72</sup>. Le bâtiment Pasteur présente un aspect imposant de par ses pavillons de deux étages placés aux angles en légères saillies et son soubassement en granit. Le niveau du rez-de-chaussée, marqué sur toute la ceinture de bâtiment par l'emploi d'un appareil régulier à brossage en table vient accentuer la sensation d'ancrage au sol de l'édifice et son aspect monumental. De plus, l'architecte opte pour une façade ouest chargée d'un décor dit « néogrec », incluant un alignement colossal qui vient rythmer les 7 travées. L'entrée y est surmontée d'une grande figure de la déesse Minerve. Martenot insistait dans son devis sur la nécessité de « s'accorder avec les bâtiment existant à l'ouest de la place, mais aussi avec la prestigieuse façade du palais St-Georges au nord, et implicitement avec le palais universitaire placé de l'autre côté des quais ». La façade nord du bâtiment comprend une ouverture ornementée, tandis que les façades sud et est présentent des frontons triangulaires recelant des palmes académiques et la figure de Minerve ainsi que des médaillons représentant les figures de scientifiques célèbres (Descartes, Cauchy, Cuvier, Cl. Bernard, J-B Dumas, Lavoisier, Fresnel, Ampère) rappelant la destination du bâtiment. Il y a ici une volonté claire de ne pas tomber dans le même travers du déséquilibre décoratif de l'ancien palais universitaire. La répartition suit quant à elle les recommandations de monsieur Liard avec plus ou moins de bonheur. La distribution initiale s'efforce d'attribuer à chaque partie du bâtiment un service (au rez-de-chaussée : physique à l'ouest et au sud, chimie au sud et à l'est, mathématique au nord ; au 1<sup>er</sup> étage : zoologie et géologie, au 2<sup>ème</sup> étage : botanique, astronomie et mécanique). Deux amphithéâtres occupent l'aile transversale, formant deux petites cours intérieures. Des escaliers aux sous-sols et dans les pavillons sont chargés d'assurer une bonne distribution.<sup>73</sup>

---

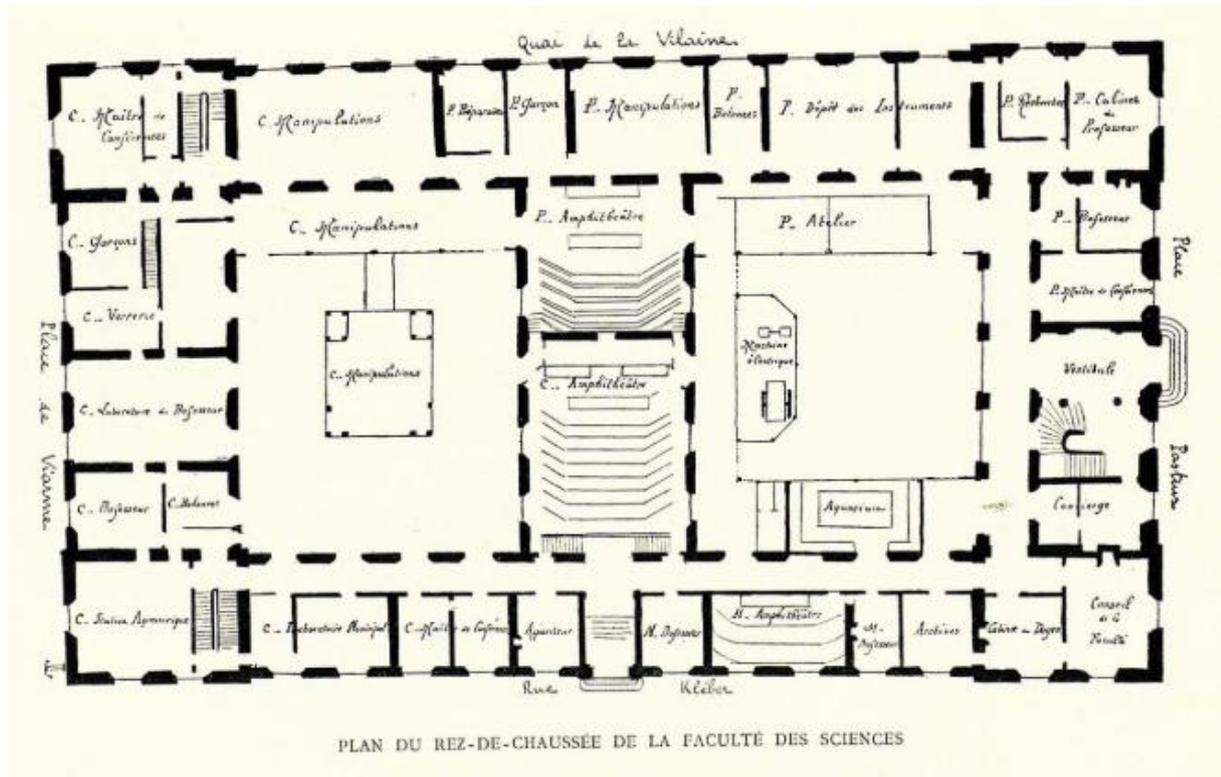
<sup>72</sup> ANDRIEUX (Jean-Yves), SIRINELLI (Jean-François), LAVIN (Marie), L'architecture de la République : les lieux de pouvoir dans l'espace public en France, 1792-1981, Paris , SCÉRÉN-CNDP, 2009, 301 p. L'exemple de l'Hôtel de ville de Paris.

<sup>73</sup> Cette analyse architecturale est un résumé complété des informations disponibles sur le site du Glad : patrimoine.region-bretagne.fr



Rennes 1 : Culture scientifique et technique

[http://cst.univ-rennes1.fr/digitalAssets/12/12552\\_hist17\\_1\\_.jpg](http://cst.univ-rennes1.fr/digitalAssets/12/12552_hist17_1_.jpg)



Extrait de l'Histoire de la Faculté des sciences L. Joubin.

Les principales critiques qui s'élèvent à l'encontre de la réalisation de Martenot sont le manque de circulation, de place, et de lumière. Ainsi, le doyen Sirodot qui avait complimenté Martenot pour ses installations dans le Palais universitaire se montre beaucoup plus critique quant au parti pris architectural du Palais des sciences, il écrit :

*Monsieur Liard, avait heureusement résumé en quelques mots le programme à remplir « Pas de monument, un atelier de Sciences. » Nous regrettons tous, et c'est la seule critique que je me permettrais, que le conseil de M. Liard n'ait pas été un ordre ; nous aurions préféré moins de pierre sculptée, moins de festons et d'astragales, mais plus de lumière, et à profusion. Nous aurions aimé une construction qui n'aurait peut-être pas eu la majestueuse ordonnance du style « néo-grec », mais où de grandes baies vitrées eussent remplacé les trop parcimonieuses fenêtres qui nous rationnent le jour ; M. Liard l'a bien dit, un atelier c'est ce qu'il nous eût fallu. La même erreur a été commise dans d'autres villes et je renvoie le lecteur qui voudra s'en convaincre à l'intéressante brochure Usine et Laboratoire, de notre savant collègue de Bordeaux, M. Duhem<sup>74</sup>*

Il faut noter que l'avant-projet de Martenot avait été approuvé par le même M. Liard, qui avait même insisté dans ses commentaires sur l'avant-projet présenté en 1887 pour que tous les « caprices » des professeurs ne soient pas pris au pied de la lettre par Martenot afin d'éviter certains doublons. La critique de Sirodot est donc quelque peu faussée, les représentants du ministère ayant approuvé le parti pris architectural de Martenot, n'y trouvant aucune correction à apporter, comme le prouve cette lettre du nouveau recteur Jarry du 17 janvier 1888 :

«Monsieur le maire, M Liard, directeur de l'enseignement supérieur, m'a fait savoir qu'il a examiné l'avant-projet de M Martenot pour la construction d'une nouvelle Faculté des sciences, que M Guivain, architecte, chargé de l'inspection des bâtiments de l'enseignement supérieur, l'a examiné également, et que, après retouche de quelques détails dans la distribution, l'avant-projet a été adopté. Monsieur Liard me dit textuellement « Les plans sont maintenant sur un bon pied »<sup>75</sup>

L'avant-projet de Martenot, corrigé par Liard, ne correspond pas exactement aux programmes des professeurs, qui expriment leurs désirs d'espace dans leurs

---

<sup>74</sup> JOUBIN (Louis), *Histoire de la Faculté des sciences*, Rennes, Francis Simon, Déclaration du doyen Sirodot, p 96

<sup>75</sup> A.M. de Rennes, M 234, Lettre du Recteur Jarry au maire, 17 janvier 1888

propositions. Voici un tableau comparatif entre les besoins exprimés et ceux inscrits à l'avant-projet de Martenot en 1887<sup>76</sup> :

| Enseignement         | Surface demandée par les professeurs | Surfaces prévue dans l'avant-projet |
|----------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Chimie-agronomie     | 609 m <sup>2</sup>                   | 516m <sup>2</sup>                   |
| Physique             | 522 m <sup>2</sup>                   | 439 m <sup>2</sup>                  |
| Minéralogie-géologie | 303 m <sup>2</sup>                   | 342m <sup>2</sup>                   |
| Zoologie             | 982m <sup>2</sup>                    | 639 m <sup>2</sup>                  |
| Botanique            | 400 m <sup>2</sup>                   | 307m <sup>2</sup>                   |
| Astronomie           | 40 m <sup>2</sup>                    | 44m <sup>2</sup>                    |
| Mécanique            | 36 m <sup>2</sup>                    | 44m <sup>2</sup>                    |

La contrainte de l'espace avait été envisagée par Martenot qui indiquait que « *si dans l'avenir les progrès de la science exigeaient un agrandissement de la Faculté on pourrait toujours l'obtenir aux dépend de la cale de Viarmes*<sup>77</sup> », élément qui se concrétisera dans les années 1950 par la construction de l'extension de Yves Lemoine. Le successeur de Martenot, Le Ray, sera chargé de l'aménagement intérieur du bâtiment. Cette architecte au principe fonctionnaliste ne sera pas neutre dans la critique qui restera de l'édifice aux accents formalistes conçu par son prédécesseur. Il construira plusieurs annexes qui viendront renforcer son argumentaire en répondant aux besoins d'espace des professeurs. La critique du façadisme du bâtiment Pasteur, si elle marque un changement de personnalité au poste d'architecte de la ville, marque aussi peut être déjà un changement de mentalité des élites intellectuelles, recherchant désormais l'imposition plus par l'efficacité que la figuration.

### **c) L'école de médecine de Le Ray en contre point**

Le Ray est nommé architecte de la ville en 1895, il prend le relais de Martenot après 40 années de service de ce dernier. Issu du courant de l'architecture fonctionnelle Le Ray milite dans ses ouvrages pour une architecture simple, correspondant avant tout aux nécessités du programme. Ses qualités lui ont permis de remporter des concours des

---

<sup>76</sup> A.M. de Rennes, M 233, tableau résumé des lettres de professeurs et de l'avant-projet corrigé par Liard, Juillet-Dec 1887

<sup>77</sup> A.M. de Rennes, M 233, Lettre au maire du 20 juin 1887

Beaux-Arts, notamment le concours de l'école de Petit-Colombes en 1887. Moderne et novateur, le Ray va trouver à Rennes la possibilité d'affirmer ses convictions en matière d'architecture en opposition à l'éclectisme aux accents formalistes de son prédécesseur. Si le Ray se refuse à un affrontement direct avec Martenot (notamment parce qu'il doit prendre le relais sur un certain nombre de bâtiments, dont le bâtiment Pasteur), son œuvre se construit en réquisitoire contre le style de ce dernier, dont le manifeste le plus cinglant est la réalisation de l'école de médecine. En 1895, l'école de médecine se retrouve elle aussi à l'étroit et exprime le besoin de nouveaux locaux. Le Ray réalise cette école en deux ans, sur un terrain difficile (la construction doit se faire en deux étapes le temps de supprimer une écluse), avec un budget (200 000 francs) et des délais très réduits. Il réalise un bâtiment de plein pied, comprenant de vastes fenêtres, ouvert sur l'extérieur, dépouillé de décor. Il y applique les principes du fonctionnalisme, partir de l'intérieur vers l'extérieur, partir du mobilier vers l'enveloppe en favorisant l'hygiène, la luminosité et l'économie. L'ensemble est une réussite qui satisfait les professeurs. « Simplicité et sobriété, construction économique avant tout ». « L'architecte ayant rejeté toute décoration inutile et coûteuse et ayant recherché dans la silhouette et la composition sobre de ses façades à indiquer la destination de l'édifice construit »<sup>78</sup>. Comment ne pas voir dans cette réalisation et la description qu'en fait Le Ray une critique en forme de miroir inversé de la faculté des sciences dont il parvient difficilement à achever l'installation ? Comment ne pas poser la question d'un possible fourvoiement de Martenot dans son projet ?

### ***3. Pasteur, dernière œuvre en forme d'excès de pouvoir pour un architecte sur le tard ?***

#### ***a) Le statut d'architecte de la ville***

La thèse de Jean Yves Veillard déjà citée évoque la constitution progressive du statut d'architecte de la ville à Rennes et considère l'arrivée de J-B Martenot comme un élément fondateur. Les siècles précédents avaient fait des différents « architectes » de la ville des hommes surchargés de travaux (voieries, restaurations d'édifices municipaux, cumul avec la fonction d'architecte du département, travaux neufs), souvent mal payés

---

<sup>78</sup> A. M. Rennes, Mx 211 rapport d'Emmanuel Le Ray du 24 novembre 1899

(interdiction du travail pour le secteur privé, intéressement faible et seulement sur les constructions nouvelles) et dont certains considéraient la fonction comme un passe-temps (certains bourgeois sans qualification particulière l'ont occupé). Millardet avait été une première étape vers la stabilisation du statut, mais ce prédécesseur prestigieux avait été attaqué dans son honneur par des suspicions de détournements de fonds municipaux au profit de travaux effectués pour le privé. D'autre part on avait remis en cause son utilité en argumentant pour son remplacement par un architecte-voyer, et des concours pour les constructions nouvelles. Millardet avait surtout perdu la confiance des élus, caractère essentiel de sa fonction. Ses successeurs ne sauront pas retrouver le prestige de Millardet, laissant la place au recrutement de Martenot pour marquer l'histoire de la fonction.

En 1857 Martenot est un architecte à la cote montante, chargé d'une section de travaux au palais du Louvres. Issu d'une famille modeste, aidé par des bourses d'Etat, s'étant hissé par son mérite et son travail au rang d'architecte, il a conscience de ce que représente le sacrifice de sa carrière parisienne prometteuse et décide donc de négocier longuement avec le maire de Léon son installation en province. A la suite de ces négociations, Martenot s'impose dans un poste plus que confortable. Ses missions sont clairement définies : pour éviter une surcharge de travail l'architecte de la ville est secondé par l'inspecteur de la voirie et un cabinet d'une dizaine de collaborateurs. Il ne cumule pas avec la fonction d'architecte du département. D'autre part, Martenot a longuement discuté les conditions de sa rémunération et de son statut de fonctionnaire. Il obtient la garantie de l'exécution par son cabinet de tous les travaux d'infrastructures publiques nouvelles, même de programmes d'autres architectes ayant été approuvés sur concours. Il négocie âprement la part variable sur ces constructions, obtenant 2% sur chacune d'elles, ainsi que pour les travaux de reconstruction et de réparation et d'un traitement fixe de 4000 francs. Enfin, il obtient d'Ange de Léon de pouvoir continuer à travailler pour des particuliers. Au total Martenot gagne beaucoup plus que ses homologues d'Angers ou du Mans. Il s'impose par ce statut créé sur mesure comme un homme puissant. De plus, les conditions de sa nomination, qui passe par un rapport direct avec Ange de Léon, évinçant le préfet qui avait l'habitude d'y jouer un rôle,

marque l'orientation d'une fonction fortement liée au rapport de confiance avec le maire.<sup>79</sup>

**b) Martenot, de l'éclectisme reconnu à l'usure du pouvoir et du style**

L'arrivée de Martenot est marquée par les travaux du lycée, la construction de la serre du Thabor, puis la réalisation des halles. La construction du système d'adduction de Rennes, qui avait été reportée plusieurs fois, et son inauguration en 1882, signe définitivement la reconnaissance de la ville à l'architecte. L'arrivée de l'eau à Rennes, place de la Motte, est inaugurée aux cris de « Vive Le Bastard ! Vive Martenot ! ». Elle marque la revanche de Rennes sur les railleries de De Courcy et la consécration de la relation entre un maire et son architecte. Martenot profite grandement du volontarisme du maire bâtisseur. Architecte éclectique, il multiplie les constructions des plus simples aux plus fastueuses et s'enrichit sans que Le Bastard n'y trouve à redire au vu de l'apport évident de l'architecte pour le rayonnement de la ville. La mort de Le Bastard, son ami et protecteur, sera un coup dur pour Martenot.

La confiance de la municipalité dans son style et ses méthodes est remise en cause. Les restrictions budgétaires, après que Le Bastard ait laissé la ville endettée, change la vision de la municipalité sur les sommes importantes engagées dans les travaux en cours. Ainsi, le maire Morcel s'agace sur le dossier de la Faculté des sciences: dans des lettres d'octobre 1893 et de janvier 1894 il s'inquiète de la justification des nouvelles dépenses de Martenot et remet en cause l'usage qu'il fait des deniers publics versés à son cabinet. Il met en avant la différence entre les sommes mandatées par les travaux et les dépenses déjà déclarées (264 856 francs d'argent dont la dépense n'a pas été indiquée) et appelle l'attention de Martenot « sur cette somme considérable dont il convient de justifier l'emploi avant de demander la création de nouvelles ressources ». D'autre part il demande à Martenot de rappeler à ses employés « qu'ils se doivent avant tout à l'administration municipale »<sup>80</sup>. Ces soupçons sont quelque peu injustes : Martenot a toujours été rigoureux sur la dépense. Ses devis sont très précis, et les correspondances tenues pour l'adjudication des travaux de la Faculté montrent qu'il y favorise toujours les matériaux locaux, coûtant moins chers (pierre de taille, bois). Toutefois il est possible que la critique vienne plutôt attaquer la cause de la dépense : le

---

<sup>79</sup> VEILLARD (Jean-Yves) *Rennes au XIXe siècle : architectes, urbanisme et architecture*, Rennes Editions du Thabor, 1978, « De Millardet à Martenot et Le Ray : De l'échec à la réussite » p 51-80

<sup>80</sup> A.M. de Rennes, M 235, correspondances de 1893-1894. Martenot est accusé d'utiliser ses architectes pour des travaux privés alors que son cabinet est payé par la mairie.

parti pris architectural de Martenot. Si Martenot fait toujours attention au choix des matériaux, il privilégie des approches stylistiques qui donnent une impression d'un faste excessif pour la nouvelle municipalité qui ne partage plus les visions d'un Le Bastard. Martenot se trouve prisonnier du parti pris architectural qu'il pratique depuis 12 ans pour son principal client, appliquant aux bâtiments publics d'importance une certaine démesure (cf. La restauration de la préfecture<sup>81</sup>). Engagé dans les travaux du Palais du Commerce et de la Faculté des sciences, Martenot est alors perçu comme un architecte dépensier qui ne correspond plus aux aspirations des nouvelles autorités. Il démissionne à 66 ans, encore dans la pleine possession de ses moyens. Ce départ précipité illustre la rupture de confiance entre l'architecte et la municipalité, une rupture aussi entre la municipalité et un style architectural, désormais estimé trop fastueux. Il laisse deux constructions en cours, le Palais du commerce et la Faculté des sciences, qui ont en commun leur commanditaire, la démesure, et un effort fait sur la décoration des façades pour parfaire l'esthétique des quais. Ces deux entreprises monumentales ont-elles perdu leur sens à la mort de le Bastard ?

**c) *Le Palais du Commerce et la Faculté des sciences : « un monumentalisme vide ? »***

La critique d'un monumentalisme vide est construite largement a posteriori sur l'œuvre de Martenot. Son successeur et la génération d'architectes fonctionnalistes qui l'accompagne en sont les principaux instigateurs. Ils prennent le Palais du Commerce et la Faculté des sciences comme exemples. Le palais du commerce a été commandé par E. le Bastard en 1881. Celui-ci envisage depuis longtemps un hôtel pour le télégraphe et l'administration des postes, ainsi qu'un lieu où les grands commerçants puissent se réunir au cœur de la ville. Il souhaite l'ériger sur le vaste terrain de l'ancienne cale du Pré Botté, ne prenant pas en compte que l'espace y sera peut-être plus important que nécessaire pour un édifice de cette fonctionnalité. Il déclare comme « *impossible de songer à construire sur ce vaste emplacement sans être décidé à y placer un édifice monumental. La situation l'exige au point de vue de l'embellissement de la ville... Il y a donc lieu d'adopter un plan d'ensemble qui sera réalisé au fur et à mesure des ressources* »<sup>82</sup>. Martenot en bon éclectique s'adapte à la demande de son client, et

---

<sup>81</sup> VEILLARD (Jean-Yves) *Rennes au XIXe siècle : architectes, urbanisme et architecture*, Rennes Editions du Thabor, 1978, p 429 : La préfecture est considérablement agrandie, au-delà des besoins.

<sup>82</sup> VEILLARD (Jean-Yves) *Rennes au XIXe siècle : architectes, urbanisme et architecture*, Rennes Editions du Thabor, 1978, p 419

produit un avant-projet fastueux, allant bien au-delà des possibilités financières de la ville et de ses réels besoins pour le service des postes et du télégraphe. Le Palais, achevé en 1929, reste le symbole d'une vision où l'apparence architecturale compte comme la fonctionnalité principale du bâtiment. 38 ans pour finaliser une construction revue au rabais, largement financée par l'Etat, et qui n'abritera jamais les activités de commerce, sinon celles de l'Etat qui peinent à le remplir : tout un symbole au cœur de Rennes.

Le Palais du commerce marque le début de constructions plus fastueuses pour Martenot, avec l'introduction d'un ordre colossal III<sup>ème</sup> République de la fin XIX<sup>e</sup>. Faut-il y voir l'orgueil de l'architecte et ses rêves de grandeur, ou la simple transposition des désirs d'un maire plus audacieux que les précédents ? La Faculté des sciences, construite à la même période, rencontre la même critique d'un façadisme sans réel substance et produisant plus d'inconvénients que d'avantages à l'utilisation. Il faut toutefois lui opposer que, contrairement au Palais du commerce, le bâtiment n'est pas trop vaste par rapport à la demande qui motive sa construction. La critique entre fonctionnalité et esthétisme est construite a posteriori. Le fonctionnalisme issu de l'hygiénisme s'est imposé en toute fin de siècle à Rennes. Il faut rappeler que les bâtiments orientés sur des tendances rationalistes et fonctionnalistes faisaient figure d'avant-gardistes à Rennes où peu de réalisations de ce type avaient été produites. Martenot avait étudié son sujet<sup>83</sup> et son avant-projet avait été présenté comme modèle à l'exposition universelle de 1889 dans la catégorie des bâtiments universitaires, montrant que son parti pris architectural était alors perçu comme celui qui convenait pour ce genre d'édifice. Toutefois, du point de vue moderne, il est effectivement aisé de critiquer l'absence de luminosité et d'espace, et la complexité de la distribution induite par le parti pris architectural pour l'extérieur du bâtiment. On peut également critiquer la petitesse de la place dégagée devant le bâtiment pour dégager la vue du palais St Georges, comme si la monumentalité de la faculté ne correspondait pas à l'espace donné par l'emplacement. Pour autant, celui-ci fait-il office de monumentalisme vide ? Cela sous-entendrait que la fonction monumentale du bâtiment, de représentation, perd de sa substance et donc de sa pertinence. L'idée est alors que non seulement l'aspect monumental du bâtiment n'apporte aucune valeur ajoutée, dégradant même les conditions d'utilisation, mais que de surcroît il ne réalise aucunement sa fonction d'incarnation.

---

<sup>83</sup> A.M de Rennes, M 233, Une lettre du 20 juin 1887 témoigne qu'il s'est rendu aux universités de ... et ... pour comprendre les besoins.

Or, ce bâtiment donne corps à une communauté en lui rappelant son passé, revenant au sens premier du monument. Ainsi, si les scientifiques sont quelques peu critiques sur les aménagements, ils sont aussi satisfaits que la Faculté des sciences qui s'est instituée comme une véritable entité autonome, puisse s'authentifier dans ses propres murs, couverts des grands scientifiques qui ont fait le prestige de leurs enseignements. Par-delà la représentation de l'enseignement scientifique, le Palais des Sciences incarne une vision de la société. Il est la convergence de tous les processus qui ont eu cours en cette fin de siècle. D'une part, l'élévation d'une bourgeoisie, dont elle reprend les idéaux néo-classiques et palladiens dans son fronton de style néo-grec. Martenot fait partie de cette classe sociale qui voit dans les aménagements du centre-ville un nécessaire prestige. Il s'inscrira d'ailleurs dans la liste d'opposition à la mairie de Morcel aux visions plus rationalistes. Le bâtiment incarne également à sa manière la fracture Nord-Sud qui s'est initié en cette fin de siècle à Rennes : il regarde vers le parlement et la Motte, par sa façade Ouest richement décorée et son ouverture au Nord. Le bâtiment ne comporte aucune ouverture au Sud. Il représente également la volonté de grandeur municipale. Il est le symbole de la victoire universitaire sur Nantes, un centre de rayonnement pour Rennes (des professeurs prestigieux tels que Dujardin s'y succéderont) et aussi à l'échelle du département (qui subventionne la construction à hauteur de 150 000 francs) . Le Palais des Sciences est aussi le fruit d'un investissement national important, près de 500 000 francs. Il doit correspondre aux exigences formelles de cette institution et notamment aux valeurs républicaines combattives du ministère de l'instruction du moment : le palais universitaire avait déçu par son manque d'ornementation, Martenot doit tenter de jouer le jeu d'une certaine harmonie, d'une réponse avec les façades tout en misant sur une plus grande ornementation. Au final, si les scientifiques désiraient un atelier des sciences, l'emplacement et les dynamiques institutionnelles sous-tendant la création du bâtiment réclamaient un monument.

## ***CONCLUSION***

Le bâtiment, monumental, fait pour durer, s'inscrit dans l'espace public dont il constitue un repère visuel. Il est le reflet de la société rennaise telle que la conçoivent les décideurs politiques. On peut parler de monumentalisme d'imposition. Le palais des sciences, né du contraste entre ambitions municipales et réalités du financement étatique, s'inscrit dans une ville en mutation et un tissu urbain conflictuel. Il représente

un enseignement républicain appuyé sur la science contre la religion. Cette volonté politique rejoint les aspirations de la population de la Haute Ville, très présente au conseil municipal. Le bâtiment de la place Pasteur se dresse face à la gare du déshonneur, à l'emplacement d'un Viarmes défendu bec et ongles par l'élite « nordiste ». Mais la contrainte symbolique imposée au Palais des Sciences nuit au respect du programme, d'autant que la vie et les réalisations de l'architecte Martenot incarnent ces tensions institutionnelles et sociales. On pourra bien attribuer l'absence d'innovation architecturale à des moyens financiers insuffisants ou à une inspiration usée par quarante ans de pratique. Le Palais des sciences de 1898 marque peut-être simplement la fin d'une époque, celle du règne de Martenot et des architectes du Second Empire, mais surtout de la puissance langagière de l'architecture : la génération des architectes fonctionnalistes, fils de la République méritocratique, renvoient les fioritures à un inutile appareil bourgeois. L'école ayant atteint son but d'alphabétisation des masses, l'architecture publique renonce à traduire la majesté du pouvoir au profit d'une importance accrue accordée à l'image et à la communication.

## ***II. L'ESPACE PUBLIC OPPOSITIONNEL: PASTEUR AU TEMPS DE LA DESACRALISATION***

La seconde étape capitale de la vie du bâtiment a lieu au printemps 1968. Il est laissé à l'abandon par les scientifiques qui déménagent au campus de Beaulieu au bénéfice des étudiants de chirurgie dentaire qui revendiquent la création d'une école nationale de chirurgie dentaire et d'un centre de soin universitaire. Rennes après guerre change de visage. L'espace public physique dans lequel s'inscrit le bâtiment de l'ancienne Faculté des Sciences n'est plus le même, sa valeur architecturale et son pouvoir d'incarnation non plus. La modernisation des Trentes glorieuses conduit à un double mouvement. D'une part, l'intellectuallisation de la population rennaise initiée par la Troisième République porte ses fruits : un espace public immatériel se crée à Rennes, dans une presse en partie universitaire et foisonnante. Peu à peu, celui-ci se convertit en espace de contestation, d'opposition au pouvoir étatique de la 5<sup>ème</sup> République. D'autre part, l'espace public matériel, constitué par le nouveau paysage urbain est en mutation et une crise de la monumentalité des bâtiments anciens face à la modernité exacerbée apparaît. La rencontre de ces deux processus permet au bâtiment Pasteur de trouver un second souffle.

### ***A. LES TRENTES GLORIEUSES, RENNES ET LE FONCTIONNALISME : LA PERTE DE LA DIMENSION SYMBOLIQUE DU CENTRE ?***

Les années d'après guerre sont marquées par l'action du maire Henry Fréville, qui mise sur une modernisation par la planification dans l'air du temps. En grande difficulté au sortir de la Libération, Rennes profite petit à petit d'une expansion incroyable lui valant le prix de l'expansion de la ville française décerné en 1967 par le magazine la ville française<sup>84</sup>. Le développement rapide des périphéries pose la question de la recomposition de centre-ville.

#### ***1. L'entrée dans la nouvelle urbanité : Rennes prix d'expansion de la ville française de 1967***

---

<sup>84</sup> <http://fresques.ina.fr/ouest-en-memoire/fiche-media/Region00378/rennes-de-l-an-2000.html>

### ***a) Les vastes constructions de logements : engagement de l'Etat et de la municipalité***

La question de l'habitat populaire avait été abordée au début du siècle par des mairies volontaires comme celle de Janvier, qui s'étaient appuyées sur les lois de l'habitat bon marché pour tenter de créer un habitat social. La loi Loucheur de 1928 donnera un nouveau souffle à ces politiques, la municipalité régulant l'habitat se trouvant derrière la gare. L'entrée dans la modernité architecturale, proche du rationalisme, se fait à l'arrivée du nouvel architecte de la ville Yves Lemoine, qui construit avant guerre des bâtiments collectifs déconcertant une population habituée aux constructions lourdes du début du siècle.<sup>85</sup> La volonté manifestée était alors d'étendre l'offre de logements, et de réduire l'insalubrité des quartiers s'étendant au delà des voies de chemin de fer, sans réel ordonnancement. Toutefois, ces efforts sont insuffisants. En 1945, Rennes est l'une des villes les plus défavorisées sur le plan du logement, 22 % de ses immeubles d'habitation sont en surpeuplement critique (moyenne nationale : 9%), 33 % des appartements sont dépourvus d'accès à l'eau, 42% de WC intérieur. 20 % des constructions ont plus de 100 ans<sup>86</sup>. Conçu pour répondre aux besoins les plus présents, la cité de Cleunay sort de terre en 1954 au sud ouest de la ville. C'est l'une des premières cités d'urgence construite en France, elle n'offre que peu de confort<sup>87</sup>. Peu à peu la planification s'organise. Une étude de 1956 prévoit une augmentation du nombre d'habitants de 124 000 à 200 000 habitants en 15 ans due au boom démographique. Chaque année la municipalité prévoit de construire 3000 logements. Henry Freville aidé de son bras droit Graff et de l'urbaniste conseil, l'architecte Louis Arretche (auquel succède Michel Marty), organise la collaboration avec l'office des HLM et l'entreprise d'économie mixte SEMAEB. Une politique d'investissement foncier volontariste est mise en place. Rapidement, la municipalité bénéficie de la nouvelle législation sur les ZUP et deux nouveaux ensembles sont construits, Villejean Malafieux et la Zone Sud, créant au total 20 000 logements. D'autre part l'équipe d'Henry Fréville lance de grands programmes pour en finir avec les zones insalubres et vétustes du centre-ville, ou du péricentre. Il y a une rupture avec l'histoire de Rennes. Ainsi, les faubourgs qui avaient

---

<sup>85</sup> GUENE (Hélène), *L'Eglise, l'Etat et les architectes : Rennes, 1870-1940*, Wetteren (Belgique), Norma, 1995, p178-239

<sup>86</sup> A.M de Rennes 1078w56, FREVILLE (Henry), *L'expérience rennaise, COLLOQUE NATIONAL des Facultés de droit et des sciences économiques*, mai 1963

<sup>87</sup> A.M de Rennes 1078w56, article du Ouest France du 8 octobre 1964: *Qu'est ce qui ne va pas à Cleunay ?*

vu le jour à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle sont détruits et reconstruits dans un souci de modernité. La rue de Nantes et la rue de Brest sont ainsi entièrement revues. La tour des Horizons remplace le faubourg de Bourg L'Evequeet devient le symbole de cette nouvelle modernité.

### ***b) Planification urbaine : entrée dans l'industrialisation et le consumerisme***

Très tôt Henry Fréville engage Rennes sur la voie de l'urbanisme. La capacité de prospection et de réflexion dans ce domaine devient elle-même un argument de son attractivité. La création de l'AUDIAR, et les réalisations des PUD et SDAU pour la ville, marquent l'entrée dans une nouvelle ère pour Rennes, celle de la fin de l'urbanisation sans urbanisme. Dans une interview à la revue entreprise en 1968, Henry Fréville expose « *Une ville doit être gérée et c'est le cas de celles qui réussissent* »<sup>88</sup>. Il mène avec son premier adjoint une grande politique d'acquisition foncière pour permettre la réalisation de la planification transformant la municipalité en un instrument technocratique, qui fait peu état de l'appartenance politique à cette époque. De fait Fréville, centriste, s'entoure de personnalités dont les capacités comptent plus que la sensibilité politique. Cette ambition gestionnaire et technicienne se traduira par la création de Rennes District en 1970, en association avec les communes alentours. La planification conduit à une spéculation acharnée de certains propriétaires, en contraste saisissant avec la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Fréville, s'agaçant contre les retards pris par les constructions dira « tout se passe comme si la notion de propriété avait trouvé une expression nouvelle dans la notion d'un droit complémentaire à la spéculation »<sup>89</sup>. La mode est au zoning et à la fluidification des flux prônés par Le Corbusier dans sa fameuse Charte d'Athènes, laquelle établie 4 fonctions de la ville fonctionnelle : la vie, le travail, les loisirs et les infrastructures de transport. Très vite la municipalité convient que Rennes va manquer d'offres de travail face au nouvel essor démographique. Elle décide alors de créer de grandes zones industrielles pour stimuler l'activité en offrant des conditions favorables à l'implantation des entreprises (impôts, extension du système d'eau, de gaz). Il s'agit alors pour Rennes de réaliser enfin la conversion à l'industrie, après le raté de la première révolution industrielle. Après

---

<sup>88</sup> A.M de Rennes 1078w56, *La firme Rennes et ses dirigeants*, Revue entreprise n°646, 27 janvier 1968

<sup>89</sup> A.M de Rennes 1078w56, FREVILLE (Henry), *L'expérience rennaise*, COLLOQUE NATIONAL des Facultés de droit et des sciences économiques, mai 1963

l'arrivée de Citroën en 1952 à Chateaugiron, véritable bouleversement dans la région, Rennes, nouveau pôle de développement, axe sur les technologies de pointes et de la télécommunication. Rapidement, les Trente glorieuses amènent la nouvelle ère des masses et de la consommation. Fréville a conscience de l'importance des loisirs. Dans une ville qui compte 45 000 jeunes de moins de 20 ans en 1963 et peu d'infrastructures à leur destination, il décide de développer les complexes sportifs et dans une certaine mesure culturels (Maison de la culture, Maison de la jeunesse). Cherchant à offrir à chaque nouvel ensemble, les infrastructures nécessaires à son épanouissement (école, salle de sport, centre social) il crée ainsi de véritables villes dans la ville. Lors d'un colloque en 1963 ce dernier sous-entend clairement que l'Etat construit du logement sans réellement penser au reste<sup>90</sup>. Le PUD prévoit également le développement de grandes surfaces en périphérie, la première sera le centre Alma au Sud. Celles-ci doivent pourvoir à la demande nouvelle, créée par l'arrivée des réfrigérateurs, d'une gamme plus étendue de produits permettant de réaliser ses courses « en une fois ». Elles symbolisent la dynamique d'extension de la ville au delà de ses anciennes frontières et d'une forme de consommation rendant la voiture indispensable.

### ***c) Le règne du tout-automobile***

Dans les années 1960, l'ensemble du parc automobile augmente de 12% chaque année à Rennes. C'est un peu au-dessus de la moyenne nationale. Nœud de communication depuis toujours, Rennes rencontre de plus en plus de difficultés de circulation en centre-ville, qui cumule le trafic urbain et ceux des grands axes de Paris-Brest et Paris-Lorient. Ainsi, lors d'une étude sur le centre-ville datant de 1973, Yves Negro écrit:

*« Qu'est-ce qu'un centre-ville ? Peut-être pourrait-on répondre que c'est simplement là où, dans une rue rétrécie, le flot des voitures venant de la périphérie et de l'extérieur devient si dense que personne n'avance plus et qu'il est en même temps impossible de trouver le moindre emplacement pour stationner »<sup>91</sup>*

M. Graff, premier adjoint, conduit une politique de modernisation des infrastructures de voiries. La municipalité avec l'aide de l'Etat (technique et/ou financier) construit

---

<sup>90</sup> A.M de Rennes 1078w56, FREVILLE (Henry), *L'expérience rennaise, COLLOQUE NATIONAL des Facultés de droit et des sciences économiques*, mai 1963

<sup>91</sup> A.M de Rennes, 46w1, Commerce et centre-ville : application à la ville de Rennes. Un volume d'étude et un volume d'annexes (étude réalisée par Yves Negro, docteur en économie, 1973

progressivement un périphérique pour désengorger le centre-ville, qui devient la nouvelle frontière de Rennes. Il favorise également la construction de nombreux ponts pour enjamber la Vilaine et les lignes ferroviaires (notamment le pont de l'Alma, véritable échangeur routier dans la ville). Enfin, il promeut l'idée d'un axe Est-Ouest de dégagement le long des quais, artère principale de la ville desservant l'ensemble du centre, et permettant une traversé rapide vers Brest. Priorité est faite partout à la voiture. Ainsi, les trottoirs sont scindés en deux pour leur laisser de l'espace le long des quais et les voitures passent allégrement sous l'arche du Palais commerce (désormais piéton) à l'endroit même où s'érigait la statue d'E. Le Bastard. Le système des transports en commun par le tramway est rapidement abandonné car il n'est plus jugé assez efficace et perturbe le trafic. Un système de bus se met rapidement en place mais il est peu efficace et encourage l'usage de la voiture. Son cœur névralgique se trouve près de la mairie seul lieu suffisamment solide pour en supporter le poids. Les bus s'y alignent en rang tandis que les voitures profitent aussi d'un parking. Le stationnement est aussi un problème très important à Rennes dans ces années. Chaque nouvel ensemble comprend son parking souterrain ou extérieur. Les places du centre-ville sont le cœur de projets de stationnement. A cet effet une partie de la Vilaine est recouverte, et on envisage de poursuivre la couverture entre la rue du lycée et la place St germain<sup>92</sup>. Toutefois, une certaine conscience se fera jour dans la fin des années 1970 pour tenter de valoriser des espaces piétonniers. Déjà lors de la construction du nouveau centre Colombier en centre-ville, Henry Fréville dit aspirer à une ville où l'Homme n'est pas gêné par la machine. Il demande à l'architecte de projets de faire passer les voitures dans des réseaux souterrains<sup>93</sup>. C'est seulement à l'année 1976 que les premières réflexions sur des axes piétonniers en centre-ville verront le jour. Ainsi à l'été 1978 les rues Estrées, Le Bastard Toulouse, La Fayette et Nationale et celles autour de la cathédrale sont mises piétonnières à titre d'expérience<sup>94</sup>.

## *2. L'éclatement du centre-ville et la remise en question de ses fonctions*

---

<sup>92</sup> A.M. de Rennes, 31w88, Promotion du centre de Rennes, études réalisées en août 1976

<sup>93</sup> <http://fresques.ina.fr/ouest-en-memoire/fiche-media/Region00385/le-colombier-nouveau-centre-ville-de-rennes.html>

<sup>94</sup> A.M. de Rennes, 31w88, Délibérations municipales, juin 1978

Le centre-ville, essentiellement concentré au nord était le cœur d'activité de la ville au 19<sup>ème</sup> siècle. Il se caractérisait par la présence de grandes institutions, y concentrant pouvoir, services et administration. Dans les années 1970 la ville connaît un formidable essor des périphéries ce qui pose la question de la reconfiguration des fonctions du centre-ville et de ses représentations.

### **a) Le développement des campus de Beaulieu et Villejean**

Le maire Fréville est un ancien universitaire. Professeur d'histoire économique il sait à quel point l'université a eu un rôle essentiel dans le développement de Rennes. Il souhaite poursuivre cette dynamique en mettant le système universitaire au cœur de sa stratégie économique. Ainsi, l'objectif affiché est de constituer une réserve de matière grise pouvant attirer les collaborations avec des entreprises. La poursuite de cette stratégie conduira à la création du Minitel dans les enceintes de la CCETT et la création de Rennes Atalante quelques années plus tard.

D'autre part, il faut bien souligner l'incroyable Boom démographique qui a lieu à Rennes et qui se traduit par une grande part de moins de 20 ans dans la population. En 1962 les classes de primaire, secondaire et technique accueillent près de 35 736 individus<sup>95</sup>. La réforme du système universitaire en vue d'une modernisation s'impose donc à la fois pour des raisons stratégiques et des nécessités d'agrandissement des capacités. Dans un premier temps, les améliorations se font à la marge, l'essentiel des efforts de la municipalité étant concentré sur les logements et la scolarisation d'un grand nombre d'enfants dans les classes primaires (Entre 1919 et 1939, 29 classes d'enseignement primaire seulement furent construites. De 1956 à 1963 ce sont 264 classes qui sont créées)<sup>96</sup>. Y. Milon, professeur de géologie à la Faculté des sciences avant-guerre, maire de Rennes élu à la libération, renonce à ses projets de campus à l'américaine à l'ouest de Pontchailloux<sup>97</sup>. L'architecte de la ville, Y Le Moine, réalise une extension pour la Faculté des sciences, à l'emplacement de l'ancienne cale de Viarmes (Comme l'avait prédit Martenot). Une nouvelle Faculté de droit ouvre rue Jean Macé, reprenant à son compte une part de la Barre St Just.

---

<sup>95</sup> A.M de Rennes 1078w56, FREVILLE (Henry), *L'expérience rennaise, COLLOQUE NATIONAL des Facultés de droit et des sciences économiques*, mai 1963

<sup>96</sup> A.M de Rennes 1078w56, FREVILLE (Henry), *L'expérience rennaise, COLLOQUE NATIONAL des Facultés de droit et des sciences économiques*, mai 1963

<sup>97</sup> Place Publique, Rennes 1 Rennes 2 en chantier, Novembre-Décembre 2009

Toutefois la massification de l'enseignement supérieur est à l'œuvre : en 1960 les étudiants sont 12 000, on en attend 25 000 d'ici 1970. L'importance du nombre et la volonté d'axer sur les nouvelles technologies nécessite un espace conséquent pour la mise en place des salles de cours et des laboratoires. L'université doit quitter en partie le centre-ville. La politique foncière mise en place par Graff permet de dégager 170 ha à l'est pour y installer la Faculté des sciences, l'institut de chimie, l'institut national de sciences appliquées et la cité universitaire. La construction du campus dit de Beaulieu, conduit à l'abandon de la Faculté des sciences à la fin de l'année 1967, celle-ci ne servant plus qu'à entreposer les collections géologiques. A l'ouest, 30 ha sont rendus disponibles près du Centre Hospitalier Régional de Pontchailloux. Il conduit naturellement à l'aménagement de la Faculté de médecine et de chimie, ainsi que de l'école nationale de la santé publique. Le transfert de la Faculté de Lettre et des sciences humaines se fait plus problématique. Loger sur place, loin de tout environnement culturel, les liaisons peu nombreuses obligent les étudiants à faire de long parcours à pieds, en vélos ou en autostop pour rejoindre le centre-ville. Un certain malaise s'installe. Il est renforcé par le sentiment de l'éclatement de l'ancienne communauté étudiante jusqu'alors bien intégrée au centre-ville.

### ***b) Le développement des hopitaux en périphérie***

A Rennes, la répartition des hôpitaux et l'évolution de leur rôle social suit globalement les évolutions décrites dans l'Histoire des hôpitaux français de Jean Imbert. Leur mise en périphérie est un processus amorcé depuis le 19<sup>ème</sup> siècle et qui culmine dans les années 1970. Cette dynamique est essentielle pour comprendre la mise en place d'une problématique des soins de proximité en centre-ville qui sera au cœur de la création du centre de soin dentaire dans le bâtiment Pasteur. C'est aussi l'occasion de revenir sur la laïcisation progressive de l'espace public et l'émergence d'une culture hygiéniste et de l'apologie du progrès par les bienfaits de la science.

Les hôpitaux naissent de fait hors des murs de Rennes au 13<sup>ème</sup> siècle. L'hôpital St Jacques (dit maison dieu), l'hôpital St Thomas sont construits grâce à l'apport financier de la charité individuelle et mis sous l'autorité de l'évêque. Les hôpitaux sont alors des mouiroirs où viennent s'isoler les malades. Au 14<sup>ème</sup> siècle un nouvel hôpital (St Anne) apparait hors de murs. C'est surtout l'apparition de la Maison Dieu St Yves et le transfert de l'hôpital St Anne dans ses locaux près de la cathédrale qui sont déterminants. Elle recentre l'action des religieux sur l'hospitalité en centre-ville. Au

17ème siècle la royauté cherche à contrer l'influence de l'Eglise en créant les hôpitaux généraux, pour accueillir vieillards et orphelins. Celui-ci emménage à Rennes dans un faubourg, au niveau de l'actuel arsenal. Il sera déménagé en 1873 dans les couvents de St Melaine et des Catherinettes. Ces locaux trop étroits et vétustes ne conviennent pas et en 1901 l'hospice est déplacé sur le domaine de Pontchailloux en périphérie de Rennes. Au même moment l'Hôtel dieu, dont la gestion s'est laïcisée à la révolution, avec l'apparition de commission mixte, s'éloigne de la cathédrale et déménage en péricentre. Ces deux bâtiments illustrent la disparition de la fonction hospitalière en centre-ville. Ils s'orientent progressivement vers le traitement médical. Les débats sur leurs aménagements montre ainsi la progression des doctrines hygiénistes et fonctionnalistes en architecture médicale et la mutation progressive d'une hospitalité, domaine de la bienfaisance, au véritable centres de soins. Cette dernière se concrétise par la disparition des hospices dans les années 1940 et l'inscription dans la loi des hôpitaux comme établissements publics, sanitaires et sociaux, dotés d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière et rattachés aux collectivités territoriales. Si l'Hôtel Dieu est à de nombreuses reprises remanié pour s'adapter aux exigences de la médecine moderne et garde longtemps une réputation d'excellence pour sa maternité, il perd progressivement de son importance dans le réseau hospitalier rennais. Les services sont déconcentrés vers l'hôpital de Pontchailloux devenu CHR, dont le vaste terrain permet l'édification d'un bloc hôpital de 1959 à 1969. Son rôle s'est vu renforcé par la création des services CHU par la réforme Debré de 1958. Un autre mouvement s'opère vers les périphéries en 1978 lorsque sort de terre l'Hôpital Sud. La sécularisation puis la médicalisation des hôpitaux ont donc eu raison du service hospitalier en centre-ville, introduisant la problématique de l'accessibilité aux soins.

### ***c) Vers une déconcentration du centre au Sud***

Face à l'expansion de la ville et la difficulté de transformer le centre-ville historique, Henry Fréville fait le pari d'agrandir le centre-ville au Sud de la Vilaine. Il assume alors la stratégie qu'avait déjà imaginée Ange de Léon, créant un nouveau centre d'animation, propre à accueillir activités commerciales, culturelles, et événements municipaux, autour du champ de mars. Le plan Colombier-champ de Mars profite d'un avantage majeur : Le départ des militaires de la caserne du Colombier. La reconversion du centre colombier devient alors symbolique d'une baisse de l'activité militaire de

Rennes à l'œuvre depuis 50 ans et de l'insertion du nouvel esprit libéral dans la ville. Le programme prévoit un grand centre commercial avec parking à l'emplacement de la caserne. Il est groupé à un projet d'assainissement de la rue de Nantes, conduisant à la construction de 25 000 nouveaux logements. Le secteur devient alors une zone d'incitation d'une nouvelle activité rennaise, 50 000 m<sup>2</sup> de bureaux et 30 000 m<sup>2</sup> de galeries commerciales y sont prévus pour encourager le développement de la cité moderne. Le champ de Mars accueille également la maison des Jeunes, qui dans l'esprit de la municipalité vient concurrencer l'attractivité de la maison de la culture et une grande salle omnisport pouvant accueillir jusqu'à 6000 personnes (actuelle Salle Liberté). Le loisir et la consommation sont au cœur de ce nouveau développement au Sud, dédié à faire de cette place un nouveau pôle d'attractivité régionale. Un journaliste de conclure son reportage sur l'aménagement de la zone :

*« Rennes se devait de réaliser un centre-ville moderne adapté à son expansion. Ne pas faire éclater le cœur de la cité mais le séparer en deux ventricules autour de l'artère centrale des quais, c'était le problème vital qui se posait, puisque le centre ancien ne pouvait évoluer. »*

Le maire, y témoigne par ailleurs sa volonté de poursuivre le transfert d'une partie des fonctions du centre-ville ancien à la partie Sud de la ville :

*« Le nouvel hôtel de ville va se trouver à l'extrémité ouest de la zone dite Champs de Mars colombier face à l'avenue de la tour d'auvergne, face également à la zone de l'arsenal qui vient d'être libérée ou vont prendre place l'intendance de police et la cité judiciaire. Rennes est en train de prendre son envol et le colombier est au centre de tout ça. »<sup>98</sup>*

Le glissement du Palais de justice au sud de la Vilaine marque une nouvelle étape. Quel rôle reste-t-il alors pour le centre-ville Nord? Ce dernier accueille toujours un grand nombre d'infrastructures universitaires. Il est considéré comme le cœur historique, gardant la marque architecturale des siècles passés. Enfin, il accueille encore nombre de petits commerces de proximité (chaussures, habillement, nourriture) et de nombreux cafés, bars, cabarets, cœur de la socialité rennaise.

---

<sup>98</sup> Travaux de rénovation du Colombier-Champs de Mars, ORTF, 6 dec 1972  
<http://www.ina.fr/video/RXF01015556>

### 3. Le plan d'occupation des sols Rennais, vers une nouvelle spatialisation sociale ?

Alors que le centre-ville était depuis un siècle partagé entre petits commerçants, fonctionnaires de tous ordres, artisans, employés de maison, et une classe bourgeoise plus concentrée, la mixité semble se faire de moins en moins sociale et de plus en plus générationnelle.

#### a) Vers une ségrégation des classes populaires?

Un lieu commun pourrait être de penser qu'un tri social s'opère lors des constructions des grands ensembles de Rennes et que zoner rime alors avec ségréguer. Certes les classes populaires se voyant arrachées des taudis du péri-centre et du centre-ville sont relogées dans le parc HLM des nouvelles constructions. Toutefois, à l'époque celles-ci hébergent une grande mixité sociale. Il faut rappeler que la modernité est alors exaltée, l'intérêt est au neuf, au pratique, au clair et au propre. Tout au contraire des anciens quartiers insalubres du centre-ville. Les classes moyennes sont elles aussi attirées par ces nouveaux quartiers. Ainsi, en 1963 on compte à Maurepas 20 % de fonctionnaires cadres moyens, 22% d'employés, 2 % de contremaîtres et 50 % d'ouvriers/

6% divers<sup>99</sup>. Si la population des quartiers a pour trait commun d'être jeune, tout est fait, notamment par « l'aide à la pierre » pour recréer une mixité sociale à l'image du vieux centre-ville qui a vu cohabiter depuis un siècle petits bourgeois, grands propriétaires terriens, artisans et prolétaires. Toutefois, et malgré les efforts fait sur les loisirs, les centres sociaux, les commerces de proximité, Henry Fréville témoigne déjà d'un malaise :

Il faut remarquer qu'entre 1968 et 1975 le centre-ville se vide globalement. Les quartiers du Palais, de la cathédrale, de la parcheminerie, perdent près d'un tiers de leur population. Les quartiers bourgeois de la rue de Fougère et du Thabor sont plus stables, ne perdant que 7,5 % de leur population. Enfin le quartier de Colombier perd 17,5% de sa population. Les années 1980 verrons ce quartiers se repeuplés, les classes populaires étant progressivement éliminées de certains quartiers au profit de ménages appartenant au CSP+.

---

<sup>99</sup> A.M de Rennes 1078w56, FREVILLE (Henry), *L'expérience rennaise*, COLLOQUE NATIONAL des Facultés de droit et des sciences économiques, mai 1963

*« Les habitants de tels quartiers nouveaux viennent des horizons géographiques, sociaux et philosophiques les plus divers ; les premiers mois de séjour dans les nouveaux immeubles sont pour eux imprégnés de satisfactions matérielles et morales. Mais ils éprouvent rapidement- au milieu de l'agitation- une sensation d'isolement : il leur apparaît qu'ils ne forment pas véritablement société au sens sociologique du terme ; ils éprouvent un sentiment de frustration car leur quartier paraît être d'une autre nature que ceux du reste de la ville dont la construction a été progressive »*

André Sauvage, architecte urbaniste, vivant à Rennes depuis les années 1950 témoigne ce qu'il a pu observer quant à la ségrégation de la zone sud de Rennes :

*« C'est en 1977 quand on est passé de l'aide à la pierre à l'aide à la personne que tout a changé. L'aide au ménage est alors assortie d'un co-décile : tout ménage qui avait un revenu au-dessus d'un seuil devait payer un supplément de loyer. C'est ça qui a conduit au départ des classes moyennes qui avaient pu capitaliser grâce aux faibles loyers, et qui ont alors pu aller construire à la campagne ou ailleurs »<sup>100</sup>*

Ainsi, les zones de grands ensembles deviennent, avec un décalage de 10 ans, de nouvelles zones de concentration des ménages populaires à Rennes. La ligne de fracture entre Nord et Sud du début du siècle se déplace au ZUP à la fin des années 1970. Au même moment, les logiques ancrées dans les politiques de la mairie Fréville, notamment l'élargissement du centre et l'assainissement et embellissement des quartiers autrefois insalubres posent la question de sa gentrification au-delà de la Vilaine.

### ***b) Une reconquête du centre-ville par les classes aisées ?***

Le « centre-ville » au sud de la Vilaine était auparavant occupé par une caserne militaire, entourée de faubourgs insalubres, dont les constructions avaient petit à petit occupé l'espace. Seule l'avenue de la gare avait pu bénéficier dans l'entre deux guerres de réels efforts de construction dans le périmètre du Champ de Mars. Après guerre, les classes aisées le désertent encore. Au nord de la Vilaine, un îlot prospère s'est créé à l'est, autour du quartier de la Motte, et au nord, autour du Boulevard de Sévigné et de la rue de fougères. Le reste du centre Nord propose une mixité sociale entre rez-de-chaussée accueillant artisans et commerçants, étages et grands appartements pour les hauts fonctionnaires et les familles aisées, combles et appartements plus restreints pour les classes plus populaires.

---

<sup>100</sup> Entretien réalisé le 13 mars 2014, avec André Sauvage, architecte urbaniste, spécialiste de Rennes.

Les grandes opérations de constructions bouleversent la physionomie du centre Sud, tandis qu'elles n'affectent qu'à la marge l'est du centre Nord (Rue de St Malo). Ces destructions sont à la fois menées par des volontés hygiéniste et esthétique. Comment ne pas voir alors dans les opérations de destruction des quartiers de la rue de Nantes et de la rue de Brest l'embourgeoisement de cette partie de la ville. Rennes se sent de nouveau devenir une grande ville et s'en donne l'apparence. Ainsi, Henry Fréville déclare à propos du nouveau centre Colombier-Champ de Mars, vouloir en faire « Le centre-ville européen pour le 21<sup>ème</sup> siècle ». Une élite technopolitaine vient repeupler ce nouveau quartier. André Sauvage témoigne :

*« Dans les années 60 vous aviez autour de la caserne du Colombier une population très nombreuse qui était là, qui faisait du petit commerce. Il y avait une vie de quartier. Les gens y vivaient modestement. Quand ces grandes opérations de rénovation sont apparues, alors là ça a explosé. On a vu des chiffres incroyables, des classes aisées, supérieures, les grands ingénieurs, techniciens banquiers sont arrivés. »*

Rennes connaît donc un nouvel essor d'une classe dominante, celle du Nouvel Etat industriel (G. Galbraith). Les comptages réalisés par la chambre de commerce fin 1973 début 1974 révélant une activité commerciale en centre-ville moins importante que celle de la périphérie semblent confirmer ces allégations<sup>101</sup>. « Les petits commerces de proximité disparaissent comme les classes populaires ». Cette gentrification du centre sud sera reprochée à Henry Fréville à la fin de son mandat. Au nord une certaine mixité sociale et générationnelle reste préservée (mise à part dans les enclaves de Fougères et du Thabor), les opérations de restauration des habitations sont lentes, l'architecture globalement respectée. L'insalubrité y existe encore dans les années 1970, dans des immeubles datant du Moyen age notamment rue St Georges. Toutefois la disparition des magasins alimentaires, et le recentrage sur des activités d'habillement et de la chaussure de grandes marques sont eux aussi des signes d'un relatif embourgeoisement.

---

<sup>101</sup> A.M de Rennes, 46w1, Commerce et centre-ville : application à la ville de Rennes. Un volume d'étude et un volume d'annexes (étude réalisée par Yves Négro, docteur en économie, 1973

## ***B. LE BATIMENT PASTEUR ET LA CRISE DU MODELE MONUMENTAL***

*« L'architecture de la IIIème République est bien morte. Etroitement liée à la demande de monuments publics et d'architecture privée elle ne trouve plus sa place dans cette commande devenue publique d'habitat privé. »<sup>102</sup>*

Dans une ville en profonde mutation, comment évolue l'Espace public et ses représentations dans l'espace construit ? Le Palais des sciences, édifié lors de la fin du XIXè siècle s'inscrivait dans une cité à un moment particulier de son Histoire. Sa stature monumentale constituait un repère servant à l'imposition des valeurs républicaines dans la paysage rennais. Quelle place pour l'architecture de la IIIème République et le monumentalisme d'imposition dans le paysage urbain des années 1970 ? Le discours de la monumentalité subit une crise alors que la conception d'espace public évolue. Marcel Hénaff la décline sous trois aspects<sup>103</sup> : la crise architecturale, celle du retrait de la monumentalité publique dans le discours architectural, la crise technique, qui fragmente le monument au point qu'il n'est plus un facteur de polarisation pour la communauté, la crise gestionnaire, qui conduit à la perte d'incarnation du bâtiment par les institutions.

### ***1. « La crise architecturale » : Le glas de l'architecture de la IIIème République ?***

#### ***a) La privatisation de l'espace public et le monumentalisme privé***

La crise architecturale s'ancre dans un contexte de mutation de la ville à l'urbain, de l'espace public à l'espace commun. L'Espace Public se caractérise par l'imposition de l'intérêt général et des valeurs universelles. Le monumentalisme d'imposition s'inscrit dans la ville pour traduire et rappeler les inspirations des institutions pour une société à élever. L'espace commun se caractérise par la consommation d'un environnement individuel et l'imposition de l'intérêt particulier sur l'intérêt général. L'individu devenu plus indépendant porte un regard plus critique sur l'action publique et demande la satisfaction de ses besoins. Les rues du centre-ville, lieu de vie et de convivialité,

---

<sup>102</sup> GUENE (Hélène), *L'Eglise, l'Etat et les architectes : Rennes, 1870-1940*, Wetteren (Belgique), Norma, 1995, p330

<sup>103</sup> Revue Esprit, « Reconquérir l'Espace public », Novembre 2012, p73-98

deviennent indifférentes dans le chaos des voitures. La sociabilité y disparaît, les citadins y déambulent côte à côte dans l'espoir de la satisfaction de leurs besoins de consommation. Dans le cadre du monumentalisme d'imposition tel qu'il se pratiquait pendant la Troisième République, le monument incarne le pouvoir qui se laisse regarder, les places et les rues sont les lieux de ceux qui doivent regarder le pouvoir. Le monumentalisme d'imposition a donc besoin de flux lents, de rues piétonnières et de places libres où la population puisse l'admirer. Mais plus qu'un problème d'inscription dans le tissu urbain désormais accéléré par le règne de la voiture, la crise de l'architecture monumentale de la Troisième République traduit un changement profond des valeurs de la société rennaise (centrée auparavant sur l'idéal d'une élite bourgeoise) et l'émergence d'une nouvelle monumentalité cherchant à traduire ses aspirations : modernité et consommation.

Dans les années 1920, la « *monumentalité a une connotation négative car elle représente à la fois le symbole de la puissance et de l'idéologie totalitaire et le retour aux valeurs de l'académisme* »<sup>104</sup>. Pourtant dès les années quarante, S. Giedion appelle à l'émergence d'une nouvelle monumentalité

*« si les édifices sont créés pour exprimer la conscience sociale et la vie collective d'un peuple, celui-ci exigera qu'ils ne soient pas simplement fonctionnels. Il demandera qu'il soit tenu compte, dans leur construction, de son besoin de monumentalité et d'élévation de l'âme ».*<sup>105</sup>

Beaucoup d'analystes ont vu dans les grandes constructions d'alors la simple expression d'un fonctionnalisme poussé à outrance, sans préoccupation sémiotique. Or, peut être y avait il déjà l'expression d'un nouveau monumentalisme. Comment ne pas remarquer les dimensions monumentales du nouveau centre Alma inauguré en 1971, appelé alors Bretagne 2000, véritable temple d'un nouveau mode de consommation tournée vers le futur ? Sur le parking de la troisième grande surface de France, visible de tous, clignote un gigantesque Totem lumineux à l'effigie des marques, symbole de leur imposition comme repères dans le paysage urbain. Enfin, comment ne pas rappeler la façade démesurée du 14 Quai Duguay Trouin, qui accueille en 1965 le nouveau Gaumont, et qui se transforme en 1977 en lieu sacré du divertissement rennais, pouvant accueillir

---

<sup>104</sup> MARCHAND (Bruno) Théorie de l'architecture, EPFL-ENAC-IA-LTH2, mai 2003

<sup>105</sup> GIEDION (S.) LEGER (F.), SERT (J -L), « Neuf points sur la monumentalité », Architecture et vie collective, Denoël-Gonthier, Paris, 1980 (1956), pp. 40-42.

1639 personnes. Ces édifices deviennent les nouveaux espaces publics, dont l'accueil est orchestré par des opérateurs privés. La société et ses valeurs y sont mis en valeur par les auteurs d'un nouveau discours de l'architecture monumentale.

### ***b) La Fin de l'architecture publique à Rennes ?***

Face à la montée du monumentalisme privé, peut-on sonner le glas de l'architecture publique à Rennes ? La mort de Yves Lemoine en 1958, dernier architecte à porter le titre « d'architecte de la ville », ne doit pas conduire à des conclusions trop attives. De fait, son remplacement par une équipe d'architectes urbanistes conseils conduite par Louis Arretche, met en évidence l'évolution du métier en lui-même et du discours architectural des puissances publiques.

Dans son ouvrage, « *L'architecte, le prince et la démocratie* », M. Ragon en 1971 expose une théorie selon laquelle l'architecte, d'abord fier représentant des beaux arts puis tendant à l'abstraction, a vu petit à petit son rôle mis en danger par l'apparition des ingénieurs du bâtiment à l'heure de l'industrialisation et de la massification des constructions d'habitat. A Rennes, cette lecture théorique semble s'appliquer en partie. En effet, il faut rappeler que le corps des architectes y est né par la création d'une clientèle bourgeoise adepte de l'architecture privée et de commandes publiques de grands édifices. A l'entre deux guerres, la commande publique se recentre sur les besoins en logements des classes plus populaires sous l'impulsion de la loi Siegfried (1892-1894) qui crée les « Habitations à bon marché », puis de la loi Loucheur, en 1928. Les architectes libéraux, liés à une clientèle aristocratique ou bourgeoise peinent alors à répondre à cette commande et apparaissent des constructions standardisées où les entrepreneurs se passent de leur service. Ainsi, l'entrepreneur Jean Legaud est poursuivi pour avoir construit sans calcul des bâtiments de neuf étages rue de la santé, bâtiments qui prouvent leur solidité en étant les seuls à résister aux bombardements de 1939-1945.<sup>106</sup>

L'architecte doit s'adapter à ces nouveaux modes de production tayloriste pour survivre. Si la création de l'ordre des architectes en 1940 montre la fragilité de la définition de la profession et la nécessité de protection de ses représentants, déjà la mutation s'est

---

<sup>106</sup> GUENE (Hélène), *L'Eglise, l'Etat et les architectes : Rennes, 1870-1940*, Wetteren (Belgique), Norma, 1995, p 315

engagée, et l'architecte libéral en contact direct avec ses clients, se transforme en entrepreneur (il faudra attendre le retour de la maison individuelle pour que la mutation inverse s'opère en partie). Au sortir de la guerre la puissance publique s'imprime dans la construction de logements pour les masses et d'équipements modernes et fonctionnels laissant une place de plus en plus grande aux loisirs. L'architecte municipal n'est plus l'architecte de la Ville mais le constructeur d'un ensemble urbain. Yves Lemoine avait déjà lancé le mouvement d'un certain modernisme avec la construction d'édifices collectifs tels que le bâtiment Tomine, ou d'infrastructures publiques telles que l'extension de la Faculté des Sciences, dont la modernité des façades détonne aux côtés du Palais des sciences de Martenot. Toutefois l'arrivée des grands ensembles et celle de l'architecte urbaniste conseil Aretche dans les années 1960-1970 marquent le passage définitif à l'industrialisation de la production architecturale publique. Les architectes se font urbanistes et entrepreneurs. L'échelle a changée, et l'édification des commandes publiques s'emprunte de logiques de management privé. Ainsi, des petits artisans tailleurs de pierres ils passent à la collaboration avec de grandes entreprises. La plus symbolique est sans doute l'entreprise « la renaissance de préfabrication » qui comptera jusqu'à six usines et contribuera à l'édification des Horizons, des tours Maurepas, de l'actuel T N B, des campus universitaires, de la gare routière et de la maison de la radio. Cette dynamique traduit également de l'ancrage de nouvelles logiques dans l'Espace public : si l'Etat est encore tout puissant à l'époque dans le secteur de la construction, déjà s'ancrent des logiques plus libérales, ayant recours aux partenariats avec le secteur privé (On pourrait également citer la création de la SEMEAB, Société d'économie mixte pour l'aménagement et l'équipement de la Bretagne.) Ces logiques de privatisation auront des conséquences dans le traitement des édifices patrimoniaux qui seront abordées dans la troisième partie de l'exposé. Pour l'heure, elles traduisent surtout d'une concurrence à l'architecture publique qui l'oblige à muter, et contribue à la dépréciation de la monumentalité des édifices anciens.

Sur le plan du discours architectural les années 1970 marquent l'apogée du fonctionnalisme moderne. Les architectes à Rennes portent un discours moderne de l'architecture, initié sous Yves Lemoine. Les grands équipements du 19<sup>ème</sup> semblent obsolètes : Gropius dans *The Architectural Review* de 1948 déclare « *Le vieux*

*monument était le symbole d'une conception statique du monde, dépassée aujourd'hui par la relativité et par des énergies changeantes. »*<sup>107</sup>

Mais le rapport au pouvoir municipal a-t-il si fondamentalement changé ? Persiste une volonté d'imposition, elle change juste le discours le tournant désormais vers le futur. Des projets tels que le gymnase du Champ de Mars réalisé par Arretche véhiculent à la fois une certaine puissance de l'autorité publique, et l'exaltation d'aspirations nouvelles d'une société tournée vers la consommation et le loisir. Un discours en totale opposition avec les valeurs induites par l'architecture issue de la Troisième République du Palais des sciences place Pasteur et qui pose la question de son intégration dans le paysage urbain en tant que patrimoine.

### **c) L'absence de la notion de patrimoine**

*« Le centre était gris voire noir, il n'y avait aucune envie de loisirs dans le centre. On n'avait pas envie de s'y promener, de prendre des photos. Hier, jusque dans les années 1970, l'idée de patrimoine n'existait pas, l'idée de vieux c'était l'idée de moche. Effectivement on nous mettait sous les yeux des façades enfumées. [...] Le centre n'avait pas une image exceptionnelle, ce qu'on recherchait c'était du neuf, le confort, l'idée d'une certaine aisance spatiale ».*

*André Sauvage*

Le 4 août 1962, la loi sur les Secteurs sauvegardés, dite Malraux, est votée. Elle établit des zones urbaines soumises à des règles particulières en raison de leur « *caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles bâtis ou non* ». Il s'agit de préserver certains quartiers à forte valeur historique, et permettre la réhabilitation de logements en centre-ville.

A Rennes, est décidé par arrêté du ministre chargé des affaires culturelles et du ministre de la construction, en date du 7 janvier 1966, la création d'un secteur sauvegardé sur le territoire de la ville. Celui-ci est élaboré après avis favorable du conseil municipal et de la commission nationale des secteurs sauvegardés. Pourtant, l'adoption du plan d'application attendra le 10 avril 1972.<sup>108</sup>

---

<sup>107</sup> W. Gropius, discours lors du symposium « In Search of a New Monumentality », *The Architectural Review*, n° 621, 1948.

<sup>108</sup> A.M. de Rennes, 1078w56, Délibérations municipales du 10 avril 1972

M. Pierre Prunet, architecte en chef des monuments historiques, propose un plan audacieux en novembre 1969 avec l'appui d'associations de commerçants ayant déjà réalisé des opérations de valorisation de façades dans les quartiers du 18<sup>ème</sup> siècle, et des associations citoyennes du type « Les droits du piéton » et « les amis du vieux Rennes ». D'après le commentaire qu'en fait Michel Desarthe dans un article de 1972 ce plan proposait :

*« Pour les quartiers antérieurs à l'incendie de 1720 une restauration immobilière totale (remise en état des structures en bois, curetage des cours intérieures, mise en état de meilleure habitabilité), pour les quartiers du 18<sup>ème</sup>, une restauration plus réduite puisque les façades ont été plus régulièrement entretenues (curetage des cours insalubres, à cause de bâtiments annexes en fort mauvais état). Pour les quartiers marginaux édifiés à l'extérieures de l'enceinte du 15<sup>ème</sup> siècle, telle la place des lices ou l'îlot compris entre portes mordelaises et le vieux St Etienne, de part et d'autre de la rue de Dinan, il faudrait procéder à une opération de restauration comportant essentiellement des bâtiments de faible hauteur de façon que le site des quartiers anciens ne soit pas dissimulé.*

*En préconisant ce programme M Pierre Prunet songeait à débarasser les quartiers à restaurer d'une partie de la circulation qui les encombre. Ainsi, dans le cadre des nécessaires liaisons interquartiers deux axes de circulation seraient conservés : L'un dans le sens Nord Sud, L'autre dans le sens Est Ouest. C'est par ces deux axes que les transports urbains devraient desservir le centre en même temps que les voies de la périphérie immédiate, telle la rue Gambetta. Ce système aurait l'avantage de restituer aux piétons les anciennes places royales du palais et de l'hotel de ville et la plupart des rues qui y convergent. Enfin dans les quartiers préservés de l'incendie de 1720, les rues étroites et sinueuses seraient exclusivement et dans leur totalité réservées aux piétons. »<sup>109</sup>*

Le plan est proposé en 1969 et approuvé par le conseil municipal, mais avec de telles réserves que les préfets de Région et d'Ille et Vilaine décident qu'il est inutile de le soumettre à la commission Nationale des secteurs sauvegardés. Les problématiques soulevées par la mairie sont le témoignage de l'esprit modernisateur des années 1970 et la crainte de figer dans des carcans juridiques un centre insalubre. Le souci principal est celui de la circulation. La municipalité envisage par exemple la « percée St Aubin », une nouvelles voie pour assurer le dégagement du centre au risque de défigurer l'un des quartiers ayant survécu à l'incendie de 1720. Dans une lettre de février 1970 à Monsieur Brejon de Lavergnée, président des « Amis de Rennes », Henry Fréville écrit « Soyez

---

<sup>109</sup> A.M. de Rennes, 1227w50, Revue de presse, BRETAGNE, L'événement de la semaine

*persuadé, Cher Ami, que nul n'est plus que moi soucieux de préserver les principes de la Charte d'Athènes à laquelle vous avez bien voulu faire référence* »<sup>110</sup>. Cette phrase est à double tranchant. Certes cette charte prévoit l'aménagement d'une zone à caractère patrimonial dans les centres-villes, mais elle milite également pour la fluidification du trafic routier. Dans cette lettre le maire affirme ainsi le maintien du stationnement place de l'Hotel de Ville et l'impossibilité pour le moment d'envisager un stationnement sous terrain place des Lices. Au final, en 1972, le plan de sauvegarde est un plan au rabais. Il prévoit la protection du quartier de la cathédrale et les zones prioritaires des quartiers St Georges et de la place St Jacques. Certaines opérations immobilières prévues à St Anne sont annulées. Les projets de « percées meurtrières » sont abandonnés. La circulation en centre-ville est maintenue ainsi que la « gare routière » accueillant les bus municipaux place de la mairie. Seul le quartier de la cathédrale devient piéton.

Les délimitations du secteur sont les mêmes que celles du plan initial de 1966. Il exclut dès l'origine la Faculté des sciences. La place Pasteur se trouve en effet à la frontière sud (les quais) et est (la rue Gambetta) du secteur sauvegardé. Cette exclusion pose la question de la place du bâtiment Pasteur, dans le centre-ville et ses représentations<sup>111</sup>.

## **2. « Les crises technique et gestionnaire » : Un monument non polarisant devenu morceau de ville**

*« L'Ancienne fonction techno-sociale de la ville s'est largement transférée sur le réseau de communication : ce n'est plus la ville qui gère, distribue, confère les statuts. »*<sup>112</sup>

### **a) Pasteur, angle mort du centre-ville? Un espace isolé des dynamiques urbaines**

La qualification de Michel Desarthes de la rue de Gambetta comme d'une rue de l'immédiate périphérie, indique une frontière qui semble définitivement couper La Faculté Pasteur du centre-ville. Cette délimitation sera utilisée pour l'élaboration de la zone du secteur sauvegardé et reprise en 1983 à la création des différentes Directions de quartiers. Ainsi, le bâtiment de l'ancienne Faculté des sciences se trouve intégré au quartier Thabor St Hellier, tandis que l'autre côté de la rue Gambetta, comprenant

---

<sup>110</sup> A.M. de Rennes, 1227w50, Lettre d'Henry Fréville à M. Brejon de Lavergnée, 2 février 1970

<sup>111</sup> A.M. de Rennes, 1227w50, Rapport, Séance du C.M. du 10 avril 1972

<sup>112</sup> MONGIN (Olivier), *Métamorphose de l'Espace Public*, Revue Esprit, « Reconquérir l'Espace public », Novembre 2012, p73-98

l'ancien Palais universitaire, est rattaché au quartier centre. Ce tracé reprend finalement le découpage opéré par les remparts de la ville au Moyen Age et rappelle qu'à l'époque l'emplacement de Viarmes est une porte d'accès à la ville, avant de devenir une cale qui polarise un commerce périphérique de Rennes. Cependant, la conception de la rue Gambetta comme une frontière du centre-ville va à l'encontre de la conception architecturale du Palais des sciences élaborée par Martenot.

Le bâtiment du Palais des sciences a été conçu à une époque d'urbanisation sans réel urbanisme. Les constructions se pensent alors par grands équipements, disposés où l'espace le permet. La réflexion sur l'inclusion à la ville se porte sur l'aspect esthétique plutôt qu'urbanistique. De fait, l'intégration du bâtiment Pasteur au paysage urbain est surtout pensée par l'esthétique de sa façade ouest, qui rappelle le bâtiment du Palais universitaire et les alignements colossaux du palais du commerce et le rattache ainsi à la dynamique visuelle des quais plus à l'ouest. De plus, cette connexion est valorisée par un vis-à-vis entre la place Pasteur, conçue pour dégager la vue du Palais St Georges, et le square Emile Zola. En aucun cas l'édifice n'a été pensé comme séparé du centre-ville. Il ne s'intègre pas non plus dans une dynamique de développement Nord-Sud : le vis-à-vis de la gare avec le Palais St Georges assure cette connexion mentale entre les deux parties de la ville. La délimitation du centre historique de la ville rue Gambetta semble donc être un peu contre nature pour ce bâtiment. Pourtant, il faut remarquer que si à l'époque de la construction le lien est évident entre les deux Palais universitaires dans un paysage urbain très peu densifié, dans les années 1960-1970, alors que le Palais universitaire est devenu musée, le lien est rendu plus difficilement visible par l'intensification des flux de voitures et celle des constructions. Le croisement entre Gambetta et l'axe des quais devient un carrefour important. Un parking est installé devant la Faculté des sciences, désacralisant cet espace sensé dégager la façade du bâtiment. Sous le mandat d'Edmond Hervé, celui-ci sera remplacé (peu judicieusement) par de grands arbres, qui achèveront de rompre la liaison visuelle entre le bâtiment Pasteur et l'ancien Palais universitaire. Après guerre, la dynamique architecturale qui longe les quais, coupée par l'axe important de Gambetta, change sensiblement à hauteur des quais de Richemont et Dujardin, installant dans la continuité visuelle de la Vilaine des constructions nouvelles donnant à cette partie de la ville, à l'est du pont Ste Anne, un caractère de péricentre. La façade ouest de la Faculté des Sciences est donc à la frontière d'un péricentre qui démarre à l'est du Pont Ste Anne. Tout le corps du

bâtiment et notamment la façade donnant sur les quais qui présente un intérêt architectural moindre fait partie de cet espace péricentrique.

Pasteur apparaît désormais comme différent dans le milieu homogène des constructions modernes s'alignant le long des quais Richemont et Dujardin, tandis qu'une frontière visuelle s'est peu à peu dessinée pour le couper du centre historique. Ses dimensions monumentales et son aspect architectural le font apparaître comme un corps étranger dans la partie est des quais, tandis que sa façade Ouest tente désespérément de rétablir un contact visuel perdu avec le centre historique. Étrange destinée d'un bâtiment qui voulait se donner le visage d'un édifice prestigieux de centre-ville sans réaliser que tout son corps l'ancrait dans un secteur « périphérique » ; paradoxe d'un monumentalisme encastré dans un espace réduit et qui le condamne au statut d'angle mort du centre-ville. Cette crise de position dans la ville qui s'initie dans les années 1960 participe à la désacralisation de l'aspect monumental du bâtiment. Cette dépréciation se renforce par une crise de son usage.



La place Pasteur transformée en parking, *Archives de Rennes, droits réservés*

## ***b) La dépréciation de la fonctionnalité du bâtiment et l'éloignement des scientifiques***

Conçu comme un grand équipement public, l'essentiel du Palais des sciences réside donc dans le fait qu'il accomplisse son devoir vis-à-vis des usagers. La polarisation du bâtiment s'opère autour d'une communauté d'usage qui trouve satisfaction dans l'utilisation du bâtiment. Or son Histoire montre qu'il n'a jamais vraiment répondu aux besoins de ces usagers. Ainsi, l'histoire de la Faculté des sciences, écrite en 1900 par M. Joubin comporte déjà un chapitre traitant des « agrandissements nécessaires ». Il y expose :

*« Les laboratoires de Chimie, destinés aux étudiants du Certificat des Sciences physiques, chimiques et naturelles, sont trop petits. Cet état de choses a des inconvénients graves. Un amphithéâtre nous fait défaut pour la régularisation du service des cours. Les collections que l'on a laissées dans les galeries du Palais Universitaire ne peuvent rester indéfiniment en dehors des bâtiments où se donne l'enseignement. La Physique appliquée n'a pas encore de laboratoire. Depuis 1893, notre Faculté a dû chaque année faire face à des obligations nouvelles et, dès cette époque, nous avons constaté que les bâtiments qui lui étaient affectés se trouvaient complètement insuffisants »<sup>113</sup>*

Parmi la création de nouvelles missions pour la Faculté des sciences il faut remarquer la création de cours essentiellement pratiques et d'une licence de sciences appliquées. Celle-ci est principalement destinée aux pratiques industrielles et agricoles et ouvertes aux étudiants ne possédant pas le diplôme de Bachelier, mais seulement le niveau d'instruction d'une école primaire supérieure. Figure déjà ici les ressorts d'aide au développement régional par la science qu'utilisera un siècle plus tard Henry Fréville. Figure aussi et surtout la problématique essentielle qui conduira aux nécessaires extensions du Palais des sciences : la démocratisation scolaire. Accueillant 116 étudiants en 1900, la Faculté des sciences fera face à 2300 inscrit en 1955<sup>114</sup>.

A l'absence de place s'ajoute les critiques contre l'architecture du bâtiment, alors que l'idéal se porte désormais sur des structures de plein pied et très ouvertes, selon le modèle hygiéniste et « fonctionnaliste » de Le Ray. Celui-ci réalisera deux annexes de la Faculté des sciences. La première en 1902 à l'emplacement de l'ancienne cale de Viarmes : il y adopte une structure en U ouverte sur la façade est du Palais des sciences.

---

<sup>113</sup> JOUBIN (Louis), *Histoire de la Faculté des sciences*, Rennes, Francis Simon, 1900, 190p, p 107

<sup>114</sup> *Science Ouest n°130*, consulté sur [www.espace-sciences.org](http://www.espace-sciences.org)

Cette annexe inclue deux grands laboratoires, l'un de chimie, l'autre de botanique, un amphithéâtre et des salles de professeurs. La seconde annexe réalisée en 1927, s'installe au nord de la rue Kleber. Elle accueille un grand laboratoire de Chimie industrielle. Ces annexes sont détruites pendant la Seconde Guerre. L'architecte Yves Lemoine s'empresse de construire de 1949 à 1953 un nouvel édifice d'importance s'ouvrant de nouveau sur la façade Est du bâtiment. Celui-ci, d'aspect moderne, égale quasiment en importance la taille de l'ancien bâtiment et comprend un grand amphithéâtre.

Mais déjà les étudiants sont trop nombreux. Le palais des sciences a connu de trop nombreux agrandissements et n'a jamais réellement convenu aux besoins scientifiques. La nouvelle d'un campus à l'américaine dédié aux sciences est accueillie avec enthousiasme et conduit au déménagement des services à la fin de l'année 1967. Pour reprendre les termes que Joubin écrivait déjà en 1900 : « *Cette nouvelle Faculté des Sciences qui, se développant plus vite qu'on ne l'avait supposé, est au bout de quelques années dans la nécessité de rompre la belle prison de pierre où l'on croyait l'avoir logée confortablement pour un siècle.* »

D'après le témoignage de Claude Champaud, les botanistes qui tardent à déménager sont finalement poussés par une inondation des sous sols, ultime clin d'œil au manque de fonctionnalité du bâtiment. Celui-ci est alors vidé de ses usagers, sans qu'il y ait une idée précise de sa prochaine destination. Seules les collections scientifiques restent pour un temps dans les combles.

### **c) « La crise gestionnaire » : Un bâtiment désincarné ?**

L'aspect monumental de l'édifice est vu comme un handicap. Il conduit à son manque d'insertion dans la ville et à une crise de fonctionnalité qui conduit à l'abandon de ses usagers. Pour autant, peut-on encore parler d'édifice monumental lorsque la communauté scientifique qu'il matérialisait dans l'espace public l'abandonne ? Quelle institution reste-t-il pour s'incarner dans ses pierres ?

On l'a vu les modalités d'expression des pouvoirs publics changent dans le discours architectural. Leur inscription dans l'espace public construit se fait selon un faste différent. Le discours architectural de l'Etat sous la III<sup>ème</sup> République, se traduisait par la nécessité d'une imposition forte des idéaux républicains, dans une compétition contre le faste de l'Eglise, pour la conquête d'un peuple encore peu éduqué. Le contexte

d'après-guerre est tout autre. La 4<sup>ème</sup> puis la 5<sup>ème</sup> République doivent s'atteler à la reconstruction du pays. Dans un espace public sécularisé et acquis aux idéaux républicains l'Etat se constitue comme un Etat social fort, capable de pourvoir aux besoins de sa population. Son discours architectural se retrouve essentiellement dans la construction de logements, auquel il donne un ton moderniste, résolument tourné vers l'avenir. Si des efforts sont faits pour le patrimoine dans le cadre du ministère de la culture, ce champ d'action ne concerne pas le Palais des sciences de Rennes. Ces changements font que l'Etat a perdu sa force d'incarnation dans les murs du bâtiment Pasteur.

Mais ces pierres exprimaient avant tout le désir de grandeur d'une municipalité et d'une élite bourgeoise. Or, l'enseignement s'y démocratise rapidement. Les étudiants, souvent boursiers, y sont notamment attirés par les cours appliqués à l'agriculture et l'industrie. Tous ne sont pas issus de l'élite locale. Le discours architectural de l'autorité municipale a lui aussi changé. On ne peut pas dire qu'Henry Fréville est moins bâtisseur qu'Edgar Le Bastard, mais son action vise plus l'efficacité tout autant que la mise en scène du pouvoir, ses constructions sont plus techniciennes qu'artistiques, les changements dans la structure de Rennes plus profonds. Il faut y voir aussi le début d'une nouvelle indépendance de la ville de Rennes, puisque s'initie déjà sous l'influence de la DATAR la stratégie de l'équilibre territorial et de la décentralisation. Le pouvoir municipal s'incarne alors dans la maîtrise de l'occupation des sols. La gestion de la ville entre dans une autre échelle sous l'impulsion de son expansion, et bientôt elle s'associe aux communes alentours pour former le District. Les questions d'aménagements du territoire sont dépolitisées dans un discours qui se veut désormais technicien, bien qu'évidemment elles restent, dans les enjeux de pouvoir qui les sous-tendent, éminemment politiques. Ainsi, le développement des infrastructures souterraines, tel que les réseaux d'eau et de gaz, deviennent un outil d'une puissance plus discrète dont Fréville se sert pour rallier les communes alentours à l'influence de Rennes. S'établit alors un pouvoir technicien, voir technocratique à la mairie de Rennes, qui se veut au centre de l'échiquier politique, loin du radicalisme de Le Bastard. La figuration du pouvoir municipal n'est donc plus à l'ordre du jour dans les vieilles pierres de la Faculté des sciences. Certains documents montrent que déjà, au moment du déménagement des scientifiques, la municipalité envisageait d'y installer un nouvel

enseignement universitaire<sup>115</sup>. Car finalement, c'est bien à l'Université, pouvoir constitué à la toute fin du 19<sup>ème</sup> siècle, qu'est confiée la mission de s'incarner en ses murs au travers d'un bail emphytéotique valable jusqu'en 1998 qui le dédie à l'enseignement supérieur. Or la communauté universitaire déménage dans les campus en périphérie et déjà se pose les bases de la crise qui conduira à la division de l'Université de Rennes, en Rennes 1 et Rennes 2. Si l'annexe d'Yves Lemoine sera investie par les services de l'inspection académique, l'édifice de Martenot, en pleine crise d'incarnation, trouvera dans le rattachement des étudiants dentistes à l'Université Rennes 1 une nouvelle cause à matérialiser.

Tous les éléments de la crise de monumentalité sont donc en présence pour le bâtiment Pasteur dans le tournant de la fin des années 1960. L'architecture de la III<sup>ème</sup> République ne trouve pas sa place dans un espace public devenu commun. Mais il ne faut pas s'y tromper. L'espace commun crée des frustrations, une conscience des besoins et du droit à les revendiquer à l'Etat devenu social. Quand les intérêts particuliers se rencontrent la société civile peut prendre corps et s'emparer de la rue et des espaces de la cité laissés vauquants par le pouvoir. Ceux-ci deviennent alors un lieu de contestation de la société civile.

### ***C. LA PRISE DE POUVOIR DE 1968 : L'ESPACE PUBLIC REPENSÉ PAR LES INTERETS PARTICULIERS***

Durant l'été 1968, les étudiants de l'école privée de chirurgie dentaire investissent le bâtiment place Pasteur et obtiennent la création d'une école nationale de chirurgie dentaire (ENCD). Le mythe de la conquête par l'occupation reste une fierté des anciens étudiants de cette époque<sup>116</sup>. Un siècle plus tôt il aurait été impensable de voir envahir ce bâtiment, éloge du républicanisme, par une partie de la société civile, pour réclamer la sécularisation d'un enseignement. L'évènement illustre la progression des enseignements républicains faisant passer l'Espace public politique de Rennes du statut d'espace public communicationnel naissant au début du siècle à celui d'espace public

---

<sup>115</sup> A.M. de Rennes, 1078w56, Lettre d'Henry Fréville au président Ponget de la société d'Odontostomatologie, de l'Ouest, 13 janvier 1967

<sup>116</sup> Entretien avec M.Vulcain, Directeur du centre de soins dentaires et ancien élève de l'ENCD

oppositionnel en 1968. L'occupation constitue à la fois un acte de désacralisation et celui de la matérialisation d'une cause dans l'espace public. Le palais de la Faculté intervient alors comme outil de publicisation.

### ***1. L'apparition d'un besoin pouvant porter un nouvel usage au bâtiment***

Les besoins qu'incarneront les manifestations des étudiants de 1968 étaient déjà présents et mis en débat dans les sphères de l'élite locale.

#### ***a) L'aura grandissante de la médecine et de l'odontologie à Rennes***

L'histoire de la médecine à Rennes est particulière. Elle est celle d'un enseignement qui n'a eu de cesse de se renforcer comme science à part entière, les statuts de l'école étant régulièrement réformés pour plus d'autonomie, et le nombre d'élèves passant de 300 à plus de 600 de 1900 à 1939<sup>117</sup>. Le statut de Faculté lui est refusé en 1853, pourtant le ministère de l'enseignement avait reconnu l'importance et la qualité des étudiants de médecine rennais. Longtemps empêchée par ses rivales de Nantes d'obtenir le grade de Faculté, l'école de médecine de Rennes devient par décret Faculté de Médecine et de Pharmacie en 1954, elle sera inaugurée en 1956. Cette création se fait au moment où le débat de la réforme pour la revalorisation des enseignements de médecine s'ouvre en France. Le gouvernement français considère à l'époque que les enseignements et la recherche dans le domaine de la médecine et des sciences doivent servir la grandeur du pays à l'étranger. Dans cette mouvance, on trouve la volonté de transformation de « l'art dentaire » en science médicale à part entière. Ainsi, P. Pelletier Dutemple, directeur de l'école d'odontologie de Paris, écrit un rapport en faveur de la création du doctorat en chirurgie dentaire, il y rappelle que l'art dentaire français est à l'origine de la fédération dentaire internationale (organe de l'OMS), qu'il a longtemps été à la pointe de l'innovation mondiale et qu'il nécessite des réformes le reconnaissant comme une science avant l'entrée dans la communauté européenne<sup>118</sup>.

A Rennes, depuis 1946, monsieur Houalet, directeur de l'école privée dentaire, milite pour l'amélioration de ses conditions d'enseignement pour un cursus devenu d'année en année plus attractif. Alors que le nombre d'étudiants explose les exigences du

---

<sup>117</sup> MEYER (Jean) Histoire de Rennes Toulouse Privat 1984 p. 405

<sup>118</sup> A.M. de Rennes, 1078w56, P. PELLETIER DETUEMPLE, Rapport en faveur de la Faculté Dentaire et du Doctorat en Chirurgie Dentaire, 1956

gouvernement augmentent. Ainsi, monsieur Houalet déclare dans un rapport qu'il transmet au maire Fréville en 1956 « *le décret 49 697 du 24 mai 1949 portant réforme des Etudes dentaires est venu considérablement compliquer la tâche des établissements d'enseignement* ». Cette réforme imposant un nombre d'heures de cours et d'exercices pratiques en clinique plus élevé pose problème. Il demande l'aide de la mairie pour des agrandissements et le changement de statut de l'école en école municipale. Il conclut que dans le cas contraire: « *Des jeunes gens désirant embrasser la carrière devront aller recevoir à Paris ou ailleurs l'enseignement que Rennes n'aura pu leur donner* »<sup>119</sup>.

### **b) L'éternelle rivalité avec Nantes**

Dans cette dernière allusion du Rapport de Houallet il y a une référence évidente à la situation de Nantes, l'éternelle rivale sur le plan de la médecine. Celle-ci obtient la conversion de son école dentaire en institut municipal dès 1954. En 1956, est fondée la Faculté de médecine et de pharmacie de Nantes ; un rapprochement est alors envisagé entre l'institut et cette dernière pour y relever le niveau d'études et le doter d'installations répondant aux besoins de l'art dentaire moderne. Le conseil universitaire de Rennes a son mot à dire, car la Faculté de Nantes est sous sa responsabilité du fait qu'il n'existe pas encore d'université à Nantes. Dans un premier temps il rejette, sous l'influence du maire Fréville, l'accord établi à Nantes invoquant « des problèmes d'ordre juridique (bases de l'accord jugées floues) et la nécessité d'appliquer le même traitement aux écoles de Rennes et de Nantes. Si Fréville se défend dans ses lettres de vouloir faire des difficultés au maire de Nantes avec lequel il « *entretient d'excellents rapports* », il est clairement préoccupé par l'évolution de l'enseignement dentaire à Nantes alors qu'aucun changement n'est envisagé dans sa ville car le ministère lui a opposé d'attendre la création d'un statut national commun pour les instituts d'enseignement dentaire avant d'envisager toute réforme de l'école de Rennes. Le maire ne peut laisser des étudiants Rennais et de Haute Bretagne, ne pas recevoir un service d'enseignement dentaire de qualité qu'ils trouveraient à Nantes, à l'heure où ces enseignements sont considérés comme le reflet même des dynamiques d'innovation des villes françaises. Les doutes juridiques sont pourtant rapidement levés : l'enseignement à Nantes ne sera pas dispensé par des fonctionnaires de l'Etat mais sous son contrôle, il

---

<sup>119</sup> A.M. de Rennes, 1078w56, HOUALET, sur l'état de l'Ecole privée de stomatologie et chirurgie dentaire à Rennes, 1956

correspond donc à un service public municipal. L'accord correspond donc à une convention entre la Faculté et la ville de Nantes. Le maire disposant de tous les services municipaux et de la nomination aux emplois municipaux comme il l'entend, Rennes ne peut plus empêcher la réalisation de cet accord. En 1962 Nantes obtient le siège d'une université et est désignée comme une métropole d'équilibre. Rennes doit rapidement réagir pour ne pas perdre son attractivité en matière d'enseignement. La médecine (et donc l'enseignement dentaire) devient centrale.<sup>120</sup>.

### ***c) La poursuite de la sécularisation : la nécessaire démocratisation de l'enseignement odontologique***

Un décret du 22 septembre 1965 introduit le statut d'Ecole Nationale de Chirurgie Dentaire (ENCD), régulant au niveau nationale l'enseignement de cette discipline. Le 11 octobre 1966 le conseil de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Rennes demande à l'unanimité la création d'une ENCD considérant qu'il n'existe « *aucun enseignement officiel de l'art dentaire dans le ressort de l'Université* »<sup>121</sup>.

A Rennes, le statut d'école privée semble poser problème pour la réforme des statuts. En effet, la proposition du directeur Houalet de changer l'école privée en une école publique dont il serait le directeur et qui impliquerait le rachat de l'ancien matériel de l'école privée semble paralyser un temps la municipalité. Henri Fréville se refuse à opérer « ce qui s'apparenterait à la reprise d'un fond de commerce par la ville »<sup>122</sup> qu'il estime contraire au droit. Pourtant il existe un réel besoin de démocratisation : le nombre de places disponibles ne correspond pas à la demande rennaise (l'école ayant été conçue pour 20 élèves en 1926 en accueille près de 200 dans les années 70) et le statut d'école privée dirigée par un homme permet l'augmentation des frais d'inscription sans que de réels investissements soient réalisés, ne serait ce que pour le maintien de la qualité des enseignements déjà en dessous du niveau requis. En effet, chaque étudiant se voit dans l'obligation de payer « des droits d'inscription s'élevant à 1500 francs. De plus l'étudiant devait amener un matériel très onéreux et ses fournitures. Si bien que pour un étudiant, une année scolaire [...] revenait à une somme

---

<sup>120</sup> A.M. de Rennes, 1078w56, Correspondances sur la création d'un institut national de soin dentaire à Nantes, 1956

<sup>121</sup> A.M. de Rennes, 1078w56, Rapport du conseil de faculté, 11 octobre 1966

<sup>122</sup> A.M. de Rennes, 1078w56, Lettre d'Henry Fréville au recteur, 23 avril 1956

minimum de 4000 francs »<sup>123</sup>. Rappelons qu'en 1968 le salaire moyen par mois en France est de 1100 francs.<sup>124</sup>

Une délégation est envoyée à Rennes en 1967 par le ministre de l'enseignement supérieur pour y envisager la création d'une ENCD. Les rapports établissent les besoins réels et la possibilité de fusionner cet enseignement à l'Université de Médecine et de Pharmacie dont nombre d'enseignants dispense déjà des cours dans l'école privée de Rennes. Cette délégation évoque pour la première fois l'emplacement de l'ancienne Faculté des Sciences, qui reçoit l'accord de principe du recteur et de la municipalité. Le débat en reste là.<sup>125</sup>

Mai 1968 se rapproche. Le cadre de l'enseignement dentaire à Rennes est une illustration parmi d'autre d'un certain malaise universitaire. L'élite municipale et universitaire ne parvient pas à mettre en place les réponses à sa nécessaire démocratisation de l'enseignement dentaire, créant un malaise chez les étudiants. Ces lacunes se feront rapidement rattrapées par la contestation étudiante, qui reprendra à son compte les projets esquissés pour les imposer dans l'espace public médiatique au travers d'un symbole : l'occupation de l'ancienne Faculté des Sciences place Pasteur.

## ***2. L'espace public oppositionnel en action : Pasteur comme catalyseur L'originalité de la prise de position***

### ***a) La logique ascendante de la démarche de mai 1968***

---

<sup>123</sup> A.M. de Rennes, 1078w56, Lettre des étudiants au maire, 30 octobre 1970

<sup>124</sup> [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/estat\\_0336-1454\\_1970\\_num\\_14\\_1\\_1962](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/estat_0336-1454_1970_num_14_1_1962)

<sup>125</sup> A.M. de Rennes, 1078w56, Lettre de M. Poncet, 3 juillet 1967, rendu du rapport de la société d'odonto-stomatologie de l'Ouest

Les associations étudiantes de l'école dentaire de Rennes ne se mettent pas en action dès les premiers moments de mai 1968 (l'initiative viendra des étudiants des Facultés de Lettres et de Sciences). En effet, ces derniers se mettront en grève le 15 mai, une semaine après les premières manifestations, qui auront réuni jusqu'à 12 000 personnes et obtenu du recteur la liberté des opinions politiques et syndicales au sein de l'université. Toutefois, il faut remarquer la redoutable efficacité de la revendication des « étudiants dentaires ». Ces derniers ont une cause précise à défendre, la réalisation de l'ENCD promise. Ils voient en mai 1968 une fenêtre d'opportunité pour l'obtenir. Comprenant rapidement le problème de communication entre les étudiants et le reste de la population ils cherchent un moyen de faire entendre clairement leur message: ils trouvent alors dans l'occupation de l'ancienne Faculté Pasteur le symbole fort dont ils ont besoin. L'opération est décidée le 27 mai lors d'une assemblée générale, alors que les représentants des étudiants déclarent « *Nous avons appris le 24 mai au ministère de l'Education Nationale qu'il n'était absolument pas question de créer à Rennes une école nationale de chirurgie dentaire.* ». Une pancarte « ENCD » est apposée sur la façade du bâtiment<sup>126</sup>.

Le mouvement des étudiants dentaires correspond aussi à une période d'évolution de la contestation étudiante à Rennes. Le *Ouest France* du 15 mai décrit « L'université est devenue un forum ». De ce point de vue, les débats s'organisent et les revendications aussi. Les étudiants dentaires, à l'image de leurs camarades de médecine à Rennes, forment rapidement des commissions



La Banderole prémonitoire, OF 9 sept 1968 Il y aura une Ecole de chirurgie Dentaire à la rentrée

<sup>126</sup> Archive Ouest France, Rennes, rubrique université, 28 mai 1968

de réflexion. Ils gagnent l'appui de professeurs et des autorités locales (Henri Fréville est souvent remercié pour son soutien dans les lettres des étudiants) avec lesquels ils organisent une commission tripartite. Cette dernière obtient l'accord de principe du maire et du recteur pour l'affectation de l'ancien Palais des Sciences à la future ENCD le 27 juin 1968<sup>127</sup>. L'affaire remonte au ministère de l'enseignement supérieur qui finit par créer par l'arrêté du 30 août 1968 l'ENCD de Rennes<sup>128</sup>. Les étudiants ont gagné, la municipalité de Fréville également. Le maire utilise alors la situation pour obtenir les financements rapides d'une solution trop longtemps repoussée. Ainsi, il écrira par exemple au ministre des affaires sociales Maurice Schumann en octobre 1968 pour lui demander les financements nécessaires aux aménagements des salles du dispensaire de l'école soulignant que « *Le non fonctionnement de l'Ecole Nationale Dentaire, désirée depuis des années par toutes les collectivités de Haute Bretagne, risque de provoquer un mécontentement unanime* »<sup>129</sup>.

#### ***b) Un bâtiment de prestige pour la constitution d'une nouvelle science***

Comment est venue l'idée de l'occupation du bâtiment Pasteur ? Fut-elle glissée à l'oreille des étudiants par les professeurs qui avaient eu vent des conclusions de la commission de 1967 ou fut-ce l'attrait du symbole qui décida les étudiants ? Les deux éléments ont sûrement joué de concert. Il faut noter toutefois que perdre le bâtiment qui abritait la Faculté des Sciences et qui n'avait pu inclure la Faculté de Médecine est un symbole très fort pour les étudiants dentistes. En effet, au sein des enseignements médicaux l'art dentaire (qui deviendra chirurgie) est depuis longtemps dénigré par les étudiants de sciences et de médecine. Ainsi le rapport de P Pelletier Dutemple précédemment cité racontait l'absence de reconnaissance du corps médical de l'art dentaire, lui préférant la stomatologie : « *Chez quelques jeunes surtout, le mépris du chirurgien-dentiste est monnaie courante* ». La création des ENCD est le fruit d'un long combat pour la reconnaissance et l'indépendance des dentistes, souvent ignorés au profit des stomatologues. M. Pelletier Dutemple disait à ce propos « *Nous ne pouvons admettre qu'une catégorie de citoyens dispose ainsi, même partiellement, de l'avenir d'une autre catégorie qui lui est égale en valeur et supérieure en nombre* »<sup>130</sup>.

---

<sup>127</sup> A.M. de Rennes, 1078w56, Accord en vue d'assurer la transition entre l'école actuelle et l'école nationale, 27 juin 1968

<sup>128</sup> A.M. de Rennes, 1078w56, Procès verbale de la séance du 27 juin 1968

<sup>129</sup> A.M. de Rennes, 1078w56, Lettre d'Henry Fréville au ministre Schumann, 21 octobre 1968

<sup>130</sup> A.M. de Rennes, 1078w56, P. PELLETIER DETUEMPLE, Rapport en faveur de la Faculté Dentaire et du Doctorat en Chirurgie Dentaire, 1956

L'acquisition du Palais des Sciences pour la formation d'une école nationale de chirurgie dentaire consacre la transformation de cet art en science. L'orgueil est grand comme le signalent les plaquettes étudiantes de fin d'année 1969 de la première promotion Poncet :

*« Après 260 journées de durs combats, la victoire semble totale sur le plan des réalisations pratiques. 260 jours de lutte, 260 jours sans vie familiale, sans loisirs, sans vacances, mais au bout une Ecole qui, par sa surface et son cadre, est la plus grande, la mieux installée, la mieux équipée de toutes les écoles françaises. « La première ENCD créée en France par les Pouvoirs Publics sous l'impulsion d'un « groupuscule ». Elle est un peu de nous-mêmes ; nous en sommes fiers, orgueilleux et jaloux. Puisse-t-elle devenir et rester longtemps l'école-pilote que nous avons souhaité. »*

A René Poncet d'ajouter, soulignant également la victoire de Rennes dans cette affaire :

*« Fin juillet tout semblait compromis : l'on se perdait alors dans les marécages d'une école transitoire, sans moyens, sans avenir. Vous avez alors déclenché une action d'une incroyable puissance sur le plan national, régional et local : une action intelligente, constructrice, tenace, comme le veut la race bretonne... Le miracle vint... Il s'est accompli le 30 août 1968 : l'Ecole Nationale de Chirurgie Dentaire de Rennes, non prévue dans les dossiers gouvernementaux naissait en effet à cette date par décret ministériel. »<sup>131</sup>*

### **3. Pasteur ou la recomposition d'un espace public**

#### **a) Le renouveau hygiéniste du bâtiment Pasteur**

La conquête du bâtiment Pasteur offre pléthore de mètres carrés, des amphithéâtres, un luxe par rapport à l'étroitesse de l'ancienne école. Toutefois l'aménagement d'un bâtiment qui n'a pas été conçu pour l'enseignement médical est un véritable défi.

*« Il faut rappeler qu'en fait la disposition de l'intérieur des locaux est très cloisonnée : que les grands bâtiments comportent plus de petites salles disparates séparées par des murs de refend que de grands dégagements, que le musée représente la partie la plus logeable et la plus intéressante pour l'enseignement. De ce fait, il a fallu pour cette année réaliser des salles de travaux pratiques en sous-sol, dans des*

---

<sup>131</sup> Ouest France, 2 août 1969, Rennes-université, «Ecole dentaire : dans une plaquette les étudiants de la promotion « René-Poncet » ont dressé le bilan de cette première année ».

Dans sa lettre du 3 janvier 1969 le directeur Poncé montre la précarité de l'installation de l'Ecole Nationale de Chirurgie Dentaire, qui semble dans un premier temps souffrir de la rapidité de son installation. Les difficultés de la distribution restent réelles dans l'édifice de Martenot qui ne correspond pas aux principes hygiénistes et fonctionnalistes depuis longtemps défendus par le milieu médical. Cette réalité ressort d'autant plus que le bâtiment a été conçu comme Faculté de l'enseignement théorique et expérimental des sciences et non pour la pratique d'actes médicaux. Les problèmes d'aménagement sont accentués jusqu'en 1969 par le déménagement incomplet de la Faculté des Sciences, qui y entrepose notamment ses collections. La nouvelle Ecole Nationale de Chirurgie Dentaire est prévue pour pouvoir accueillir 300 étudiants correspondant aux débouchés et besoins de la région. Il est nécessaire d'y installer rapidement des salles de pratique « sur fantômes » permettant aux étudiants de réaliser des exercices avant de pouvoir bénéficier de l'expérience sur des patients dans le centre de soins dont la construction prend du retard. Les investissements à réaliser sont importants : lors de la réunion du 27 juin 1968 les autorités municipales et les représentants des professeurs et des élèves évaluent la somme de 890 000 francs pour lancer les premiers travaux. En revanche, une note de renseignement à l'attention du ministre des affaires sociales indique, elle, l'aménagement de 33 équipements constituant la première tranche pour 1968-1969 et estime les coûts de la remise en état des locaux à 41 millions de francs et l'achat du matériel et de son installation à 130 millions<sup>133</sup>. Ces chiffres contrastés s'expliquent essentiellement par la prise en compte ou non d'une partie de la construction du centre de soin. Celui-ci doit faire partie intégrante des Ecoles de Chirurgie Dentaire d'après le décret de 1965 qui les régit. Les autorités ont décidé que son maintien en centre-ville était essentiel pour éviter des aller-retour incessants aux étudiants et maintenir le service de proximité que l'Ecole privée distribuait auparavant. Bon an mal an, les négociations suivent leur cours et les étudiants tentent de s'adapter aux conditions qui leur sont offertes. Pourtant dès juillet 1969 Ouest France titre « *L'Ecole Nationale de Chirurgie Dentaire a passé le cap difficile de sa naissance* » et semble démontrer que le Palais a réussi sa conversion au fonctionnalisme :

---

<sup>132</sup> A.M. de Rennes, 1078w56, Lettre de monsieur Poncet au maire, 3 janvier 1969

<sup>133</sup> A.M. de Rennes, 1078w56, A l'attention du ministre des affaires sociales, note de renseignement concernant la création de l'ENCD à Rennes, non daté.

*« Le visiteur qui n'aurait pas pénétré depuis un an dans cet édifice ne peut être que subjugué : avec des locaux anciens aux dimensions peu fonctionnelles, on a fait des salles de cours, de travaux pratiques, des bureaux pour les professeurs et des laboratoires flambant neuf. [Cela a pu être réalisé] Grâce à l'appui du préfet de Région et du recteur d'académie, monsieur Poncet, qui a été nommé directeur à titre provisoire. »<sup>134</sup>*

L'article met en évidence l'installation de 60 ateliers de travail sur fantômes, rappelant ainsi que le centre de soins n'est toujours pas achevé. Le retard est induit par le refus du CHR à porter seul les coûts de financement. En effet, les emprunts sont à hauteur de 2 936 115 francs et nécessitent l'aide du ministère des affaires sociales<sup>135</sup>. A titre comparatif, le centre régional hospitalier a dû emprunter seulement 900 000 francs pour la construction d'une nouvelle école d'infirmières de capacité de 600 élèves, sur un total d'investissement de 8,6 millions de francs.<sup>136</sup>

Le centre de soins dentaires sera finalement inauguré en 1970.

***b) L'ouverture à une plus grande démocratisation scolaire : Le retour de la cité dans le Palais des sciences***

*« En bref la plaquette des étudiants dentaires témoigne d'un nouvel esprit : critique souvent contestataire parfois mais toujours actif et se voulant efficace. »<sup>137</sup>*

Le 27 mai 1968 une commission tripartite propose un protocole d'accord dont l'article préliminaire est « *M C Houalet accepte de son plein gré que le statut juridique de l'Ecole de chirurgie dentaire et de stomatologie de Rennes dont il est l'unique propriétaire soit modifié pour être transformé en association à but non lucratif, régie par la loi 1901* ». Les étudiants se montrent très critiques envers le statut de l'école privée, « la seule actuellement en France dirigée par une seule personne. », « à but lucratif ». Ils fustigent notamment la stagnation de l'enseignement, l'absence de modernisation, le recrutement sur d'autres critères que la qualité d'enseignement, et surtout l'accroissement des droits d'inscription de façon arbitraire qui arrivent

---

<sup>134</sup> A. Ouest France, Rennes, 1 juillet 1969

<sup>135</sup> A.M. de Rennes, 1078w56, Délibérations du CA du Centre hospitalier régional, 23 décembre 1968

<sup>136</sup> A.M. de Rennes, 1078w56, M. GRAFF, L'expansion de la ville de Rennes

<sup>137</sup> Ouest France, 2 août 1969, Rennes-université, «Ecole dentaire : dans une plaquette les étudiants de la promotion « René-Poncet » ont dressé le bilan de cette première année ».

désormais au montant de 1500 francs l'année auxquels il faut ajouter le matériel et les fournitures<sup>138</sup>.

Dans le statut de l'école il est dit que celle-ci est désormais un centre d'enseignement à direction collégiale. L'article 2 en régit la composition du conseil d'administration ainsi : 9 étudiants élus, 4 professeurs, 4 professionnels élus par des associations représentatives.<sup>139</sup> Mai 1968 a marqué le retour de l'espace de concertation dans l'université. Ce retour de la Cité dans la cité, prend un caractère symbolique fort dans le Palais des Sciences. En effet, le bâtiment, toujours soumis à des logiques descendantes (du ministère aux professeurs), contraignantes pour ses utilisateurs, voit entrer dans ses murs une Agora, décidant de son sort dans une logique ascendante. A la création de l'ENCN les étudiants obtiennent ainsi la quasi gratuité de leur enseignement, le matériel leur est fourni par l'école, ils ne paient que 148 francs de droits d'inscription à la Faculté. Pourtant cette gratuité est remise en cause par le ministère en 1970, qui demande de nouveau aux étudiants d'apporter du matériel pour un minimum de 700 francs. A cette occasion, dans une lettre au maire les étudiants soulignent :

*« Durant ces deux dernières années, tous les étudiants étaient sur un même plan d'égalité et le jugement de leur travail en était d'autant plus juste qu'ils avaient tous le même matériel et les mêmes fournitures [...] Cet exemple démocratique, ce progrès social incarné par notre école doit il tourner court ? [...] Avec le corps enseignant, les étudiants en chirurgie dentaire de Rennes sont déterminés à sauvegarder l'égalité des chances pour tous ».*<sup>140</sup>

Les mécanismes démocratiques qui se sont mis en place pour décider du sort du bâtiment se remettent en action. Les étudiants aidés des professeurs se mettent en grève et obtiennent la poursuite de la gratuité.

### ***c) Le centre CHU : une nouvelle polarisation dans la ville à contrecourant***

Le décret du 22 septembre 1965 qui institue les Ecoles Nationales de Chirurgie Dentaire indique que celles-ci sont doublées d'un centre de soins permettant aux étudiants d'effectuer des heures de pratique sur des patients. Déjà dans les années 1950 le directeur Houalet insistait pour le maintien d'un dispensaire en centre-ville afin d'assurer une fréquentation suffisante pour les étudiants, et de soigner les personnes « économiquement faibles ». A l'heure où les fonctions hospitalières « se

---

<sup>138</sup> A.M. de Rennes, 1078w56, compte rendu de la séance d'AG, protocole d'accord, 27 mai 1968

<sup>139</sup> A.M. de Rennes, 1078w56, Statuts transmis au maire dans une lettre du 18 juin 1968

<sup>140</sup> A.M. de Rennes, 1078w56, Lettre des étudiants au maire, 30 octobre 1970

périphérisent», le maintien d'une assistance en centre-ville est considéré comme d'une grande utilité sociale :

*« Permettez moi, Monsieur le Maire d'attirer votre attention sur le caractère social de ce service de consultations et de traitements dentaires dans lequel seront soignés et appareillés, tous les patients du CHR ainsi que ceux qui dépendent des différents services (aide médicale, aide aux grands infirmes, aide aux personnes âgées, assistance publique, etc...) sans compter tous les économiquement faibles qui ne bénéficient d'aucune aide sociale. »<sup>141</sup>*

Il est d'ailleurs indiqué dans une circulaire de juin 1969 que le service est considéré comme « public » et qu'en ce sens il doit être ouvert 6 jours sur 7.<sup>142</sup> L'ouverture d'un tel service dans l'enceinte de l'ancienne Faculté des Sciences bouleverse son intégration à la ville. Le bâtiment Pasteur n'avait pas été inclus dans un réel plan d'urbanisme. A l'époque, pensé comme un grand équipement, son intégration au paysage urbain n'était finalement qu'esthétique et symbolique. Alors que le développement de Rennes se fait par une déconcentration du centre-ville, et que le bâtiment est vidé de son usage par le départ des étudiants scientifiques, celui-ci se pose comme un bloc sans réel lien à une logique urbaine, comme un corps étranger et désincarné. La conquête des étudiants dentaires est l'occasion (inespérée) pour ce bâtiment d'être reconnecté à la ville en s'intégrant au réseau des infrastructures médicales.

Par ailleurs, André Sauvage, professeur à l'école Nationale supérieure d'Architecture de Rennes, raconte que le bâtiment avait été créé à une époque où l'enseignement gardait encore un aspect monastique et représentait un monde clos refermé sur lui-même : cela se matérialise en particulier par sa structure construite autour de deux cours centrales. Jeune étudiant dans les années 1970 il décrit la persistance de ce sentiment monastique :

*« En 1962-1963, je me souviens, nous étions contrôlés à l'entrée. Il n'y rentrait que des étudiants qui étaient inscrits à l'université de sciences, et, après sont arrivés quelques exceptions : des étudiants de Lettres qui avaient à faire des certificats en licence pouvaient y entrer. Mais c'était exceptionnel ».*

Créer un centre de soin ouvre le bâtiment à la ville et à ses habitants. Cette réouverture à un public extérieur se fait progressivement. Mr Vulcain raconte qu'étudiant, à l'image

---

<sup>141</sup> A.M. de Rennes, 1078w56, HOUALET, sur l'état de l'Ecole privée de stomatologie et chirurgie dentaire à Rennes, 1956

<sup>142</sup> A.M. de Rennes, 1078w56, réponse non datée du ministère des affaires sociales à un mouvement de grève entamée en 1973 par le personnel du centre.

de ses camarades, il invitait les membres de sa famille à se faire opérer. « *Ma première extraction c'était sur mon père* ». Aujourd'hui il est directeur du centre qui accueillait en 2012 près de 40 500 patients à l'année.

## **CONCLUSION**

Les processus urbains en jeu après la seconde guerre ont amené à la désacralisation du Palais des sciences, ancrée dans une crise architecturale des grands équipements empreints de formalisme de la III<sup>e</sup> République. Finalement, cette désacralisation sert le bâtiment puisque qu'elle conduit à son occupation par les étudiants dentaires. Ces derniers lui redonnent vie, le bâtiment incarne leur combat pour l'obtention d'une école nationale. L'architecture est noble, à l'image de l'idée qu'ils se font de leur discipline. Enfin, l'instauration d'un centre de soins permet au bâtiment de se reconnecter à la ville. Ainsi, la lutte de 1968 permet au bâtiment de surmonter sa crise de monumentalité. Mais aujourd'hui, l'école dentaire a disparu du centre-ville et le centre de soins est appelé à disparaître. Tout est à refaire pour le bâtiment Pasteur, son inscription dans l'espace public et son lien à la monumentalité doivent de nouveau être repensés.

### **III. L'ESPACE PUBLIC PARTICIPATIF: PASTEUR COMME LABORATOIRE DE LA CITE**

#### **A. REPENSER LA VILLE SUR ELLE-MÊME : LA COMPETITION METROPOLITAINE**

##### **1. Rennes et les nouvelles pratiques urbaines : néolibéralisme et Benchmarking**

###### **a) Le cadre de vie : Rennes du POS au PLU**

Le cadre urbain qui accompagne les nouvelles fonctions du Palais des Sciences, évolue progressivement jusqu'aux années 2000. Rennes continue son expansion mais les constructions se font à un rythme moins soutenu, les nécessités démographiques étant apaisées : entre 1945 et 1975 la commune a cru de 85 000 habitants alors que la croissance se limite à 10 000 habitants entre 1975 et 2011. Certes des ensembles tels que ceux de Cleunay, Patton ou la Poterie sortent de terre, mais ils représentent des structures plus modérées dans leurs dimensions que les constructions qui ont eu cours sous les mandats d'Henri Fréville. Globalement la ville reste contenue dans son périphérique et l'urbanisme s'oriente vers une réhabilitation « *de la ville sur elle-même* »<sup>143</sup>. C'est dans cet esprit de maîtrise de l'expansion que sont pensées actuellement les rénovations des quartiers du proche-centre tels que ceux du Mail ou de St Hélier. Il faut également noter que l'idéal pavillonnaire s'est développé à partir de 1977 à Rennes et qu'un important mouvement s'est opéré vers les communes alentours limitant de fait la croissance de la ville centre. Les responsables politiques ont utilisé ce phénomène, qu'ils n'avaient pas pris comme option à l'origine, pour développer un nouveau Benchmarking orienté sur la notion de ville archipel : Rennes est une ville entourée d'une ceinture verte et qui s'associe aux développements des communes voisines.

La maîtrise de l'expansion devient le nouveau leitmotiv d'une ville qui depuis l'après-guerre se vante d'être à la pointe de la programmation urbaine. Les responsables politiques du moment, membres des partis de gauche, refont l'Histoire d'une « tradition

---

<sup>143</sup> Plan Local d'Urbanisme, Rennes Métropole, 2004-2015

de la planification urbaine » remontant jusqu'au plan Robelin du 18<sup>ème</sup> siècle et tentent ainsi de faire oublier l'action d'Henri Fréville qui a initié les grandes directions du développement à venir. Mais certains projets commencés dans les années 1970 se maintiennent : en s'appuyant sur le réseau universitaire et la haute technologie ils visent l'ouverture de la ville à l'Europe. Toutefois, dans le discours des urbanistes la critique se construit sur le « tout voiture » et les grands ensembles, l'idéal de modernité cède le pas lentement à la notion difficilement définissable de « qualité du cadre de vie ». Cette évolution dans les pratiques urbanistiques s'accompagne du renforcement des outils de programmation, amenant une grande technicisation de la planification urbaine. Ainsi à Rennes, le POS se renforce d'un Projet Urbain en 1991, révisé en 1998, visant une meilleure rationalisation entre conseillers municipaux et services techniques de la Ville. Ces deux documents, POS (revoté en 1998) et Projet Urbain, sont basés sur des notions de « morphologie urbaine », de « ville verte et bleue » ou encore de « paysage urbain ». Cette prise en compte du « cadre de vie » est confirmée par le vote de la loi Solidarité et Renouvellement urbains (13 décembre 2000, modifiée par la loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003), qui conduit Rennes à l'adoption d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) en 2000, valable pour 15 ans. Le PLU remplace le POS pour les villes qui le souhaitent. Il comporte divers documents dont un projet d'aménagement et de développement durable (prolongement du projet urbain). Ainsi, Rennes qui depuis l'après-guerre souhaite être à la pointe de l'innovation urbaine est l'une des premières villes de France à voter ces nouveaux outils centrés sur la notion nouvelle de Développement Urbain Durable qui conjugue développement économique, respect environnemental et intégration sociale. Ce processus est mené par Edmond Hervé, maire de Rennes de 1977 à 2004.

### ***b) La réintroduction des transports « doux » ou la construction d'un hyper centre***

*« Le centre-ville au cœur du projet urbain : A la suite de nombreuses actions menées l'image du centre-ville a radicalement changé. La mise en valeur de la richesse du patrimoine a ravivé l'intérêt des rennais pour le cœur de ville. Les usages ont été modifiés permettant de redécouvrir le plaisir de la déambulation et de valoriser le commerce ».*

L'un des grands bouleversements urbains de cette époque fut la réintroduction des transports dits « doux » en centre-ville. Dès la fin des années 1970 une logique piétonnière avait été peu à peu introduite dans le centre-ville. En 1998 apparaissent les vélos en libre-service, les voies sont peu à peu aménagées pour faire place aux pistes cyclables (Rennes est la deuxième ville française à expérimenter la location de vélo). Les parkings disparaissent peu à peu, notamment celui de la place de la mairie. Elle est aussi débarrassée des bus, la centralité du réseau se déplaçant vers la place de la République.

L'autre bouleversement majeur reste l'arrivée d'une ligne de métro Nord-Sud à Rennes. Celle-ci fit l'objet d'un débat difficile pour l'équipe d'Edmond Hervé, les écologistes et la droite défendant le retour d'un tramway à Rennes. En 2002 il est finalement inauguré faisant de la ville « La plus petite ville du monde à avoir un métro ». Le système permet un désengorgement du réseau routier à Rennes. Les parkings relais placés en périphérie invitent les usagers à y laisser leurs voitures pour se rendre en centre-ville où les places se font plus rares et plus chères. Une deuxième ligne Est-Ouest est aujourd'hui en cours de réalisation.

Les voies réservées aux bus font leur apparition le long des quais sud qui perdent leur fonction d'axe majeur de traversée de Rennes en voiture. La circulation se concentre alors sur l'axe de la rue Gambetta et de l'avenue Janvier, et sur le pont de l'Alma et la place de Bretagne à l'autre extrémité du centre-ville.

Aujourd'hui à Rennes, les chiffres sont les suivants : 37% pour la marche, 41% pour la voiture, 17% pour les transports en commun, 5% pour le vélo<sup>145</sup>. La mairie souhaite valoriser un élargissement du centre-ville piétonnier au sud de la Vilaine, englobant les alentours de la place Charles de Gaulle. Cette stratégie intègre la création de « zones de rencontre » où les piétons sont prioritaires à tout moment. Elle comprend également des passerelles permettant de traverser la Vilaine (Passerelle St Germain). La stratégie d'harmonisation par les transports « doux » doit permettre de réaliser enfin la jonction

---

<sup>144</sup> HERVE (E), Réhabilitation du centre-ville de Rennes, XXVIIème AG de l'AIMF, 24-26 octobre 2007

<sup>145</sup> <http://www.placepublique-rennes.com/2010/09/le-pieton-ne-veut-plus-marcher-a-lombre/>

des deux centres dans l'imaginaire collectif afin de créer un hyper centre digne de la communauté d'agglomération.

Ce centre élargi est la « vitrine » de la métropole rennaise. Au sud de la Vilaine il accueille des infrastructures importantes : les Champs Libres inaugurés en mars 2006, comprenant l'Espace des Sciences et le musée de Bretagne, le nouveau complexe cinéma Gaumont inauguré en 2008, la Salle omnisport de Louis Arretche reconvertie en salle de concert Le Liberté inaugurée fin 2009 et accueillant des artistes de portée nationale et internationale, le TNB rénové en 2008. Au nord, le patrimoine architectural est plus important (Mairie, Opéra, Parlement de Bretagne). L'activité s'articule autour de la Faculté de Sciences Economiques place Hoche, des rues commerçantes au nord de la mairie, des cafés de la place Ste Anne et du marché de la place des Lices. La jonction du sud et du nord s'opère par le vis-à-vis de deux surfaces commerciales que sont le centre Columbia et la Visitation.

Le bâtiment Pasteur reste en léger décalage avec cette démarche puisqu'il borde un axe encore majoritairement accessible aux voitures. La perte de sa fonction de centre de soin conduit à questionner de nouveau sa connexion avec le reste de la ville. Toutefois son inscription dans la liste d'intérêt patrimonial local, la proximité des jardins Kleber et du Palais St Georges bientôt transformé en hôtel de luxe et la reconversion prochaine de la place St Germain en station de métro permettent d'imaginer son intégration dans un hyper centre élargi.

### ***c) Edmond Hervé et le Rennes qui pense : Rennes Métropole, Rennes métropolitaine***

Les mandats d'Edmond Hervé, sur le plan de l'aménagement urbain, s'articulent entre rupture et continuité vis-à-vis d'Henri Fréville. Tout comme son prédécesseur il est issu du milieu universitaire. Maître de conférences à la Faculté de droit, il partage avec lui l'idée d'appuyer le développement de Rennes sur l'union entre milieu universitaire et monde de l'entreprise. Il poursuit ainsi la voie d'un développement par les hautes technologies et la transformation de Rennes en « centre métropolitain » tourné vers l'Europe, profitant pleinement des infrastructures universitaires, des centres de recherche et du District mis en place avant son arrivée à la mairie. Les plans de

développement urbain votés sur la période témoignent de ces orientations. Toutefois il faut noter que le changement politique et le basculement de la mairie en faveur du parti socialiste initie une division entre deux réseaux de la ville. Ainsi, Antoine Vion souligne :

*« Depuis 1977, deux réseaux traversant plusieurs institutions coopèrent et s'opposent à Rennes. Le premier, dirigé par Edmond Hervé, est constitué de la municipalité, du district, d'une partie du tissu associatif, des agences et organismes liés aux pouvoirs publics locaux, des services de l'État, d'une partie des milieux de l'enseignement et de la recherche, des organisations syndicales (surtout la CFDT), et d'une partie du patronat, notamment les promoteurs immobiliers qui travaillent en collaboration étroite avec la ville. Ce réseau gouverne l'agglomération. Le second réseau dirigé par le Président du Conseil Général relie la droite, la CCI, le patronat, Ouest-France, une partie de l'université et du tissu associatif. Ces réseaux s'opposent politiquement mais ont des visions suffisamment proches du développement et de l'avenir de Rennes pour coopérer. »<sup>146</sup>*

La coopération de ces deux réseaux permet l'émergence du nouveau pôle technologique de Rennes Atalante en 1984 sur le campus de Beaulieu. Rennes, contrairement à Nantes, n'avait pas bénéficié du statut de métropole d'équilibre en 1963 et depuis lors ses responsables n'ont eu de cesse de développer son attractivité et son rayonnement au-delà de son poids démographique. Aussi, Edmond Hervé souhaite faire de l'agglomération de Rennes une « métropole européenne » et s'appuie sur les structures du district et les politiques de décentralisation. En 1992, la gare est entièrement réaménagée pour accueillir des lignes TGV permettant de renforcer le lien avec Paris et le reste de l'Europe.

La compétition entre agglomérations pour l'attractivité devient le moteur d'un marketing urbain ou benchmarking visant à attirer les entreprises de haute technologie et les classes supérieures en promouvant un cadre de vie agréable pour les populations du secteur tertiaire. Rennes District devient communauté d'agglomération et prend le nom de Rennes Métropole. Y aurait-il ici un retour vers le « paraître avant d'être »? Le statut de « métropole » est en fait longtemps réservé à Paris. Il sera créé dans le droit de l'intercommunalité française en 2010 pour les communautés d'agglomération de plus de 400 000 habitants. Rennes Métropole ne devrait donc pas bénéficier de ce statut. Cependant en 2009, un document de l'AUDIAR intitulé « Rennes dynamiques métropolitaines de l'espace Loire Bretagne » pose la question de ce qui fait de Rennes

---

<sup>146</sup> VION (A), Retour sur le terrain, la préparation des élections de 1995 par l'équipe d'Edmond Hervé, maire de Rennes, Sociétés contemporaines (1995) n°24, p95-122

une métropole : il y est évoquée une « métropole branchée », bénéficiant d'une « économie métropolitaine internationalisée » et d'une « forte croissance du tertiaire supérieur » en tant que « pôle majeur d'accueil et de formation de la main d'œuvre qualifiée ». En 2014 une réforme abaissant le nombre requis d'habitants permet à Rennes d'envisager enfin de formaliser son statut de Métropole.

La volonté de poursuivre la politique de rayonnement et d'attractivité de la ville centre s'incarne dans des projets comme l'« Euro Rennes » un grand complexe d'habitations et de loisirs dessiné autour de la gare, la cité Ricœur bâtiment destiné aux étudiants-chercheurs étrangers, et le Palais des Congrès près de la place Ste Anne en grande partie dédié à des conférences internationales.

La technicisation progressive du développement et les processus d'intercommunalité renforcés posent la question de la gouvernance à Rennes, du contrôle urbain et de la liberté politique.

## ***2. Gouvernance territoriale et renforcement de la Ville dans les processus de contrôle***

### ***a) La prise de pouvoir de la Ville sur son territoire : Le nouveau rapport entre l'Etat et la Métropole***

En France la loi Defferre promulguée en 1982 est considérée comme l'acte I de la décentralisation. Celle-ci a considérablement réduit l'autorité des préfets au profit des conseils généraux de département et a conduit à l'élévation des régions en collectivités territoriales à part entière. Parallèlement à cet effacement de l'autorité étatique se développe une politique de coopération entre les communes. Rennes initie son parcours dans l'intercommunalité avec la création de Rennes District en 1970. Ses compétences sont alors l'urbanisme et l'aménagement, le développement économique, les activités scientifiques et la recherche. Cette intercommunalité va s'accroître passant ainsi de 27 au départ à 43 communes en 2014. Ses fonctions s'élargissent également aux transports

collectifs. Edmond Hervé se mobilise pour obtenir la mise en commun de la fiscalité. Il obtient ainsi l'unification de la taxe professionnelle pour le District en 1993<sup>147</sup>.

Rennes accentue son influence sur les territoires alentours en s'inscrivant dans de nouvelles institutions de collaboration que sont la zone d'emploi avec la création du CODESPAR en 1984 regroupant 124 communes et le pays de Rennes association de 67 communes en 1999. Le contrôle du territoire s'intensifie en 2000 à la création de la communauté d'agglomération de Rennes Métropole. Celle-ci accumule de nouvelles fonctions : équipements culturels et sportifs, voiries et parcs de stationnement d'intérêt communautaire, traitement des déchets, réseaux de communications électroniques, transports collectifs (métro, bus et vélos) et habitat. En 2007 est inauguré l'hôtel d'agglomération, infrastructure aux dimensions monumentales au sud de Rennes.

La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, convertira Rennes au statut de métropole en 2015.<sup>148</sup> Elle sera responsable de tous les services publics s'exerçant sur son territoire. Ses compétences seront alors très étendues : l'aménagement des gares, l'hébergement d'urgence, l'aide aux jeunes et le fond de solidarité pourront être récupérés du département par convention. Les métropoles peuvent ainsi demander par convention le transfert des compétences départementales dans de très nombreux domaines, notamment celui des collèges et des lycées.

Si dès les origines Rennes décide de sacrifier la majorité dans les votes de décision alors qu'elle finance près de 70 % du budget du District, rapidement les dirigeants de la Ville prennent le contrôle des postes clefs de Rennes Métropole. Aussi, depuis 1989 le maire de Rennes cumule sa fonction avec celle de président de l'intercommunalité.

### ***b) L'usure démocratique en question***

Rennes est devenue socialiste en 1977, soit 37 ans de contrôle de la mairie et de l'agglomération, dont 31 ans sous les mandats du même maire. Cela pose la question du renouvellement démocratique. Le débat sur l'instauration du VAL a pu révéler un

---

<sup>147</sup> Consultations du site de Rennes Métropole : <http://metropole.rennes.fr/>

<sup>148</sup>

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028526298&dateTexte&cat](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028526298&dateTexte&categorieLien=id)  
egorieLien=id

certain autoritarisme. En 1989 les riverains des portions aériennes se mobilisent. Parallèlement deux groupes politiques revendiquent la solution d'un tramway : les écologistes des Verts et la droite du conseiller général Jean-Pierre Dagorn. Tous deux appellent à un référendum. Ils appuient leur revendication sur le fait que le VAL n'apparaissait pas dans le programme électoral d'Edmond Hervé qui n'y avait fait figurer que le projet de transport commun en site propre, objet d'une délibération municipale quasi unanime. En novembre 1990 le Comité pour un référendum est créé par JP. Dagorn. Il mènera une campagne de pétitions relayée par la presse locale et obtiendra 60 000 signatures. Face aux contestations la municipalité est déstabilisée. Edmond Hervé rejettera le principe d'un référendum et, tenu par les impératifs techniques de l'agenda de construction, fera des élections suivantes un plébiscite pour le métro : il est réélu à 60% des voix.<sup>149</sup>

Toutefois il faut relever qu'Edmond Hervé, dès son programme de 1977, voulait favoriser la participation des citoyens et la démocratie locale. Il a engagé notamment des politiques d'informations pour toutes les nouvelles opérations d'aménagement. En 1983 la municipalité lance une politique de quartiers. Rennes est divisée en 12 petits territoires afin de faciliter le lien entre l'administration et les citoyens, de mieux comprendre les besoins et de financer les initiatives. De nombreuses subventions existent pour permettre l'émergence de projets d'initiative citoyenne. En 2006 dans un rapport, Edmond Hervé prônait « l'autonomie des associations, respect du pluralisme et du partenariat »<sup>150</sup>. Rennes compte plus de 5000 associations. Pourtant certaines personnes soulèvent la question d'un relatif contrôle du milieu associatif et culturel par la mairie. En 2006 sont revus les barèmes de subvention en ajoutant des critères qualitatifs. Les associations doivent alors travailler en fonction d'objectifs définis par la ville pour assurer une « complémentarité des territoires », ce qui pose nécessairement la question du contrôle. Nathalie Appéré est alors maire-adjointe déléguée à la vie associative.<sup>151</sup>

---

<sup>149</sup> VION (A), Retour sur le terrain, la préparation des élections de 1995 par l'équipe d'Edmond Hervé, maire de Rennes, Sociétés contemporaines (1995) n°24, p95-122

<sup>150</sup> [http://www.crva-rennes.org/document/BaseDocumentaire/Pdf/Charte\\_des\\_engagements\\_r%C3%A9ciproques\\_Ville\\_de\\_Rennes\\_-\\_associations.pdf](http://www.crva-rennes.org/document/BaseDocumentaire/Pdf/Charte_des_engagements_r%C3%A9ciproques_Ville_de_Rennes_-_associations.pdf)

<sup>151</sup> <http://www.localtis.fr/cs/ContentServer?pagename=Mairie-conseils/MCExpérience/Expérience&cid=1245645187643>

**c) La Métro-polis et son rapport aux habitants : contrôle des corps,  
contrôle urbain**

L'usure démocratique peut aussi se poser au niveau de la « métropole ». L'étymologie du mot metro-polis, la cité mère, implique une centralité d'un pouvoir administratif et une dimension de contrôle. Thierry Paquot en souligne quelques éléments dans son ouvrage *Des corps urbains*. Il s'intéresse à la contrainte des corps qui s'exerce dans la cité et notamment depuis le passage au monde urbain. Il remarque par exemple l'organisation des transports par la métropole qui modifie nos habitudes de déplacement, contraint nos corps à s'adapter à de nouveaux volumes comme celui du métro. Il rappelle également le mode de fabrication de certains bancs publics pour empêcher la position allongée. Enfin, au travers des propos de Camillo Site (*L'art de bâtir les villes*), il critique :

*« La sempiternelle statue équestre au centre de la place, l'illusion que l'édifice entier doit être visible et que la seule solution consiste à l'entourer d'un espace uniformément vide, la manie de tout dégager, la mode d'élargir toutes les rues sans exception correspondent aux manifestations maniaques et autoritaires d'une rationalité abstraite ». « Aujourd'hui pratiquement plus personne ne s'occupe de l'urbanisme en tant qu'art et on le considère uniquement comme problème technique »<sup>152</sup>*

Le parallèle avec le grand dégagement de l'esplanade Charles de Gaulle à Rennes pourrait rapidement être fait, plaçant les grandes infrastructures de Rennes Métropole (Champs Libres, Cité Ricœur) en nouvelle statue équestre. Comment ne pas interroger le contrôle lorsque Rennes Métropole conduit une « politique temporelle » visant à comprendre les logiques de déplacement de ses citoyens. Certains auteurs s'interrogent alors sur la capacité de mouvement de la société civile et la possibilité de créer des circuits alternatifs aux parcours pensés par les urbanistes. Les situationnistes menés par Guy Debors posent ainsi la question de la dérive et de la dimension humaine dans le milieu urbain. La capacité à prendre de la distance par rapport au cadre proposé, d'en sortir pour y entrer de nouveau par une porte dérobée. Ces écrits trouveront des échos dans les démarches du type Université Foraine, qui appelle aux « connexions impensées » et à une « revalorisation de l'urbanité, au travers de l'urbanitas, les qualités humaines acquises en société ».

---

<sup>152</sup> PAQUOT (Thierry)      Des corps urbains : sensibilités entre béton et bitume Paris  
Autrement                      2006      134 p. p. 25

Pourtant Thierry Paquot dans la conclusion de son ouvrage écrit « *la vie sociale urbaine est coercitive, mais en cela elle assure ma sécurité, ma liberté et mon autonomie. Je suis en état de culture, c'est à dire en apprentissage des règles de conduites en ville* »<sup>153</sup>. Ces conclusions sont valides si le citoyen a la maîtrise du processus réglementaire et si la volonté générale guide la règle. Or, certains auteurs comme Henri Lefebvre, dans *La révolution urbaine*, constate « *le désengagement de l'habitant, l'imagination résignée des créateurs, la banalisation des usages.* »<sup>154</sup>. Aussi est-il possible d'interroger la dimension démocratique du contrôle exercé : Quelle connaissance ont les citoyens de la structure de Rennes Métropole et de ses représentants ? L'élection des conseillers communautaires n'était pas réalisée au suffrage universel direct et s'opérait par désignation dans les conseils municipaux jusqu'en mars 2014.

### **3. L'entrée dans la logique de patrimonialisation**

#### **a) L'évolution de la protection du patrimoine à Rennes<sup>155</sup>**

Le PSMV avait été une première volonté déclarée de protection du patrimoine par la mairie d'Henri Fréville. Toutefois sa mise en place est longue et laborieuse. Il sera finalement approuvé en 1985. La protection s'oriente sur les bâtiments datant du Moyen Age et du 18<sup>ème</sup> siècle. La mise en valeur du bâti, la préservation du tissu urbain ancien et l'élimination progressive de l'insalubrité sont les objectifs clefs de cette démarche. Dans les années 1980 sont entrepris des travaux de ravalement de façades visant à mettre en valeur les rues du centre-ville : 450 édifices sont concernés. Les commerçants participent activement à cette remise en état. Le PSMV connaît des transformations progressives permettant une intervention plus profonde des services municipaux. Récemment, une nouvelle mesure a rendu possible l'intervention dans les parties privatives des édifices, permettant d'intervenir sur les structures même des bâtiments (pendant longtemps l'action se contentait des façades, toitures et cours intérieures)<sup>156</sup>.

---

<sup>153</sup> PAQUOT (Thierry) Des corps urbains : sensibilités entre béton et bitume Paris  
Autrement 2006 p.98

<sup>154</sup> PAQUOT (Thierry) Des corps urbains : sensibilités entre béton et bitume Paris  
Autrement 2006, notes bibliographiques, p. 103

<sup>155</sup> [http://www.aimf.asso.fr/upload/uploads/media/mediatheque/PDF/Evenements/2007/Hue\\_Patrimoi ne/Atelier\\_3/herve\\_pdf\\_20091028\\_152943.pdf](http://www.aimf.asso.fr/upload/uploads/media/mediatheque/PDF/Evenements/2007/Hue_Patrimoi ne/Atelier_3/herve_pdf_20091028_152943.pdf), HERVE (E), Réhabilitation du centre-ville de Rennes, XXVIIème AG de l'AIMF, 24-26 octobre 2007

<sup>156</sup> Entretien à la Direction du centre-ville, propos recueillis auprès de M. Lenfant

Le PSMV est complété par le périmètre des abords des monuments historiques, géré par l'Etat, visant à préserver la lecture historique du tissu urbain. L'arrivée du PLU a renforcé les politiques de préservation du bâti ancien à Rennes, en intégrant des règles spécifiques quant au zonage à caractère patrimonial. Il contient un document spécifique appelé liste du patrimoine d'intérêt local qui complète les outils déjà en place (Le Palais des Sciences y est inscrit comme patrimoine d'intérêt très élevé). Il inclut également l'instauration du CIU (Centre d'Informations sur l'Urbanisme) avec l'objectif d'une meilleure information des citoyens sur les opérations de rénovation en cours. Progressivement, le centre historique est devenu la vitrine touristique de la ville de Rennes. Ce processus s'enrichit de la politique de piétonisation et de transport « doux » introduite par la mairie. La politique d'illumination des façades des édifices principaux mise en place en 2000 témoigne de cette volonté de mettre en scène le patrimoine du centre-ville. Les programmations actuelles visent à trouver de nouvelles fonctions aux bâtiments patrimoniaux qui seraient laissés vides en les adaptant à des usages modernes. En 2007 lors de la XXVIIe assemblée générale de l'AIMF Edmond Hervé déclarait : *«La préservation du patrimoine passe désormais par la réutilisation du bâti et son adaptabilité aux conditions de vie moderne. Un patrimoine préservé est celui qui prend en compte l'évolution des fonctions et modes de vie et de ce fait ne reste pas en déshérence. »*

### **b) La situation du patrimoine rennais et le contexte de crise**

La France est un pays au fort patrimoine architectural. Elle a mis très tôt en place des dispositifs de préservation de ses lieux de la mémoire collective. La notion de patrimoine s'est étendue aux objets immatériels, compliquant et augmentant considérablement les coûts de sa protection. Dans un contexte de crise économique, l'Etat multiplie peu à peu les ventes de son patrimoine immobilier devenu trop cher à entretenir. Celles-ci atteignent 3 milliards d'euros entre 2005 et 2009<sup>157</sup>. Ainsi à Rennes, d'après le site France Domaine (dédié à la cession du patrimoine étatique), 8 ventes de patrimoine immobilier de l'Etat sont envisagées, dont notamment la cession de locaux de la prison Jacques Cartier et du bâtiment de l'ancienne Faculté de droit place St Melaine.

---

<sup>157</sup> [http://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2011/01/18/privatisation-du-patrimoine-l-etat-a-t-il-franchi-la-ligne-jaune\\_1467182\\_3208.html](http://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2011/01/18/privatisation-du-patrimoine-l-etat-a-t-il-franchi-la-ligne-jaune_1467182_3208.html)

L'Etat s'efface donc peu à peu de la gestion du patrimoine au bénéfice d'un phénomène de privatisation qui sera abordé dans la partie suivante. Cet effacement conduit à un renforcement du poids de Rennes Métropole et de la Ville dans les opérations de réhabilitation du patrimoine. Ainsi, dans l'opération de transformation du couvent des Jacobins en Palais des Congrès l'Etat verse 9 millions d'euros tandis que Rennes Métropole a déjà porté sa contribution à plus de 55 millions d'euros<sup>158</sup>. Le financement d'une réhabilitation du Palais des Sciences devrait donc être envisagé sous l'égide de Rennes Métropole et Rennes Ville, l'Etat pourrait toutefois y participer de par la proximité du Palais Saint Georges, classé monument historique. La participation de l'architecte des monuments historiques et de l'architecte des bâtiments de France seraient nécessairement sollicitée pour toute modification externe du bâtiment.

### ***c) De la patrimonialisation à la gentrification: Quelle place pour la mixité en centre-ville ?***

La transformation du centre-ville en vitrine touristique et les coûts des réhabilitations posent la question d'une possible gentrification de cette partie de la ville.

Les études de l'AUDIAR soulignent le progressif embourgeoisement du secteur sauvegardé. En 2006, 42 % de la population de ce secteur appartenait à la catégorie des cadres et professions intellectuels supérieurs, 30 % aux professions intermédiaires, 16% à celle des employés et 6% à celle des artisans commerçants et chefs d'entreprises. Il faut toutefois noter le maintien de certaines tendances historiques. Les logements insalubres restent une réalité dans ce secteur de la ville qui compte le plus de logements sans chauffage central, bien que leur part soit passée de 18% à moins de 2 % de 1990 à 2006. Ceux-ci contribuent largement aux logements locatifs (70% des logements du PSMV) occupés en partie par les étudiants du centre-ville. Aussi il est impossible de parler d'une ségrégation générationnelle qui voudrait que le centre de Rennes soit caractérisé par une concentration de personnes d'âge avancé. Le quartier de Thabor St Hélier, qui comprend l'ancien Palais des Sciences conserve son statut de cœur bourgeois de la ville. Si celui-ci formait une ville elle serait la plus riche de Bretagne d'après la direction de quartier du centre.

---

<sup>158</sup> <http://metropole.rennes.fr/politiques-publiques/grands-projets/le-centre-des-congres/>

Au-delà de l'apparence de la vitrine touristique la question posée à Rennes est celle de sa capacité à faire société dans un environnement esthétisé. De fait, les logements individuels représentent une part importante du parc immobilier du centre historique. Dans le secteur protégé la taille moyenne des ménages entre 1990 et 2006 est d'une personne en locatif et de 2 personnes en tant que propriétaires. On note également que les quartiers de Thabor St Hélier et du centre sont les quartiers qui ont le moins de logements HLM, avec des taux respectifs de 7 et 11%. Certains quartiers de Rennes atteignent les 60 %. L'indigence reste une réalité, la mendicité étant tolérée en centre-ville. L'individualisme et la solidarité sont donc des problématiques importantes en centre-ville. La disparition du centre de soins à Pasteur interroge de nouveau la capacité d'offrir un service social de proximité et la possible poursuite du processus de gentrification.<sup>159</sup>

## ***B. REPENSER L'USAGE DE PASTEUR, TENSION ENTRE MUSEIFICATION ET PRIVATISATION***

### ***1. Pasteur et le retour à la collectivité : péripéties d'un patrimoine d'intérêt local***

Cette partie de l'exposé vise à poser les bases du débat qui s'est initié autour de la venue de l'Université Foraine à Rennes.

#### ***a) Restauration nécessaire et implications en question***

En 2004, la décision est prise de transférer les élèves de la Faculté de chirurgie dentaire sur le campus de Villejean. Suite à la loi de 1991 sur la réforme hospitalière l'odontologie est devenue un service à part entière de l'Hôpital. Les normes d'hygiène et de sécurité sont de plus en plus exigeantes. L'espace qui avait été organisé comme dispensaire dans les années 1970 doit désormais devenir un pôle d'activité d'un service hospitalier. Le principal argument avancé est la vétusté qui empêche désormais l'enseignement des nouvelles pratiques de soins dentaires dans les locaux. Les étudiants dentistes auront donc profité du bâtiment pendant 36 ans, durant lesquels ils ont pu assoir leur discipline. Le délabrement de l'intérieur de l'établissement est réel ; Monsieur Vulcain, directeur du Centre de soins dentaires, avait fait demander un devis

---

<sup>159</sup> AUDIAR, Ville de Rennes, Analyses préalables à la révision du Plan de sauvegarde et de mise en valeur, 28 novembre 2010

en 1996 pour la remise aux normes des fluides, électricité, gaz, fenêtres et toiture du bâtiment au moment où s'initiait le départ. Celui-ci s'élevait déjà à 26 millions de francs. Aujourd'hui la somme évoquée pour une remise en conformité du bâtiment est de 20 millions d'euros. La seule remise aux normes de l'accessibilité aux handicapés, selon la loi sur l'égalité des chances votée en 2005, reviendrait à 20 000 euros.<sup>160</sup> Face à ces conditions, n'ayant pas le financement nécessaire et ne pouvant plus, pour longtemps, pratiquer la médecine dans un bâtiment ne respectant pas les normes, le CHU dentaire quittera le bâtiment en 2015 pour s'installer à l'hôpital Pontchailloux. Il faut rappeler que ce service accueille 43 000 personnes annuellement. Son transfert nécessite donc un certain temps d'organisation.

La sortie du dernier locataire des lieux pose la question des responsabilités de chacun vis-à-vis de l'état actuel de dégradation du bâtiment. Les anciens responsables de l'Université de Rennes 1 ont été attaqués de manière frontale par monsieur le maire Delaveau qui, désignant les anciens présidents d'université « dont certains ont eu des responsabilités politiques » (Il visait ainsi Monsieur Champaud), demandait, accusateur « Que n'ont-ils fait, en leur temps ? », lors d'une séance du conseil municipal de janvier 2013<sup>161</sup>. Monsieur Vulcain fera remarquer que l'Université était titulaire d'un bail emphytéotique pour les murs du Palais des sciences et qu'à ce titre elle ne devait pas payer la location des murs contrairement au CHU qui paie toujours près de 90 000 euros annuel en tant que locataire. Elle aurait donc pu faire l'effort de l'entretien nécessaire. Mr Champaud, premier président élu de l'Université de Rennes 1 en 1970, qui avait été directement visé par l'allusion du maire a déclaré que « c'était des sottises », et qu'il « avait toujours veillé à l'entretien des locaux au cours de sa présidence ». De fait, était-ce réellement à l'Université d'entretenir les locaux ? La représentation du bâtiment comme bien des universitaires va même jusqu'à faire oublier à certains fonctionnaires de la municipalité à qui il appartient réellement<sup>162</sup>. Il faut toutefois noter que l'Université a quitté ces locaux avant d'avoir la possibilité d'en acheter les murs. En effet, la loi relative aux libertés et responsabilités des universités, permettant aux universités de devenir propriétaires de leurs murs, a été votée le 10 août 2007, 3 ans après le départ des universitaires du bâtiment. Les universités de Rennes ne semblent

---

<sup>160</sup> <http://bretagne.france3.fr/2012/09/21/accessibilite-aux-handicapes-les-lieux-publics-encore-en-retard-91029.html>

<sup>161</sup> <http://www.ouest-france.fr/faculte-pasteur-le-projet-est-flou-945390>

<sup>162</sup> Lors d'un entretien avec Monsieur Jouquand, adjoint à la culture de la ville au début de l'année 2014, celui-ci pensait que l'édifice était propriété de l'université.

d'ailleurs pas désirer en faire l'usage dans les différents sites qu'elles occupent. Les murs de Pasteur appartiennent à la ville de Rennes et celle-ci ne semble pas souhaiter engager 20 millions d'euros pour leur restauration. L'Etat peut-il intervenir pour financer les travaux ? A la différence de certains établissements comme l'ancien Archevêché-Manoir abbatial de Saint-Melaine (XVIIe s.), place Saint-Melaine, qui a accueilli un temps la Faculté de droit, le bâtiment Pasteur n'est pas une prise révolutionnaire devenue propriété de l'Etat. La « maîtrise d'ouvrage » du Palais des sciences a été effectuée par les services de la ville, elle est propriété de cette dernière. Il faut ajouter que ces caractéristiques sont déterminantes dans le fait que ce bâtiment n'entre pas dans la liste des monuments historiques. Enfin le bâtiment a été exclu du plan de sauvegarde de la ville de Rennes. Pour toutes ces raisons, l'Etat ne semble pas avoir une réelle emprise sur le bâtiment. D'autre part les financements de l'Etat pour la restauration des bâtiments ont connu des baisses significatives depuis l'année 2007 et tendent aujourd'hui à se stabiliser<sup>163</sup>. Pour les monuments classés, l'Etat fait appel à la notion « d'intérêt général » pour décider des financements (Décret n° 99-1060, art. 1). Si le critère sanitaire (niveau d'exigence minimal pour la bonne conservation du monument sans risque de dégradation immédiate), les critères d'attribution des subventions se portent sur des notions d'équilibrage des territoires ou de mise en avant d'une thématique<sup>164</sup>. Aussi l'Etat a tendance à concentrer essentiellement ses subventions sur les bâtiments qui sont la cible de projets de développement des collectivités. Aussi, un bâtiment comme Pasteur, non inscrit aux monuments, a résolument besoin d'un projet porteur pour justifier sa remise en état. Finalement, la seule liste où se trouve inscrit le bâtiment est celle du patrimoine d'intérêt local du PLU de la ville de Rennes. Si le Palais des sciences y trouve une certaine reconnaissance en tant qu'édifice à l'intérêt patrimonial très élevé, cette liste n'offre aucune garantie juridique. Le seul bâtiment « comparable » est l'Hôtel dieu, dont une partie désoccupée depuis plusieurs années est au cœur d'une grande opération de restructuration sans que rien ne soit décidé pour le moment. Rennes Métropole est impliquée dans de nombreux projets de construction (Euro rennes, Centre des congrès, étude sur l'Hôtel Dieu...) et une partie de ses représentants semblent peu enclins à donner leur appui à un énième

---

<sup>163</sup> [http://www.lemonde.fr/culture/article/2008/09/10/patrimoine-les-monuments-historiques-sont-de-plus-en-plus-delabres\\_1093653\\_3246.html](http://www.lemonde.fr/culture/article/2008/09/10/patrimoine-les-monuments-historiques-sont-de-plus-en-plus-delabres_1093653_3246.html)

<sup>164</sup> <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/DRAC-de-Bourgogne/En-pratique/Subventions/Monuments-Historiques-Criteres-de-subventions>

projet de réhabilitation en faveur du patrimoine rennais<sup>165</sup>. Voici donc l'ancien Palais des sciences dans une situation délicate, en manque de financement pour sa nécessaire restauration et de projet pour l'avenir. La municipalité de Rennes décide de prendre les devants et de réfléchir à un nouvel usage pour cet édifice : deux projets sont alors envisagés avant d'être abandonnés.

### ***b) Repenser l'usage de Pasteur : Tension entre privatisation et muséification***

Un projet d'hôtel est dans un premier temps envisagé, comme le souligne l'article du Ouest France du 2 octobre 2012<sup>166</sup>. Cette idée s'ancre dans une logique de privatisation du patrimoine immobilier à l'œuvre depuis quelques années dans les logiques de rationalisation des dépenses de l'Etat et des collectivités territoriales. L'un des cas les plus emblématiques de ces dernières années fut sans doute la polémique de 2011 autour de l'Hôtel de la marine de Paris. L'occupation de l'édifice par l'armée coûtait trop cher à l'entretien et l'Etat ne pouvait plus supporter les coûts. Le président de la République d'alors lance un appel d'offre pour confier l'édifice à des opérateurs privés. Certains proposent d'y installer un Hôtel de luxe associant piscine et galeries d'art. La privatisation pose ici le problème de la réduction de l'accès à un public restreint de privilégiés et du profit issu de la propriété d'un bien national. Les défenseurs du patrimoine protestent et un projet du Louvres est mis en avant pour ouvrir le bâtiment au public ; finalement celui-ci sera avorté faute de moyens et de nouveaux services d'Etat occuperont une partie restreinte des locaux. Deux logiques, que certains analystes comme Olivier Mongin<sup>167</sup> estiment tout aussi dangereuses, sont ici en présence : en effet, si l'économie d'argent est un argument en faveur de la privatisation, un second est la possibilité qu'elle offre d'une valorisation vivante du patrimoine, en opposition à une deuxième logique, celle de la « muséification ». Le phénomène est particulièrement sensible en France, pays aux larges ressources patrimoniales et où le dogme a souvent constitué à figer le patrimoine en une forme de vitrine touristique, sans lui laisser la possibilité de poursuivre une destination autre. Quoi de plus symbolique alors que l'installation d'un musée dans un édifice patrimonial pour les critiques de cette

---

<sup>165</sup> A ce propos une délibération sur la reconduite du budget de fonctionnement et d'intervention de l'Université foraine sera évoquée dans la troisième partie.

<sup>166</sup> <http://www.ouest-france.fr/rennes-une-universite-foraine-dans-lex-fac-dentaire-441344>

<sup>167</sup> <http://www.franceculture.fr/emission-du-grain-a-moudre-le-developpement-des-villes-passe-t-il-par-leur-museification-2014-03-27>

pratique ? Les termes du débat ont été assez similaires à Rennes, bien que l'enjeu financier soit moindre autour du bâtiment Pasteur. La municipalité a envisagé de laisser l'usage du bâtiment Pasteur au musée des beaux-arts de Rennes qui souffre depuis longtemps d'un manque de place. Elle a aussi suggérer, invoquant le manque de moyens pour la remise en Etat, l'idée d'une privatisation pour une hôtellerie haute gamme. Plus que la réalisation d'économies (les possibilités financière de Rennes étant de fait importantes), l'idée séduisante est d'apporter une valeur ajoutée au centre-ville dans l'alignement de l'avenue de la gare avec l'installation d'un projet synonyme de prestige. C'est finalement le Palais St Georges qui accueillera un projet d'hôtel 4 étoiles. Si des problèmes d'accessibilité sont évoqués pour le palais des sciences, on comprend surtout que son voisinage avec l'ancienne abbaye St Georges, classée monument historique et dont les larges façades se présentent immédiatement au visiteur arrivé de la gare, a encore joué en sa défaveur.

Le bâtiment Pasteur fût aussi l'objet d'une étude pour l'installation d'une cité internationale universitaire qui a finalement trouvé sa destination dans la future cité Paul Ricoeur. La métropole a sans doute ici préféré l'emplacement autour de l'ancien Champ de Mars et une construction moderne correspondant mieux au plan initial du « sud » de Rennes comme « centre-ville européen du futur ». La construction de la cité Ricoeur se rapproche également plus du projet Euro-Rennes qui envisage un développement au sud de la gare. Enfin le nouveau bâtiment permet une propriété de Rennes Métropole beaucoup plus avantageuse pour elle. A noter que certains membres de la communauté scientifique qui s'oppose aujourd'hui au projet d'Université Foraine avaient participé depuis plusieurs années à l'élaboration de ce projet universitaire qui devait également inclure une récupération du bâtiment St Georges. Ce projet abandonné sans réelles explications a contribué à tendre les termes du débat.

Si l'argument de l'économie va être régulièrement avancé pour justifier le projet de l'Université Foraine, il faut bien voir que Rennes a des ressources financières importantes, notamment avec l'appui de Rennes Métropole. Leur mise en œuvre dépend donc de la volonté politique et des projets élaborés pour les édifices. Le prestige est l'un des moteurs de l'aménagement des édifices au Nord (ainsi il n'a jamais été envisagé de construire des logements sociaux à Pasteur). Aussi, l'arrivée de Patrick Bouchain à Rennes marque bien une volonté d'investir dans un projet que les responsables de Rennes Métropole imaginent comme atypique et prestigieux. Que leur invité mette un point d'honneur à trouver une solution économique est finalement anecdotique, mais

aussi bienvenu pour une Métropole qui dépense des millions d'euros dans de très nombreuses constructions en cours.

### *c) L'arrivée de l'Université Foraine.*

Durant l'été 2012 se tiennent les conférences de Vivacité à Rennes, visant à penser la ville de demain. Invité à tenir une conférence, Patrick Bouchain annonce la création d'une Université Foraine à Rennes. Quelque mois auparavant il a visité plusieurs lieux de Rennes proposant des espaces libres (La Courrouze, La fulminaterie, La Brasserie Kronenbourg, Le site Savary au Blosne, les Magasins généraux à Cleunay, les galeries du théâtre place de la mairie, le Palais Pasteur et le Moulin d'Apigné) et a décidé d'installer son projet dans l'ancien Palais des sciences et le moulin d'Apigné, en proche périphérie de Rennes.

Lorsqu'il arrive à Rennes, Patrick Bouchain n'est pas un inconnu. La presse le qualifie d'« architecte hors normes ». Formé aux Beaux-arts, un temps militant au PCF et dessinateur, il devient conseiller de J. Lang à la mairie de Blois entre 1988 et 1994. Il monte ensuite un atelier, Construire, qui réalise plusieurs opérations de friches culturelles, notamment le Lieu Unique à Nantes et le Channel à Calais. En 1999 Patrick Bouchain a également créé Notre Atelier Commun (NAC), pour engager une réflexion sur « *la dimension sociale, culturelle et environnementale de construire* ». Les derniers projets de cette entreprise ont visé la réhabilitation de Grands ensembles à Tourcoing et d'une cité HLM à Boulogne. Patrick Bouchain a progressivement construit une méthode qui vise à « Faire en habitant » et qui favorise la participation. L'un des actes fondateurs de cette méthode se passe en 2006 à la Biennale de Venise, lorsqu'il décide de vivre avec son équipe dans le pavillon dont il a la charge.

Sa venue à Rennes est fortement liée à son amitié avec le maire, M. Delaveau, qui a déjà collaboré avec lui lorsqu'il était maire de St Jacques de la Lande pour l'installation d'un campement d'artistes dans le quartier de la Morinais. Patrick Bouchain est également soutenu par Sylvie Robert, vice-présidente de Rennes Métropole, délégué à la culture et aux grands projets d'infrastructures, qui l'a suivi lors du projet dit de « La Belle de mai » à Marseille. Il se propose d'initier une Université Foraine à Rennes, qui vise la valorisation et la mise en commun de « savoirs citoyens » permettant de repenser les

usages de lieux vides. La commande d'une étude de programmation et d'une étude technique pour les deux sites de Pasteur et Apigné est conclue entre la Ville de Rennes, Rennes Métropole et NAC, incluant des conditions particulières permettant des occupations avant que la programmation ne soit établie. Déjà des protestations de quelques membres de la communauté scientifique de Rennes s'élèvent contre l'idée d'une occupation des lieux sans réelle programmation.

## ***2- Deux projets en compétition***

### ***a) Les actions de l'Université Foraine***

L'université est une association. Son financement est basé sur un contrat renouvelable chaque année. Dans le premier versement comptant pour l'année 2013 et destiné à la « phase de recherche et de prédestination », la Ville de Rennes y contribuait à hauteur de 50 000 euros, Rennes Métropole 50 000 €, l'Etat au travers du ministère du développement durable et du Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) 30 000€, et le NAC (Atelier de Patrick Bouchain) à hauteur de 32.500 € constituant le fond de financement de l'association. Cet argent a permis de payer Sophie Ricard, architecte détachée du bureau de l'agence Construire pour réaliser l'étude, ainsi que des fournitures et la venue de divers intervenants<sup>168</sup>.

Une mission d'étude de programmation et d'étude technique fait partie de l'aide à la maîtrise d'ouvrage. Elle se réalise en général à huit clos et se compose de 4 étapes : Les études de sites et de bâtiments, l'étude de pré-programmation, l'étude de faisabilité, et la programmation

La démarche de l'étude de l'Université Foraine se veut particulière Depuis les années 1970 toute une littérature critique s'est développée sur les grands ensembles, fustigeant les constructeurs qui n'étaient pas à l'écoute des habitants. Il faut noter que la consultation des besoins des usagers est incluse dans la méthodologie de la pré-programmation. Mais bien souvent elle ne constitue qu'une phase restreinte du travail. L'Université Foraine porte également une critique sur la manière de faire de la participation dans les programmes officiels, qui souvent se résume à une meilleure communication par le biais de maquettes. La méthode qu'elle propose se centre sur une

---

<sup>168</sup> Jacques Rolland attaque l'université Foraine sur l'utilisation de cette somme, allant même jusqu'à alléguer des détournements de fonds. Toutes les dépenses ont été justifiées et approuvées par un comité de pilotage en Novembre 2013.

publicisation de l'étape de la pré-programmation avec une forte dimension donnée à la participation des habitants. L'association s'installe dans les locaux vides qu'on lui propose, elle tisse un réseau avec des acteurs locaux désirant y intervenir. Au cours des différentes activités qui se mettent en œuvre, des réflexions s'engagent et des nouveaux usages doivent se dessiner. L'originalité est donc d'occuper un lieu public avant de savoir quelle est sa destination. La programmation se dessinant, l'association organise la restauration et l'aménagement des locaux au fur et à mesure, en favorisant la participation d'étudiants afin de limiter les coûts. « L'objectif est d'en faire un bâtiment d'application, que tout le monde se sente revalorisé et apprenne de chacun ». <sup>169</sup> Lorsque le réseau d'acteurs est suffisamment fort et permet une occupation sans cesse renouvelée du bâtiment l'association s'efface et laisse le réseau s'organiser, en général sous la forme d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif. L'objectif est d'arriver à un usage collectif des lieux sans favoriser une institution plus qu'une autre.

L'avancée des différents projets étaient difficilement mesurable jusqu'au début de l'année 2014. La constitution d'un réseau d'acteurs est en effet une action sous-terrainne assez difficilement quantifiable. Toutefois, les événements et rencontres se sont peu à peu multipliés. L'association a d'abord « rencontré une soixantaine d'acteurs » raconte Sophie Ricard, la responsable du projet sur place. « Très vite le thème de la santé nous est apparu, tous les acteurs parlaient de la santé dans un sens élargie, du soin du corps, de la nutrition, de l'insertion par le sport ». La programmation qui semble alors se dessiner est celle d'un centre atypique dédié aux « soins du corps », alliant thématiques d'alimentation, de prévention santé et d'intégration, concentrées autour de l'aménagement dans un premier temps, d'une grande salle de restauration et d'une cuisine ouvertes à tous.

Elle se base sur 4 acteurs clefs :

- **Véronique Chable**, chercheuse à l'INRA : directrice du laboratoire, SAD paysage, Véronique Chable milite pour l'accès à un large public aux questions de l'alimentation biologique et paysanne, de l'environnement sain et de la connexion du périurbain à la ville.

- **Jean Marie Vulcain**, directeur du pôle odontologie du CHU : Etudiant de l'ENCD devenu directeur du centre de soins de Pasteur, J.M Vulcain s'est rallié au projet de

---

<sup>169</sup> Sophie Ricard, entretien lors du Workshop « de Pasteur à Apigné »

l'Université Foraine pour en conserver la mémoire. Il envisage un centre de prévention et de travail sur le goût en collaboration avec Véronique Chable

- **Erwan Godet**, coordinateur de projet Breizh Insertion Sport : Erwan Godet s'intéresse au problème du lien social et de l'exclusion en ville. Une partie de son activité vise à la réinsertion de personnes devenues marginales par la pratique du sport en ville.

- **Gilles Simoneaux**, paysan boulanger de la Prévalaye (site du Moulin d'Apigné) : Militant, M. Simoneaux a participé à différentes réunions publiques organisées par l'Université Foraine, il envisage une collaboration autour de la transformation des aliments d'origine biologique.<sup>170</sup>

La réflexion s'oriente sur la connexion de la « Ville et de la campagne », et du « Savoir et du Faire » au travers des deux bâtiments, « l'un industriel et périphérique, l'autre centrale et universitaire ». C'est ainsi que les partenariats continuent également avec des institutions culturelles et universitaires, telles que le musée et l'école des Beaux-Arts, certains acteurs du TNB, l'IAUR. Des collaborations avec les services de psychiatrie de l'hôpital Guillaume Régné sont également envisagées.

Au total la programmation entre 2013 et 2014 retiendra :

*- Mai 2013, ouvertures de lieux pour les étudiants d'architecture et des Beaux-Arts (réalisation d'infrastructures)*

*- Novembre 2013 : Workshop « Ville Sensible, de Pasteur à Apigné ». En collaboration avec l'IAUR et Rennes Métropole. Réalisation de maquettes sensibles par des étudiants de nombreuses écoles.*

*- Janvier- juin 2014 : Atelier fait main, association insertion tout autour encadré, sensibilisation d'enfants « en difficultés » aux métiers de l'architecture.*

*- Janvier avril 2014 : DSAA Design lycée Bréquigny : dessin d'une cuisine pour Pasteur.*

*- Janvier juin 2014 : Sport pour Tous, occupation des locaux par des activités sportives.*

*- 29 mars 2014 : Lab Fab : Vulgarisation des techniques de l'imprimante 3d ouverte à tous*

---

<sup>170</sup> Plaquette 2013, Université Foraine.

- *Avril 2014 : Pasteur à la lueur de la bougie, projection lumineuse d'une œuvre de M. Latour sur les murs de Pasteur*

- *Mai Juin, Bien dans sa tête, bien dans son corps : Sous les conseils de Breizh Insertion Sport, nouvelle insertion par le sport.*

- *Occuper la Prévalaye, avril 2014 : Dans le cadre de « Vilaine aval », réflexion publique sur l'avenir de la Prévalaye.*

Aux élections municipales de 2014 Daniel Delaveau ne se présente pas à sa succession et laisse la place à l'équipe de Nathalie Appéré. En mars 2014 le conseil municipal et le conseil communautaire ne reconduisent le programme que pour une durée de 6 mois afin de terminer l'étude de programmation. La raison invoquée est celle du calendrier électoral et la volonté de ne pas lier les futurs responsables avec des choix passés. Rennes Métropole ne semble pas aussi embarrassée lorsqu'elle vote durant la même séance la poursuite de grands projets d'infrastructure pour plusieurs années. De fait, l'occupation du Palais des sciences est devenue un sujet de campagne fortement politisé. Critiqué sur l'absence de résultats, notamment sur le plan participatif, le projet d'Université Foraine, identifié comme fortement lié à la personnalité du maire sortant Delaveau a causé le trouble dans son propre camp politique. Une partie de la communauté scientifique avait pratiqué un lobby pour un autre projet pour le bâtiment et l'opposition avait alors repris une grande partie de l'argumentaire.

### ***b) Le contre-projet de Rennes en Sciences place Pasteur***

En juin 2013 des membres de la communauté scientifique et universitaire de Rennes s'inquiètent de l'avenir du bâtiment Pasteur. L'association Rennes en sciences place Pasteur se forme à l'initiative de professeurs retraités de l'enseignement supérieur. Il faut noter dès à présent que ceux-ci ne représentent pas l'Université dans son ensemble, mais qu'ils bénéficient d'une influence considérable en rapport aux postes qu'ils ont pu occuper. Ils lancent un appel pour y créer un musée des sciences et des techniques. Celui-ci est signé par près de 250 personnalités du monde universitaire, scientifique et politique, figures du milieu Rennais, national et international.

L'association s'articule autour de 4 personnalités majeures :

- **Jacques Rolland** : Maître de Conférences en Mathématiques de 1972 à 2008 (Université Rennes 1 et Rennes 2) et Vice-président de l'Université de Rennes 1.

Membre élu de la liste d'Edmond Hervé en 1977 (PCF) et vice-président de Rennes-Métropole, délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche de 1995 à 2008. Fondateur de l'association Rennes en Sciences, bénévole de l'Espace des sciences.

- **Claude Champaud** : Major de l'agrégation de droit privé en 1961, professeur émérite de gestion, fondateur de l'IGR en 1968. Premier président élu de l'Université de Rennes I en 1971. Président du comité économique et social de 1976 à 1980, vice-président du conseil général d'Ille et Vilaine et du conseil régional de Bretagne de 1985 à 2004. Membre de l'Académie royale de Belgique. Officier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite, commandeur des Palmes académiques. Nommé, en service extraordinaire au conseil d'Etat (1987-1991). Claude Champaud est également l'un des fondateurs du Club des 30, réunissant les « grands patrons bretons ».

- **Dominique Bernard** : Dominique Bernard est physicien, Vice-Président de la commission culture scientifique de l'Université de Rennes 1, membre actif de l'Espace des sciences (avait 20 ans et a occupé Beaulieu en mai 1968).

- **René Dabard**, Président de l'Université Rennes 1 de 1975 à 1979, Président honoraire de l'Université de Rennes, Professeur émérite de Chimie, fondateur d'un laboratoire de chimie organométallique associé au CNRS. Directeur de l'Ecole Supérieure de Chimie de Rennes de 1983 à 1991, directeur de l'INSA de Rennes de 1991 à 1995 et premier président de Rennes Atalante de 1983 à 1998. Il a œuvré pour le rapprochement entre le milieu universitaire, les laboratoires et le milieu industriel breton.

Très tôt, cette association s'est dressée contre ce qu'elle considérait comme un « Squ'art »<sup>171</sup>. Leur revendication est simple : Le projet Université Foraine ne correspondrait ni à l'envergure, ni à l'histoire du bâtiment. Cet espace a été au cœur de l'histoire de Rennes. Il a participé à son rayonnement et à son développement. En favorisant dès l'origine le lien entre industrie et sciences, l'Université des sciences a initié la stratégie du développement rennais reprise par l'équipe d'Henry Fréville au sortir de la guerre. « Les scientifiques » mettent également en évidence les professeurs de prestige qui y ont enseigné (Notamment le professeur Dujardin), et l'importance patrimoniale de l'édifice du Palais des sciences et des collections entreposées dans les locaux de Beaulieu depuis 1969 (rarement mises en évidence et difficiles d'accès). S'inspirant des Muséums rénovés de Nantes, Nancy, Lyon, musée des sciences et techniques de

---

<sup>171</sup> <http://www.ouest-france.fr/luniversite-foraine-lex-fac-dentaire-agace-1807196>

Clermont Ferrand, ils proposent l'élaboration d'un Palais des sciences et des techniques en « accord avec le passé du bâtiment et regardant vers le futur » et publient à ce titre une esquisse de programmation :

| Rez de chaussée  | 1 <sup>er</sup> Etage   | 2 <sup>ème</sup> Etage   |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 salles d'expositions</li> <li>• Amphithéâtre laissé pour accueil de groupes et projections</li> <li>• Maison pour la science (pour les enseignants de toute la Bretagne).</li> <li>• Bibliothèque concentrée sur les objets scientifiques.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier Lancelot et Vivianne : Adaptation de l'atelier Merlin de l'Espace des Sciences à un public adulte.</li> <li>• Experimentarium : présenter l'activité des laboratoires.</li> <li>• Espace métiers</li> <li>• Boutique des sciences (association Petits Débrouillards)</li> <li>• FabLab : pour expérimenter.</li> <li>• Equipement multi média</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• accueil d'association de réflexions sur la science</li> <li>• bureau, permanence, salle de réunion</li> </ul> |

Ce musée-atelier se poserait comme un complément des infrastructures déjà existantes, notamment comme une continuité de l'Espace des sciences, mais plus orienté vers un public d'adultes. La volonté est à la fois de valoriser le lien de l'innovation universitaire au développement économique et de rappeler la longue histoire de celui-ci aux travers d'expositions sur l'histoire de rennes et la mise en valeurs des collections scientifiques de Rennes 1. Celle-ci comprend des fonds anciens, notamment issus de la saisie des collections du marquis De Robien à la Révolution et des dons d'insectes de M. Oberthur au 19<sup>ème</sup> siècle. Elles comportent également une importante collection dans le domaine de la géologie et de la botanique. Enfin, elles incluent des peintures de grandes dimensions de Mathurin Méheut (paysages bretons) datant de 1941 et des sculptures de Francis Pellerin, datant des années 1960.

Sur la question du financement du fonctionnement d'une telle infrastructure M. Champaud soulève la présence de nombreux grands patrons bretons intéressés par la science et signataires de l'Appel pour un musée des sciences et des techniques place Pasteur. Monsieur Rolland signale à ce titre qu'il serait effectivement « ouverts au financement privé ».

La communauté des scientifiques va tout faire pour évincer l'Université Foraine de juin 2013 à mars 2014 : multiplication d'articles en forme de tribunes dans la presse locale, appel aux élus et aux candidats aux élections municipales. Cette élite universitaire au fort encrage est parvenue à transformer l'avenir du Palais des sciences en sujet de campagne. Le débat généré interroge la construction de l'Espace public (politique) et des espaces publics (matériels), et la destination du patrimoine des centres villes.

### ***C. PASTEUR COMME LABORATOIRE DE LA CITE : ENJEUX D'UN MONUMENT DANS LA VILLE GLOBALE***

Le monument incarne des valeurs d'une communauté qu'il transmet aux générations suivantes. L'architecture du Palais des sciences a dans un premier temps visé à incarner les valeurs de la République, puis est devenu pour des générations « d'étudiants dentaires » le symbole de la victoire de mai 1968. Aujourd'hui, alors que le bâtiment a perdu progressivement son usage par la communauté qui l'avait conquis, peut-il se réinventer comme monument dans la ville ? Si oui, pour qui et pourquoi ?

#### ***1- Du monumentalisme à la monumentalisation : Pasteur dans la ville du 21ème siècle***

##### ***a) Rennes en sciences place Pasteur : le nouveau sens du monument intentionnel ?***

Alois Riegl au début du XXe siècle établit une hiérarchie entre les monuments, distinguant monument intentionnel et monument historique. Le monument intentionnel est érigé à la mémoire d'un personnage ou d'un événement dans l'histoire d'un groupe donné. Il part d'une volonté d'imposer le souvenir en construisant un édifice. Les monuments historiques sont des monuments malgré eux. Leur construction ne correspond pas à une volonté commémorative mais avec le temps ils prennent « *un sens nouveau au regard d'une communauté qui souhaite les maintenir en bon état en vue de lui servir d'aide-mémoire* »<sup>172</sup>. Dans le cadre du Palais des sciences de Rennes, la République et le maire le Bastard avaient approuvé la démarche architecturale de J B

---

<sup>172</sup> MANALE (Margaret), La mise en scène de l'espace public virtuel, L'Homme et la société, n°145, Ville et Monument, Paris, L'Hamarttan, 2002/3, p. 6

Martenot dans le parti pris d'un édifice monumental. Celui-ci incarnait une certaine magnificence des valeurs de la République, au moins aussi grandes que celles de l'Eglise et de celles qui avait cours sous le Second Empire. Le bâtiment était édifié comme rappel du pouvoir républicain et pour honorer les valeurs de la science. Pourtant la communauté scientifique, si elle s'est vue matérialiser de fait par cet édifice, avait voulu « un atelier des sciences, pas un monument ». Il peut également être souligné qu'en 1968 la communauté scientifique avait laissé le Palais des sciences libre, sans réels regrets, pour investir le campus de Beaulieu correspondant mieux à leur idéal de modernité et de progrès. En ce sens on peut dire que le Palais des sciences a été un monument malgré lui, d'une part, car au temps de son édification il a été conçu comme un monument intentionnel par le pouvoir politique en place, sans jamais réellement trouver l'approbation de la communauté à qui il était destiné. Monument malgré lui, d'autre part, car aujourd'hui, cette même communauté, qui l'avait quitté, vient le réclamer comme bâtiment de prestige rappelant sa relation historique avec l'édifice et les valeurs que selon elle il incarne. Et Jacques Rolland de rappeler « *N'oublions pas que du haut de ce magnifique bâtiment du XIXe siècle les figures tutélaires d'illustres savants (Fresnel, Ampère, Descartes, Cauchy, Cuvier, Claude Bernard, Lavoisier, Dumas) regardent ce que nous allons faire* ». Pasteur est donc devenu un monument historique au sens strict de Riegl.

Ce brusque changement et l'apparition d'une association de grandes figures universitaires contre le projet de l'Université Foraine est résumé de la manière suivante par Patrick Bouchain : « *C'est le propre des choses que l'on ramasse et dont personne ne voulait: Si l'on prend une pomme tombée à terre dans un champ, il y aura toujours quelqu'un pour se revendiquer propriétaire et nous traiter de voleur* ». Pourtant il semble que le ver soit depuis longtemps dans le fruit. Ainsi, lors d'un entretien Sylvie Robert confie que cela fait dix ans qu'elle entend parler de l'absence de lieu pour les collections scientifiques. De fait, plus qu'un simple caprice, le Palais des sciences s'est transformé en véritable support d'un argumentaire pro-scientifique. Jacques Rolland et Claude Champaud exposent ainsi « *le désintérêt pour les activités scientifiques, techniques et industrielles présente un danger capital qui obère gravement l'avenir de nos enfants* »<sup>173</sup>. Ce danger les pousse à vouloir remettre en évidence le lien entre les Sciences et le développement rennais, pris dans les années 1970. A travers le

---

<sup>173</sup> Plaquette 2013, Rennes en Sciences place Pasteur

projet d'un musée, ils souhaitent se rappeler à la communauté, en se rattachant à l'histoire première du bâtiment, quitte à effacer la présence des étudiants dentistes.

Toutefois on peut questionner ce lien de mémoire construit *a posteriori*. Dans son ouvrage *L'Allégorie du Patrimoine*, Françoise Choay évoque la dégradation des notions de patrimoine et de monument. La communauté se trouve pour elle devant un problème dans « sa capacité d'édifier ». La notion de patrimoine se serait peu à peu élargie jusqu'à ce que l'Homme perde de vue la transmission de valeurs par le patrimoine dans son acception d'instrument de mémoire. L'Homme se rattacherait désormais simplement à la dimension d'ancienneté dans une volonté de se rassurer par rapport à une société en changement constant. L'oubli des valeurs fondamentales liées au patrimoine conduirait à « une ère d'un patrimonialisme sans patrie », « *d'un historicisme plat, d'une vision qui expose l'hier en fonction des modes du présent* ». L'évocation d'un musée des sciences et des techniques n'est pas anodine dans ce processus. Ainsi, Henry-Pierre Jeudy évoque la confusion sur les notions de patrimoine et de monument qu'ont apporté ces infrastructures :

*« L'hypertrophie du terme patrimoine répondrait, selon lui, à une demande de deuil face à la disparition des modes de vie et des savoir-faire provoquée par les métamorphoses incessantes qui caractérisent la société contemporaine. Ce processus complexe se déroule en parallèle avec l'affirmation d'une société fondée sur des avancées scientifiques où toute une mise en scène muséographique, dans les musées des sciences et techniques, contribue à forger une continuité entre passé, présent et futur. Dans une réalité définie par le mouvement et les ruptures successives, cette continuité est rassurante. L'hypertrophie du terme patrimoine s'accompagne d'autres phénomènes comme la muséification et la monumentalisation des mémoires. »*<sup>174</sup>

L'acte de monumentalisation dégrade la conception du monument comme lieu de mémoire des valeurs au sens que seule une synthèse de ces valeurs est conservée. Cet acte conduit à conformer l'histoire passée d'un édifice aux nécessités du présent : le bâtiment Pasteur est ainsi redéfini comme le lieu historique de la collaboration Sciences-Ville pour le développement.

La notion de mémoire se réduit à une synthèse historique, tandis que l'accent est mis sur la possibilité de faire communauté. La qualité architecturales et les dimensions

---

<sup>174</sup> JEUDY (Henri-Pierre), *Mémoires du social*, Paris, PUF, 1986 ; *Patrimoine en folie*, Paris. Maison des Sciences de l'Homme, 1990.

monumentales d'un édifice accentuent la portance de l'imposition d'une communauté dans l'espace public souhaitant donner à ses valeurs une dimension universelle. C'est tout le paradoxe de la monumentalisation, ce processus qui vise à « donner un caractère monumental à un édifice » et qui finit par changer progressivement le sens même du mot monument, l'éloignant de sa racine étymologique « *memore* ». La monumentalisation est généralement dénigrée pour la superficialité de la société qu'elle dessine et la recherche du profit tiré du patrimoine qu'elle induit. Pourtant le processus marque aussi la recherche de nouveaux repères traduisant une certaine angoisse identitaire alors que les choix de développement sont remis en cause. Dans le cadre des musées des sciences et des techniques cela se traduit par la volonté de reformer une continuité, le pacte entre la société et le progrès technique, pour le bien-être collectif. Aussi la monumentalisation peut aussi servir à refaire communauté, retrouvant l'un des aspects premiers du rôle des monuments. Ainsi, Françoise Choay, très critique du processus à l'œuvre rappelle : *notre héritage architectural et urbain apparaît allégoriquement dans un double rôle : miroir dont la contemplation narcissique apaise nos angoisses, labyrinthe dont le parcours pourrait nous réconcilier avec ce propre de l'homme, aujourd'hui menacé : la compétence d'édifier*<sup>175</sup>

### ***b) La monumentalisation comme mise en scène de la métropole***

Dans le cadre de la démarche scientifique, la volonté de monumentalisation comme acte de créer la communauté autour d'une image reconstruite d'un bâtiment ancien est claire. Elle passe par le processus de muséification. Est-il possible de voir ce même acte dans le projet d'Université Foraine ?

Les reconversions architecturales d'édifices patrimoniaux se sont multipliées ces dernières années. Dans un article intitulé *Autour des reconversions architecturales et des monuments historiques*, Elane Ribeiro Peixoto analyse la monumentalisation des projets atypiques de reconversion architecturale. Aussi les pratiques subversives seraient devenues un élément du marketing urbain. Les exemples pris sont des réalisations de Patrick Bouchain:

*« Les usages, en tant que fissures possibles à l'idée de monument qui imprégnait les pratiques de reconversion, sont eux-mêmes institutionnalisés comme déviants, et comme tels, répétés de façon*

---

<sup>175</sup> CHOAY (Françoise) L'allégorie du patrimoine Paris Seuil 1992 256 p.

*esthétisée. Ce dernier processus peut entraîner la monumentalisation de ces bâtiments comme l'illustrent les deux exemples ci-dessous, pris à Marseille et à Nantes. »*<sup>176</sup>

Elle explique ainsi qu'à la différence de la réhabilitation du centre d'archives voisin qui a suivi les voies classiques, la Friche de la Belle de mai a provoqué la création d'un nouveau point polarisant dans la ville, à forte valeur identitaire. Ainsi, une communauté d'artistes, dont beaucoup issus d'une culture alternative, s'est formée dans cet espace et ont «institutionnalisé» le fait déviant jusqu'à le faire devenir un symbole à l'international (Elene Ribeiro Peixoto est une chercheuse brésilienne). Le phénomène est encore plus visible dans le processus du Lieu Unique, toujours repris en exemple par les élus rennais lorsqu'ils évoquent la venue de Patrick Bouchain. Le Lieu Unique selon Elane Ribeiro Peixoto présente deux symboles forts de la volonté de monumentalisation : d'une part, la tour reconstruite «à l'identique» sur les bases de témoignages historiques, visant à créer le lien avec le passé du bâtiment ; d'autre part, la construction sur la façade d'une œuvre subversive représentant «la mémoire pour les générations futures». Ici, est esthétisée par un fait déviant l'idée d'un ancrage dans le temps, totalement construit et artificiel. Les reconversions subversives deviennent un fait urbain invitant par un nouvel esthétisme à la célébration d'une communauté et de l'identité de la ville. Ils deviennent des monuments intentionnels. Aussi, dans un contexte de globalisation et de compétition entre métropoles :

*« Les reconversions d'anciens bâtiments sont plus que jamais un moyen de maintenir et de figer le paysage urbain. Ces pratiques sont fondamentales pour donner aux villes une identité qui puisse circuler sous forme d'image. Au cœur de ces pratiques l'effet de monumentalisation doit être facilement reconnaissable. Par-là même, ces pratiques sont devenues des artifices à faire de l'histoire de la ville une valeur capitalisée. »*<sup>177</sup>

Les monuments intentionnels ont toujours symbolisé la manifestation d'un pouvoir. Déjà l'esthétisme du bâtiment Pasteur avait incarné la puissance bâtitrice de la mairie d'E. Le Bastard. Lorsque les élus de Rennes votent la venue de P. Bouchain dans un édifice patrimonial en plein centre-ville il y a de façon évidente une volonté de mettre en scène la Métropole. L'absence de moyens et l'idée d'usages impensés n'est qu'un

---

<sup>176</sup> RIBEIRO PEIXOTO (Elane) Autour des reconversions architecturales et des monuments historiques, La mise en scène de l'espace public virtuel, L'Homme et la société, n°145, Ville et Monument, Paris, L'Hamartan, 2002/3, p. 54

<sup>177</sup> RIBEIRO PEIXOTO (Elane) Autour des reconversions architecturales et des monuments historiques, La mise en scène de l'espace public virtuel, L'Homme et la société, n°145, Ville et Monument, Paris, L'Hamartan, 2002/3, p. 58

prétexte pour la venue de l'architecte. On attend de « l'architecte atypique » et de son « nouveau projet », une opération aussi spectaculaire que celle du Lieu Unique de l'éternelle rivale. Ainsi, Sophie Ricard raconte : « *Quand ils ont vu Patrick Bouchain ils ont pensé Lieu Unique, Les machines de Lille. Patrick Bouchain il le voyait comme ça c'était les paillettes, la culture* ». De là s'initie un paradoxe entre la vision et les attentes qu'ont les élus de Patrick Bouchain et la nature du projet que celui-ci veut instituer. De fait, peu d'élus ont compris que l'architecte, désormais proche de la retraite, avait suivi une évolution depuis le projet du Lieu Unique et manifesté à plusieurs reprises le désir de s'éloigner du milieu culturel.

Certes, on retrouve dans le projet de l'Université Foraine certaines recettes appliquées ailleurs. P. Bouchain le dit lui-même, il apprend en faisant et l'Université Foraine constitue progressivement un savoir, des compétences transposables ailleurs. Ainsi, les premières opérations s'appuient sur une collaboration avec les beaux-arts, laissant aux étudiants la possibilité d'investir les lieux. On évoque la reconnexion du bâtiment à la ville par l'élaboration d'une nouvelle entrée à l'architecture originale l'ouvrant sur la rue. Enfin la volonté d'institutionnalisation de fait urbain déviant est affichée. Toutefois, si dans un premier temps l'édifice n'est considéré que comme un prétexte pour une nouvelle expérience urbaine et architecturale, très vite son passé et les acteurs qui souhaitent l'investir induisent une thématique sociale et sanitaire. Cette communauté répond aussi aux évolutions de Patrick Bouchain qui, depuis le Lieu Unique, a réalisé des projets à caractère plus social, notamment dans « Les grands ensembles ». Le projet à Rennes s'orienterait donc vers la valorisation de pratiques atypiques et subversives dans le milieu de la santé et de la réintégration sociale (Sports dans la ville à destination de personnes marginalisées, agriculture raisonnée). L'idée reste aussi d'associer en partie le musée des Beaux-arts, notamment en donnant la possibilité à des artistes en visite de venir se loger à Pasteur, ou d'y loger une œuvre, et d'ouvrir au public. La monumentalisation reste donc là : il y aurait bien un symbole créé à partir du passé sanitaire du bâtiment<sup>178</sup> pour réunir une nouvelle communauté. Le monument serait dédié aux valeurs d'intégration et de mixité sociale, incarnées par le projet de Grande Cantine installée dans le bâtiment.

---

<sup>178</sup> Sophie Ricard en entretien : « Ce bâtiment a été un centre de soin pendant 40 ans pour toute une population de Rennes, il ne faut pas l'oublier, il faut se servir de ce passé ».

Très vite certains élus de Rennes Métropole doutent de la viabilité du projet. Veulent-ils installer « un centre de soin pour SDF »<sup>179</sup> dans un bâtiment prestigieux du centre-ville ? La ville est mise en position délicate. Elle voulait se mettre en représentation dans sa capacité à penser l'urbain et finalement l'accent est mis sur les « exclus » de sa politique de rayonnement métropolitain. Il est question de mettre en lumière les inégalités que peut produire une métropole. A la décharge de Rennes, la ville a mené une politique volontaire pour lutter contre ces inégalités : elle a mis en place des CCAS, a multiplié les partenariats avec des associations, qui sont d'ailleurs l'une des bases du réseau construit par l'Université Foraine. Les élus veulent-ils faire de Rennes la ville où Bouchain a du repenser l'intégration sociale, alors qu'à Marseille et à Nantes la culture et les artistes urbains ont été valorisés ? Si la monumentalisation appelle à l'incarnation d'une communauté nouvelle autour d'une synthèse de valeurs, le monument lui a toujours eu besoin de l'incarnation d'une volonté politique pour émerger. Elane Ribeiro Peixoto rappelle la fusion qui s'opère entre le projet de la friche et l'identité urbaine que veulent marquer les élus à Marseille :

*Dans la friche, on observe le développement d'une esthétique du non achevé, ce qui traduit le refus de projets finalisés et stabilisés mentionné dans sa conception. (Marseille) Affirme son identité de ville rebelle et de ville ouverte : image forgée sur l'idée d'une ville qui offre un espace de convivialité cosmopolite<sup>180</sup>.*

Rennes définit depuis plus de 40 ans, son identité sur sa capacité à maîtriser et programmer le développement urbain. Elle pousse l'idée jusqu'à programmer par le projet de Patrick Bouchain l'idée d'un espace sans programmation prédéfinie. Très vite le paradoxe émerge : Que peut-il surgir de l'impensé, de la non programmation à Rennes ? Un espace pour les arts de rues ? Non, ceux-ci ont déjà bénéficié d'une politique de la ville<sup>181</sup>. Surviennent alors d'autres « impensés », les indigents du centre-ville et les acteurs du péri-centre. Ces conclusions ne semblent pas convenir. La révision du budget de l'Université Foraine et l'évocation par Nathalie Appéré de l'étude comme une étape avant d'envisager la suite, semblent montrer que pour le moment la Ville et Rennes Métropole se refuse à s'incarner dans le projet.

---

<sup>180</sup> RIBEIRO PEIXOTO (Elane) Autour des reconversions architecturales et des monuments historiques, La mise en scène de l'espace public virtuel, L'Homme et la société, n°145, Ville et Monument, Paris, L'Hamartan, 2002/3, p. 56

<sup>181</sup> DVAJ, Dispositif RUE, pris en charge par Pauline Legal

Ainsi, deux visions différentes du passé du bâtiment, deux manières de valoriser la communauté s'affrontent. Le débat se cristallise et se tend en période électorale. Rennes Métropole est alors mise face à ses contradictions et la polémique générée illustre les évolutions de l'espace public Rennais et l'impossibilité actuelle pour Pasteur de subir une opération de monumentalisation.

## ***2- Pasteur laboratoire de la cité : Les limites de l'incarnation d'un pouvoir technocratique***

### ***a) Le retour de l'archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise***

J. Habermas souligne dans son ouvrage « L'archéologie de la publicité comme dimension de la société bourgeoise » l'émergence dans l'espace public de l'Europe du 18<sup>ème</sup> siècle d'une classe bourgeoise qui affirme ses revendications contre le pouvoir central. La prise de pouvoir de cette élite se traduit alors par l'apparition du débat public et la prise de pouvoir sur un espace public communicationnel et immatériel. D'après Habermas, l'Espace public ainsi créé connaît ensuite un déclin, l'intérêt général étant peu à peu subordonné aux intérêts privés de cette élite. Aujourd'hui, des sociologues tels que Zygmunt Bauman perçoivent dans l'évolution des métropoles globales l'émergence d'une élite technopolitaine monopolisant le débat médiatique. Le débat construit autour de l'Université Foraine semble avoir montré l'emprise d'une partie de la société sur le débat public.

Il faut d'abord remarquer que l'installation de l'Université Foraine pouvait appeler un large débat sur les choix de société et la manière de faire de la politique dans la ville. En effet dans l'opposition entre les quelques représentants politiques défendant le projet (Sylvie Robert, M. Delaveau) et la « communauté scientifique » apparaissent des thématiques susceptibles d'être fortement politisées. Tout d'abord les scientifiques ont levé la question des choix du développement. Ils militent pour un retour des sciences et la réaffirmation de Rennes dans l'avancée des nouvelles technologies : *Avoir des milliers de jeunes qui se forment dans des filières saturées dont l'utilité sociale n'est pas toujours démontrée alors qu'à côté des branches entières d'activités peinent à recruter est inadmissible.* L'Université Foraine s'appuie sur une société civile différente, plus orientée sur les savoirs sociaux et les recherches scientifiques pour un

modèle alternatif de production (développement durable, agriculture raisonnée, valorisation de l'Humain). L'opposition entre les deux projets soulève également la question de la méthode choisie pour parvenir au bien commun. L'Université Foraine oriente sa critique sur l'imposition des politiques par le haut, justifiée par l'intérêt général. Sa vision de la participation n'est pas celle d'un pseudo populisme. « Tout le monde n'est pas experts » rappelle P. Bouchain : l'intérêt général s'obtient dans une logique ascendante, par la rencontre d'acteurs locaux intéressés à former une communauté autour d'un projet d'intérêt général. Dans l'opposition scientifique, l'appui éventuel du secteur privé évoqué par Claude Champaud induit une vision de la ville fortement liée au partenariat Université-secteur privé, à l'identité bretonne et à ses capitaines d'industrie. Des personnalités comme M. Champaud s'inscrivent dans la lignée d'une tradition bretonne qui envisage la nécessité de leaders-entrepreneurs pour conduire la société civile à son développement.<sup>182</sup> Enfin sur la question culturelle les deux camps s'inscrivent dans l'opposition entre démocratie culturelle (ou Tout culturel) et démocratisation de la culture. Ainsi Sophie Ricard affirme vouloir retrouver le véritable sens de la culture dans la valorisation des différents savoir-faire, tandis que Jacques Rolland et Claude Champaud s'accordent sur le fait que tout n'est pas culturel et la nécessité de pouvoir amener la population qui le souhaite à s'élever à la découverte scientifique. Ils valorisent le bâtiment Pasteur comme un élément du patrimoine, montrant une sensibilité aux beaux-arts en matière d'architecture. Si l'Université Foraine s'est toujours dite ouverte, on voit bien que ces deux positions étaient difficilement conciliables. La rencontre entre ces deux groupes a toujours été impossible, les scientifiques ne voulant pas faire l'objet d'une récupération médiatique.<sup>183</sup>

Ces questions sont essentielles, pourtant il semble que le débat se soit cantonné à une élite de la sphère publique sans réussir réellement à mobiliser « l'opinion ». Une élite tellement restreinte qu'Agnès Le Morvan, journaliste suivant « l'affaire » pour Ouest France, confiera « qu'il n'y a pas vraiment de débat ». Il faut ainsi remarquer qu'aucun article donnant la parole aux acteurs de terrain du projet n'a été publié. Il semble que cette absence est issue d'une volonté des responsables politiques de la Ville souhaitant éviter de nourrir un débat qui pourrait leur être défavorable à l'approche des élections

---

<sup>182</sup> Lors de l'entretien Champaud évoque le mouvement des bonnets rouges comme manifestations de la véritable société civile bretonne.

<sup>183</sup> <http://www.ouest-france.fr/luniversite-foraine-lex-fac-dentaire-agace-1807196>

municipales. Le débat ainsi contrôlé a donné l'image d'un affrontement d'élites intellectuelles (Scientifiques et culturelles) sur une question très resserrée du respect du patrimoine.

La période des élections a montré la capacité de l'élite universitaire à occuper l'espace médiatique sur la question, au point d'obtenir la récupération de ses revendications par l'opposition municipale. Ce processus, dans un contexte de gentrification du centre-ville, invite à se poser la question du retour d'un sentiment Nordiste (conservateur) à Rennes : l'appel des scientifiques rappelle inévitablement les revendications des habitants de la rue de Fougères au 19<sup>ème</sup> siècle<sup>184</sup>. L'opposition de M. Chavanat résume l'argumentaire des scientifiques contre l'Université Foraine à une critique d'un gaspillage des ressources publiques et d'une participation faussée de par l'exclusion automatique des scientifiques. Le lobbying des scientifiques a été si fort qu'il leur a permis d'obtenir en partie le recul de Rennes Métropole et de la Ville. Le débat a également mis en évidence la dépendance du projet aux « rivalités » du secteur restreint de l'élite culturelle et politique rennaise. Ainsi Patrick Bouchain a été mis en difficulté par le retrait politique du maire Delaveau ; Nathalie Appéré, disciple d'Edmond Hervé ne montrant pas d'emphase à l'idée de reprendre le projet de son prédécesseur<sup>185</sup>.

Difficile de dire qui a réussi à s'imposer dans cette bataille communicationnelle. Les scientifiques ont utilisé au maximum la ressource et obtenu le recul des responsables politiques sur le projet. Par son silence, Patrick Bouchain n'a pas cherché à communiquer, la victoire de la gauche sur les partis ayant pris la défense des scientifiques lui assure le temps de déployer l'appareil communicationnel après les élections pour marquer les transformations en cours. Toutefois, il ne lui reste que quelques mois pour convaincre une nouvelle élite aux commandes qui ne lui est pas acquise. Aujourd'hui la chaîne de télévision ARTE réalise un reportage portant notamment sur l'opération. Ce dernier met donc « sous surveillance » le devenir du projet. Les grands absents du débat médiatique pour le moment restent sûrement « les citoyens ordinaires ». Les difficultés de Sophie Ricard, responsable de l'UFO, à l'heure de trouver des partenaires hors du milieu culturel rennais (Le TNB, Les Beaux-arts ont été les premiers à vouloir occuper le bâtiment), soulève la question d'un possible phagocytage des débats sur le patrimoine et le développement urbain par une élite

---

<sup>184</sup> Jean Yves Veillard a paradoxalement signé l'appel des scientifiques.

<sup>185</sup> Dans son programme, le projet est cité à l'avant dernière proposition. Le nom d'université foraine n'est pas évoqué.

bourgeoise et culturelle, dans une relative indifférence du reste de la population (le taux de participation à Rennes était de 54% aux dernières élections). Plus grave encore, l'attentisme des responsables de la Ville, refusant de s'exprimer pleinement sur le projet de l'Université Foraine avant la fin des élections, pose la question de l'engagement politique.

### ***b) Paraître avant d'être : Une crise de la représentation politique dans la métropole?***

Le monumentalisme d'édifices tel que le Palais du Commerce avait été qualifié de « vide » par Jean Yves Veillard. Le vide venait de l'absence apparente de forces productives pour donner corps aux dynamiques urbaines de la ville. Cette absence peut être encore interrogée dans une ville restée essentiellement tertiaire où l'Université Foraine a eu bien des difficultés à mobiliser un réseau autre que le réseau universitaire. Toutefois, une autre dimension vient poser question : Celle de l'incarnation politique. Celle-ci était encore présente dans le « monumentalisme vide » de la fin XIXe. Les monuments représentaient alors les choix de société éminemment politisée de maires volontaristes. Rennes Métropole valorise sa puissance par de grands projets architecturaux tournés vers l'international. Elle vise ainsi à se démarquer dans la compétition entre villes en développant un marketing urbain. Toutefois, au-delà des apparences, quel lien entretient-elle avec la société civile de l'agglomération, et en particulier celle du centre-ville de Rennes ? Les édifices monumentaux de la Troisième République incarnaient l'adéquation du politique aux idéaux de la société civile bourgeoise d'alors. Aujourd'hui, alors que l'intellectualisation massive de la société est censée avoir élargi la société civile, la perte de cette dimension politique du monument semble peut être interrogée face à une appréhension de plus en plus technicisée de l'espace public.

La perte d'un usage déterminé pour le bâtiment Pasteur signifie un retour du bâtiment à la communauté. En ce sens il redevient un espace public à part entière qui appelle à être investi. Alexandre Chemetoff, architecte spécialisé dans les questions d'espace public le définit comme un zone de transition, permettant de comprendre les fonctionnements de notre société : « *Dans un monde qui privilégie un urbanisme de secteurs et d'environnements sécurisés, il est essentiel de repartir de ces zones floues et*

*chaotiques, des friches et des délaissés* »<sup>186</sup>. Ainsi c'est dans une culture architecturale préexistante, critiquant les fondements de l'urbanisme que s'insère la démarche de M. Bouchain. Celle-ci s'inspire directement de l'incrémentalisme de Lucien Kroll qui prône de repartir des espaces vides et sans usages afin de reconstruire les politiques par étapes, dans une logique ascendante. Bruno Latour va plus loin dans la critique du politique dans son « manifeste Compositionniste ». Il critique ouvertement la classe dirigeante :

*« La politique, ce qu'on appelle ordinairement de ce nom, s'est un peu trop simplifiée la tâche. Il y aurait des gens qui connaissent d'avance de quoi se compose le monde commun, et il suffirait de le faire advenir en éliminant peu à peu tout ce qui nous sépare, tout ce qui nous désaccorde. Il suffirait de mettre de côté les métaphysiques particulières, et l'on tomberait d'accord sur un certain nombre de principes universels. Grâce aux avant-gardes (de droite comme de gauche) on s'accorderait. Il y aurait des discussions, des résistances, des batailles violentes peut-être, mais le sens du progrès, la flèche du temps, iraient bien dans une direction repérable, marcheraient droit : révéler sous les désaccords superficiels l'irruption progressive, progressiste, de cet universel, de ce monde commun qui est, au fond, déjà là, caché, en chacun d'entre nous. On saurait ce qu'il en est du monde, et il suffirait de le révéler. La politique serait une science : une science du monde commun déjà présent qu'il faudrait simplement faire advenir en luttant contre tous les désaccords superficiels de ceux qui ne comprennent pas qu'ils sont déjà profondément accordés »*<sup>187</sup>

Ces appels à la déconstruction du politique et de la manière de faire société s'accompagnent de manifestes invitant à la récréation dans l'acte et « dans la joie », faisant penser inévitablement au mouvement dadaïste. Le passage à l'acte reste toujours problématique pour qui invite à la déconstruction : Comment intéresser un public élargi sans passer du côté de la simple communication ? Comment assurer la permanence de l'éphémère ? Comment ne pas tomber dans la répétition des mêmes programmes ? Toutefois l'opération a le mérite de soulever le problème de l'identité d'une ville bâtie en grande partie sur la maîtrise de développement urbain. A ce titre Patrick Bouchain dans un article du Ouest France du 2 mars 2014 signalait « l'abdication face à l'imagination » et appelait « au réveil du politique » dans une interview polémique :

*« Plus de 30 ans après la décentralisation règlements et lois paralysent souvent les élus locaux. Entre 1981 et 2000 la décentralisation a donné une grande liberté aux collectivités, et leur a*

---

<sup>186</sup> Revue Esprit, « Reconquérir l'Espace public », Novembre 2012, p73-98

<sup>187</sup> <http://www.multitudes.net/il-n-y-a-pas-de-monde-commun-il/>

*permis de prendre en main leurs affaires et puis au moment de l'installation des communautés urbaines des agglomérations et des métropoles, on a assisté à un empilement de fonctions comme si on « recentralisait ». Désormais un maire est davantage confronté à de la technique qu'à la politique. C'est comme un détournement de la fonction d'élu dans une fonction bureaucratique, il y a une sorte d'abdication devant l'imagination »*

En novembre 2012 Cynthia Ghorra Gobin souligne dans un article de la revue Esprit qu'il est aujourd'hui difficile pour l'Etat d'entamer seul le processus de revalorisation du politique, compte tenu de l'importance de la revalorisation des réseaux techniques dont il a été l'initiateur et de la présence des espaces publics gérés par des opérateurs privés. Elle met alors en évidence la nécessité de la légitimation politique des métropoles, échelons originaux de l'articulation entre le global et le local, qui ne doivent plus seulement être des appareils techniques. Certains élus de Rennes Métropole semblent partager ce constat. Ainsi, lors de la séance du conseil communautaire de mars 2014, Monsieur Nicolas, maire de la commune de Chauvigné déclarait :

*«Non seulement il y a abdication devant l'imagination mais surtout devant nos responsabilités. Nous ne transférons pas les compétences à une communauté d'agglomération nous les abandonnons purement et simplement en moyennant la préservation de notre pré carré. Certes le mode de désignation des délégués communautaires ne nous facilite pas la tâche en imposant ou presque le cumul des fonctions de maires et de conseillers communautaires. En acceptant implicitement un mode de gouvernance où l'exécutif aidé par une administration puissante et performante se substitue à l'assemblée délibérative faute de temps et de disponibilités nous renonçons de facto à exercer nos prérogatives et nos responsabilités sur la globalité de nos compétences et sur l'ensemble du territoire métropolitain. J'exprime à nouveau le vœux d'une nouvelle approche de la gouvernance et du rôle des conseillers communautaires pour la prochaine mandature »*

Alors que le couvent des jacobins se converti en palais des congrès et que les projets de Rennes Métropole regarde résolument vers l'international en manifestant une réussite insolente sur le plan de la programmation urbaine, le lien politique qui unit les habitants à leur représentants communautaires semble plus fragile. Certains, invoquant la comparaison avec Nantes y verront la trace de l'absence de passé industriel et le contrôle d'une élite bourgeoise qui a conduit à l'endormissement progressif de la société civile dans la ville (Le capital, au sens de Marx, qui permet par l'affrontement des forces de production la création d'une superstructure, n'aurait jamais pris corps à Rennes). D'autres y verront une crise de gouvernance propre au phénomène de la

planification urbaine des métropoles qui rend difficile l'innovation politique. Les deux analyses conduisent à la nécessité d'un réveil du politique.

Aujourd'hui deux directions ont été tracées pour le bâtiment Pasteur et la synthèse semble difficile à obtenir. Le non choix et le retour à une programmation classique signerait l'aveu d'une incapacité à sortir de la logique programmatique. Les dirigeants de Rennes Métropole se trouveraient dans la situation délicate de dire que lorsqu'ils demandent son avis à la société civile rennaise celle-ci est incapable d'élaborer un projet convenable. Pasteur se poserait alors comme symbole de la rupture du lien politique entre une société et ses représentants. La critique du façadisme vide qu'avait essuyée Pasteur au 19<sup>ème</sup> siècle reprendrait tout son sens pour une métropole investissant à millions dans des projets architecturaux de dimension internationale (Paul Ricoeur, Palais des congrès) et incapable avec quelques milliers d'euros d'entendre les deux projets proposés par la communauté. Il y aurait alors un retour possible de la critique d'un pouvoir qui cherche « à paraître avant d'être » réellement. Il est pourtant probable que si cet aveu s'opère un nombre très réduit de personnes sauront ce qui s'est joué au sein des murs de Pasteur. L'ancien Palais des sciences deviendra alors le monument de l'indifférence générale aux enjeux politiques de la métropole.

## **CONCLUSION**

Au moment de sa construction le Palais des sciences est considéré plutôt comme un monument que comme un atelier des sciences. L'application de Martenot dans le décorum de la façade ouest indique la volonté d'un certain monumentalisme. Le bâtiment en plein contexte de guerre pour la sécularisation de l'éducation contre l'Eglise traduit les aspirations républicaines et anticléricales d'une élite bourgeoise qui construit peu à peu son territoire au nord de la Vilaine. Il vise à dessiner le paysage de la ville en imposant l'incarnation de l'enseignement scientifique universitaire dans l'espace physique. Sa monumentalité, son aspect monastique et disproportionné, le décor des façades visent à construire l'assise du ministère de l'enseignement supérieur aux yeux et aux consciences des habitants de Rennes dont une grande partie commence tout juste à accéder à la scolarité. Le parti pris architectural est de J. B Martenot : il correspond à son interprétation de la manière de figurer la puissance publique. Cette façon de faire est encore reconnue par certains milieux, notamment à l'exposition universelle qui présente le Palais des sciences comme modèle. Elle est encouragée par Le Bastard, le maire bâtisseur, républicain convaincu. Dans ce contexte la nécessité d'une œuvre monumentale s'imposait encore à Rennes. Pourtant rapidement les idéaux architecturaux de la République vont changer, se tournant à Rennes définitivement vers la sobriété et l'efficacité fonctionnelle du successeur de Martenot. Le « fonctionnalisme » qui était alors réservé aux infrastructures médicales se déploie dans d'autres champs d'intervention de l'Etat. Le Palais des sciences se trouve juste à la charnière de ce changement de politique architecturale. Il essuie donc des critiques sévères quant à son apparence.

Au cours du XXe siècle la ville se transforme et le langage du monumentalisme tel qu'il était pratiqué auparavant tombe progressivement en désuétude. Dans un premier temps l'accent est mis sur l'augmentation des services délivrés à la population et sur la réponse aux besoins d'habitat populaire. Après-guerre ce processus atteint son apogée et de grandes infrastructures tournées entièrement vers le fonctionnalisme, l'habitat des masses et les loisirs sortent de terre. Déjà une nouvelle monumentalité est envisagée pour incarner le pouvoir de la ville moderne, en opposition avec les vieux édifices du centre-ville. Parallèlement le cœur de la société se déplace en périphérie. Une partie de l'Université quitte le centre et prend ses quartiers dans les campus, d'autres institutions

déménagent également. Le bâtiment Pasteur est finalement abandonné par les scientifiques qui lui préfèrent le campus de Beaulieu. Le Palais dont le discours architectural ne correspond plus aux codes d'incarnation du pouvoir de la ville moderne tombe dans une crise architecturale. Toutefois, la modernité et l'ère des masses conduisent à des transformations profondes de la société civile. Celle-ci s'est peu à peu intellectualisée transposant l'Espace Public politique au secteur de la presse et rompant quelque peu l'adéquation entre espace public construit et Espace Public politique. Pourtant déjà la modernité réveille un malaise enfoui et la société civile constituée s'empare à nouveau des espaces publics de la ville. Le Palais des sciences profite de sa désacralisation et de sa situation de bâtiment vide : il incarne les revendications des étudiants « dentaires », devient un symbole de leur victoire et retrouve un usage polarisant en se transformant en Ecole Nationale de Chirurgie Dentaire.

Aujourd'hui, cette école dentaire a disparu du centre-ville et le centre de soin est appelé à s'en aller également. Cela soulève la question de la conservation des acquis de mai 1968. Plongé dans les problématiques de la compétition métropolitaine à l'heure de la globalisation, Pasteur affronte toutes les problématiques propres à l'utilisation du patrimoine.

Ainsi, la privatisation puis la muséification sont envisagées. Finalement la venue de P. Bouchain génère un débat « public » entre scientifiques et partisans de l'Université Foraine, autour de la question de la réhabilitation. Les deux partis incarnent un type de monumentalisation propre aux nouvelles tendances du XXI<sup>e</sup> siècle. Ce processus vise à redonner un caractère monumental à un édifice en s'appuyant sur une synthèse succincte des valeurs qui y sont incarnées initialement et la mise en place d'un usage moderne du patrimoine. Les deux présentent ainsi un projet différent mêlant avenir et futur du bâtiment. Mais tous deux s'appuient sur des synthèses historiques différentes : les scientifiques rappellent son passé en tant que Palais des sciences, tandis que l'UFO se concentre essentiellement sur son histoire en tant que centre de soin.

Le débat a eu le mérite de soulever les limites d'une ville qui base son argumentaire et sa politique de développement essentiellement sur la maîtrise urbaine. Finalement, ce qu'a voulu mettre en vitrine la ville de Rennes au travers du projet de l'Université Foraine est sa capacité à « penser » la ville. Or très vite arrive un paradoxe : Quelle place pour l'expérimentation là où tout est déjà programmé, même la participation ? Le projet a montré sa capacité à générer le débat, les penseurs ne manquant pas dans la

ville de Rennes. Mais elle a aussi révélé que le débat urbain autour du patrimoine ne mobilise qu'une partie infime de la société qui se sent concernée.

Elle a posé le débat de la participation citoyenne aux questions urbaines et de la persistance de la vitalité de la société civile à Rennes. Elle interroge en ce sens la possibilité de sortir du circuit universitaire classique (depuis 1970) et de mobiliser d'autres acteurs, dans une ville essentiellement composée d'étudiants et de fonctionnaires, et dont le centre-ville suit un processus de gentrification progressif.

Finalement au-delà du débat sur les formes d'intervention, l'individualisme et la capacité à faire communauté autour d'un projet ont été questionnés. Cela a nécessité de considérer les capacités d'incarnation politique à l'échelon de la métropole. On peut rappeler à ce titre que dans un premier temps l'édification du Palais des sciences a correspondu aux attentes de la société civile bourgeoise rennais. En 1968 il a rencontré le réveil de la société civile étudiante. Aujourd'hui le fait que Rennes Métropole face appel à un intervenant extérieur pour faire participer ses habitants soulève la problématique réelle, au-delà de la discussion sur la légitimité de l'intervenant qui a largement été posée par la communauté scientifique), de la légitimité politique d'une institution devenue peut-être trop technique et d'une société civile menacée d'attentisme et d'individualisme.

Pourtant, la métropole est considérée comme un échelon permettant l'articulation intelligente entre global et local. A Rennes, l'accent a largement été mis sur une dynamique d'ouverture à l'international ces dernières années. Il apparaît aujourd'hui un besoin de revenir au local sur le lien politique à la société représentée. C'est cette direction qui semble être prise puisqu'en 2014 pour la première fois les électeurs votaient à la fois pour les conseillers municipaux et pour les conseillers communautaires. De plus, la loi de « programmation pour la ville et la cohésion urbaine » votée en février 2014 inscrit pour la première fois dans la loi « la co-construction des politiques de la Ville avec les habitants ».

Cela augure de belles perspectives à la nouvelle maire de Rennes qui dit vouloir favoriser « un droit à l'expérimentation » et à « la participation citoyenne »<sup>188</sup>. Le bâtiment Pasteur pourrait alors être le point de départ de ce renouveau et incarner les

---

<sup>188</sup> Rennes, Le Mensuel, Mars 2014

nouvelles valeurs d'un espace public participatif, devenant un monument au lien privilégié de la Métropole à ses habitants.

Il pourra être intéressant de poursuivre la réflexion en étudiant la poursuite ou non de l'Université Foraine et sa justification. Il pourrait également être envisagé de travailler à une comparaison avec d'autres processus de réhabilitation du patrimoine en France. Enfin, la venue de l'Université Foraine à Rennes pose la question du rôle de l'architecte en politique. Il est à ce titre éloquent de voir que certains élus approuvent et partagent le constat de l'impuissance du politique que Patrick Bouchain met en avant. La question de la légitimité de l'architecte à constater et résoudre les problèmes de la Cité (au sens politique) pourrait être approfondie dans un travail sur l'évolution du rôle de l'architecte à Rennes. L'auteur d'un tel travail pourrait trouver dans ce mémoire des éléments de comparaison intéressants à prendre en compte notamment sur la venue de M. Martenot et celle de M. Bouchain à Rennes.

#### RENNES EN SCIENCES ... PLACE PASTEUR

*Appel pour une réflexion novatrice sur la réutilisation de ce lieu de Sciences, d'Histoire et de Culture de Rennes et de la région Bretagne*

Depuis plusieurs mois, la presse nationale ou régionale traite de la réutilisation du **magnifique bâtiment de l'ancienne Faculté des Sciences de Rennes, place Pasteur**. On a d'abord évoqué la construction d'un hôtel de luxe associé à un centre de congrès ou un Europôle universitaire, on évoque désormais la création d'une «université foraine» ou d'un lieu aux « usages impensés », on évoque aussi l'installation d'un lieu de « soins pour les SDF » (voir le journal Libération du 22-11-2012).

Les signataires de cet appel, universitaires, personnels du monde de la recherche ou de la culture, citoyens concernés, souhaitent mettre en questionnement ces projets culturels ou sociaux et y apporter leur contribution.

**La Faculté des Sciences, place Pasteur, est un haut lieu de l'histoire de la ville de Rennes, de la Bretagne et singulièrement de son Université.** Créé à la demande de la Ville de Rennes, et appartenant toujours à celle-ci, le bâtiment de la Faculté des Sciences, achevé en 1896, a vu passer des générations de scientifiques brillants et reconnus. C'est dans ce lieu, à l'intérêt architectural et patrimonial reconnu, que véritablement commence l'essor de la Faculté des Sciences. C'est là que sont nées les grands laboratoires scientifiques actuels.

#### ***Alors que faire de cette Faculté Scientifique, lieu identitaire s'il en est ?***

Nous avons la chance d'avoir **un patrimoine scientifique exceptionnel**, que ce soit dans les collections scientifiques du campus de Beaulieu et de Villejean, au lycée Zola, à l'Agrocampus ou à l'Hôtel Dieu avec le patrimoine hospitalier. Ce patrimoine très ancien ou contemporain, reconnu internationalement et expertisé, est généralement conservé dans des conditions médiocres et peu accessibles au public. Il pourrait être valorisé dans ce lieu de sciences, d'histoire et de culture. Les « visiteurs privilégiés » (classes, associations, spécialistes reconnus...), qui ont pu y avoir accès, sont enchantés par cette visite et y trouvent un grand intérêt culturel et scientifique. De nombreuses demandes de visiteurs ne peuvent être satisfaites.

Nous avons à Rennes **des institutions** capables de lier science, histoire et culture qui pourraient, avec le soutien de la Ville, construire et faire vivre en ce lieu un projet permettant d'utiliser, au bénéfice de tous, le patrimoine scientifique exceptionnel de Rennes :

\* L'Université de Rennes pour son expertise scientifique et ses activités d'enseignement et de recherche,

\* L'Espace des Sciences pour la diffusion de la culture scientifique,

\* Le Musée de Bretagne et le Musée des Beaux Arts pour leur compétence autour des collections et de leur valorisation.

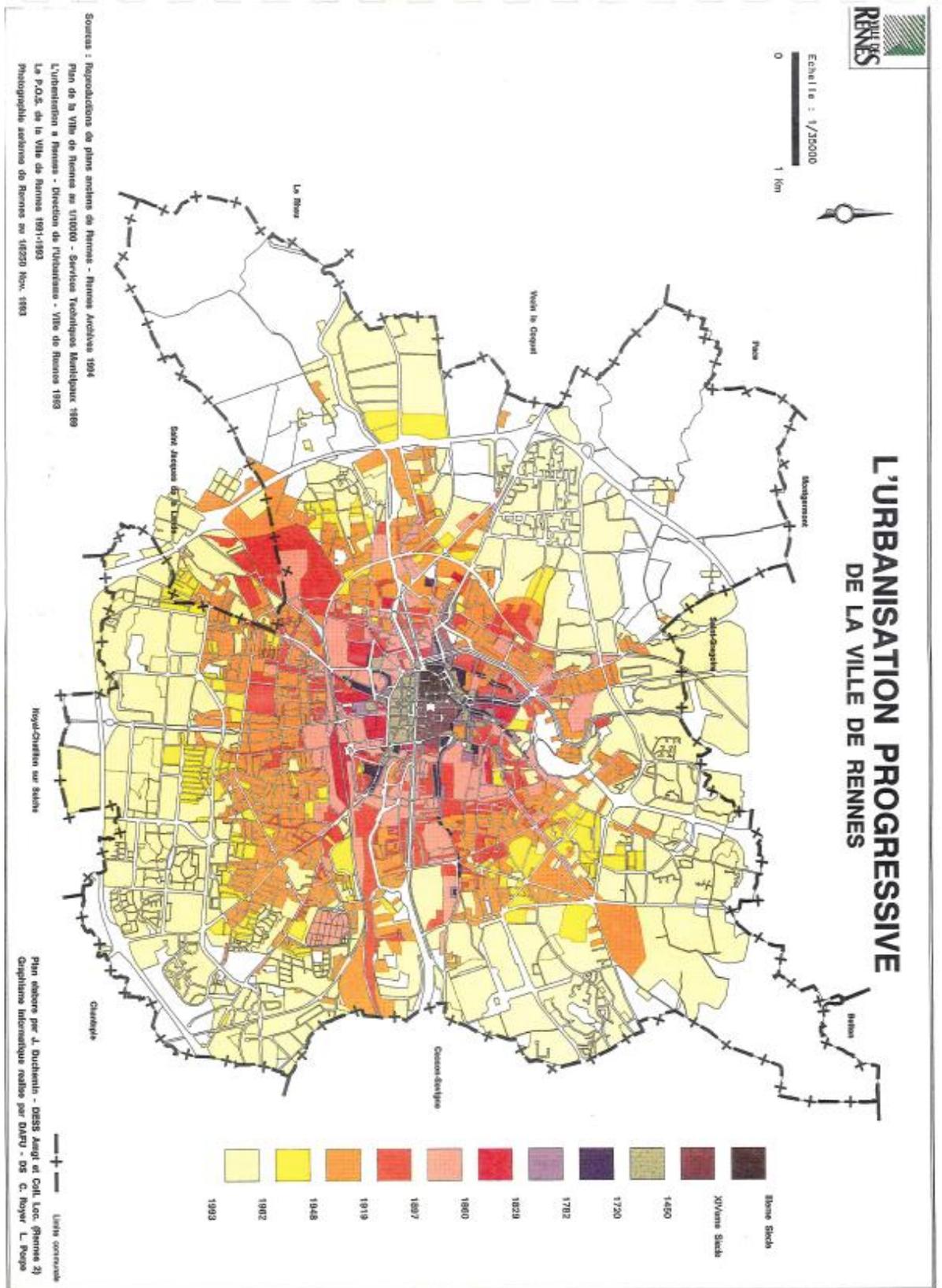
N'oublions pas que du haut de ce magnifique bâtiment du XIXe siècle les figures tutélaires d'illustres savants (Frenel, Ampère, Descartes, Cauchy, Cuvier, Claude Bernard, Lavoisier, Dumas.) regardent ce que nous allons faire.

NOM

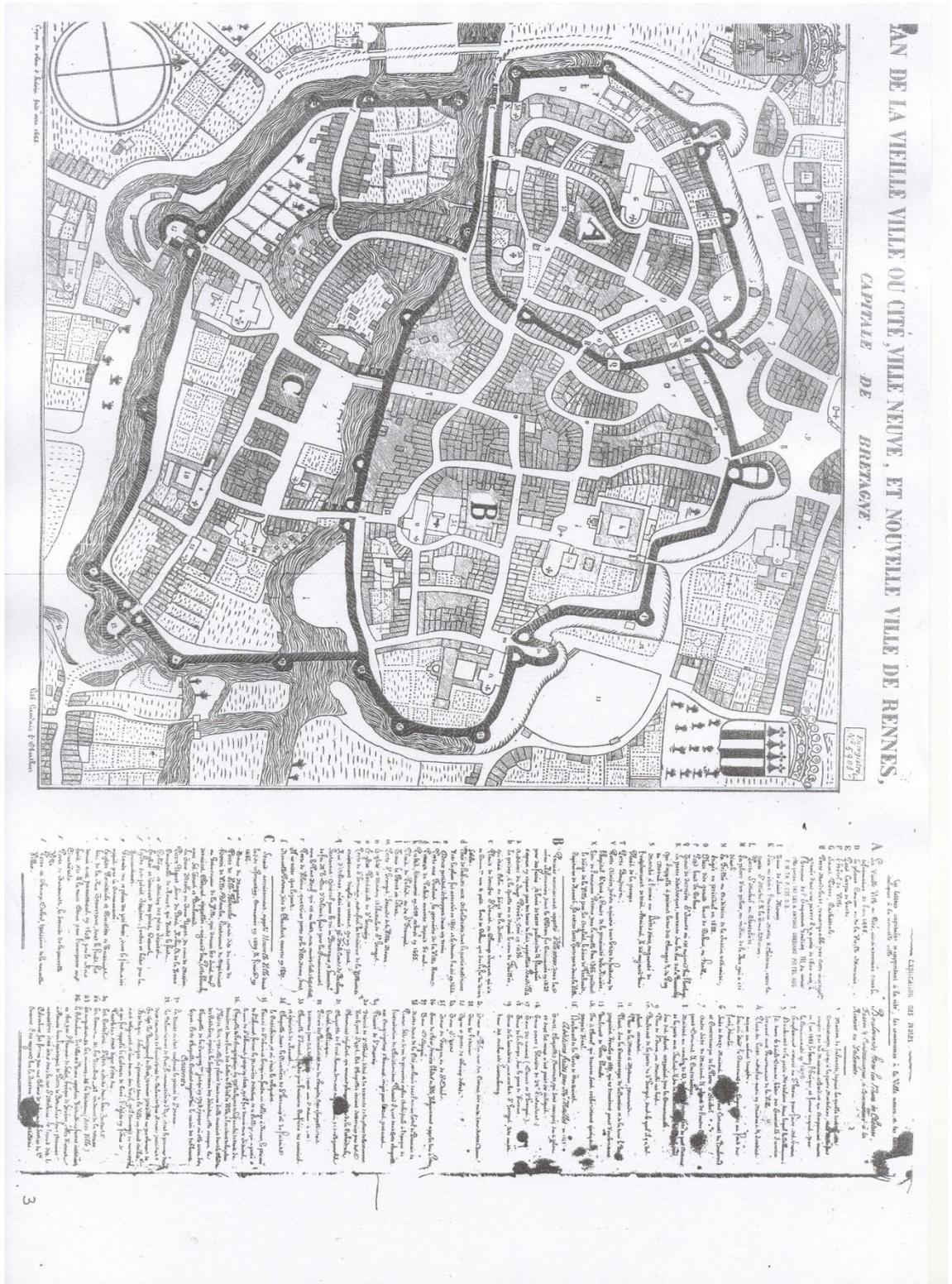
PRENOM

FONCTION /QUALITE

# EXPANSION DE RENNES (ETUDE DE L'AUDIAR 10 OCT.1995)



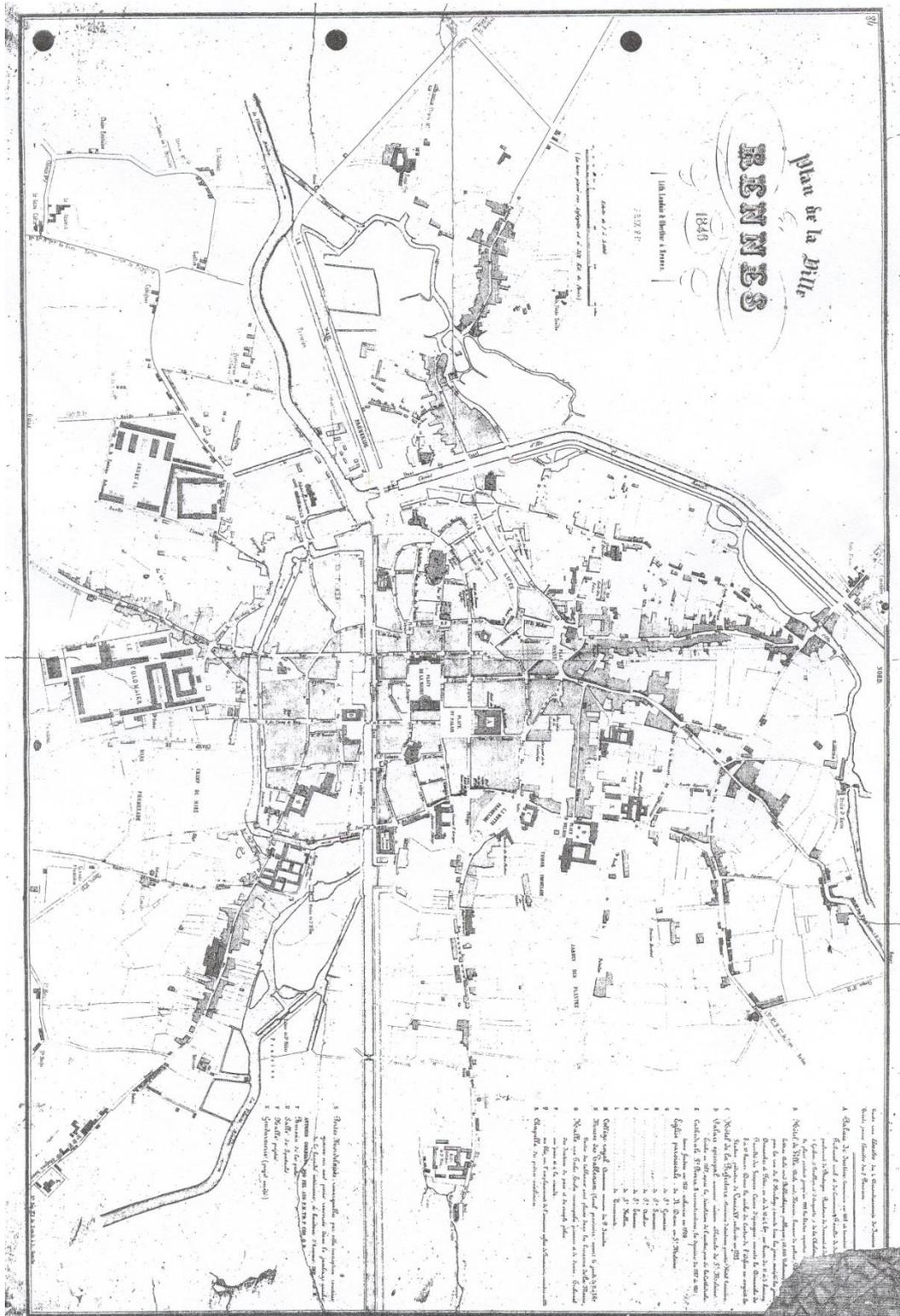
# PLAN DE LA VILLE DE RENNES AU MOYEN AGE



A : l'ancienne ville B: la nouvelle ville bourgeoise C : la basse ville

Archives de Rennes, droits réservés

# PLAN DE LA VILLE DE RENNES EN 1840



Pas d'urbanisation au sud avant l'arrivée de la gare.

Archives de Rennes, droits réservés

LETTRE DE PROFESSEUR : UN ATELIER, PAS UN MONUMENT

Université de France.

de France.

Académie de Rennes.

1017 d'une  
Faculté des  
sciences.

Conditions des  
nouvelle faculté des  
sciences.

(N. lard?)

M. l'Architecte - Une salle sera réservée  
dans le service de la chimie, pour des expériences  
qui pourront être demandées par la municipalité  
à des Conditions à déterminer ultérieurement.

Signé E. V. 11

Monsieur le Recteur, j'ai examiné les programmes présentés par M. le Doyen et M. M. les professeurs de la Faculté des Sciences en vue de la préparation des plans de la nouvelle Faculté. Les observations que ces documents suggèrent sont consignées sur la feuille ci-jointe. Vous voudrez bien les communiquer à M. le Maire pour qu'il en soit tenu compte dans la rédaction de l'avant-projet. L'auteur de cet avant-projet ne devra pas perdre de vue qu'une faculté des Sciences est un atelier de science et non pas un monument, que tout doit y être subordonné au service, et que les divers services tout en étant coordonnés ensemble, doivent être indépendants les uns des autres. Le mieux serait qu'une tranche du bâtiment du sous-sol aux combles, fût être attribuée à chacun d'eux, pour la distribution des pièces dans chaque service et pour les aménagements. M. l'Architecte devra tenir le plus grand compte des indications de M. M. les professeurs.

## Sources

(Tous les liens internet indiqués ont été validés le 18 mai 2014)

- **Sources manuscrites :**

- Archives municipales :

- **A.M. de Rennes, M233** construction du Palais des Sciences
- **A.M. de Rennes, M 235**, adjudications du Palais des Sciences
- **A.M. de Rennes, M 234** : Palais des sciences 1890-1895
- **A.M. de Rennes 1078w56**,
  - FREVILLE (Henry), *L'expérience rennaise, COLLOQUE NATIONAL des Facultés de droit et des sciences économiques*, mai 1963.
  - *La firme Rennes et ses dirigeants*, Revue entreprise n°646, 27 janvier 1968
  - P. PELLETIER DUTEMPLE, Rapport en faveur de la Faculté Dentaire et du Doctorat en Chirurgie Dentaire, 1956
  - HOUALET, sur l'état de l'Ecole privée de stomatologie et chirurgie dentaire à Rennes, 1956
- **A.M. de Rennes, 46w1**, *Commerce et centre-ville : application à la ville de Rennes. Un volume d'étude et un volume d'annexes* (étude réalisée par Yves Négro, docteur en économie, 1973
- **A.M. de Rennes, 31w88**, Promotion du centre de Rennes, études réalisées en août 1976
- **A.M. de Rennes, 1227w50**, PSMV

- **Sources iconographiques et audiovisuelles**

- <http://www.ina.fr/video/RXF01015556> Reportage de l'ORTF, Le nouveau Colombier, Rennes, 6 décembre 1972, Michel Claude Adnot
- <http://fresques.ina.fr/ouest-en-memoire/fiche-media/Region00378/rennes-de-l-an-2000.html> 13 Reportage de l'ORTF, Rennes de l'an 2000, 13 octobre 1967

- <http://www.franceculture.fr/emission-du-grain-a-moudre-le-developpement-des-villes-passe-t-il-par-leur-museification-2014-03-27>: Débat France culture, émission du grain à moudre. Le développement des villes passe-t-il par leur muséification ? 27/03/2017 Olivier Mongin, Michèle Prats et François Ernenwein C
  
- Sources imprimées
  - Presse nationale :
    - Libération du 22/11/2012, Imaginer des lieux aux usages impensés.
    - Le Point, 11/04/2013 Université Foraine le dialogue de sourds
    - Le Télégramme, 18/02/2014 Rennes. Le projet d'Université foraine est-il enterré ...
  
  - Presse locale :
    - Ouest France (OF) : 2/10/2012, Rennes, une université foraine dans l'ex fac dentaire
    - OF, 6/12/2012 , L'université foraine à 100 000€ fait tousser
    - OF, 18/12 2013, L'université foraine à l'ex fac dentaire agace
    - OF, 1/03/2014 , Bouchain, l'architecte qui veut libérer les maires
    - OF, 12/03/2014, Patrick Bouchain va squatter le bâtiment
  
  - Presse spécialisée :
    - Place publique (PP) , n°2, Rennes 1 Rennes 2 en chantier, Nov-Décembre 2009
    - PP, 01/2010, Les recherches du doyen Sirodot au mont dol :
    - PP, 09/2010, Le piéton ne veut plus marcher à l'ombre
    - PP n° 22, dossier consacré à l'Université Foraine

- Autres données
  - XXVIIème Assemblée générale de l'AIMF – Hué, 24-26 octobre 2007, Réhabilitation du centre-ville de Rennes, Edmond Hervé, Maire de Rennes :  
[http://www.aimf.asso.fr/upload/uploads/media/mediatheque/PDF/Evenements/2007/Hue\\_Patrimoine/Atelier\\_3/herve\\_pdf\\_20091028\\_152943.pdf](http://www.aimf.asso.fr/upload/uploads/media/mediatheque/PDF/Evenements/2007/Hue_Patrimoine/Atelier_3/herve_pdf_20091028_152943.pdf)
  - INSEE, La démographie bretonne depuis deux siècles:  
[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=16745](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=16745)
  - AUDIAR, Ville de Rennes, Analyses préalables à la révision du Plan de sauvegarde et de mise en valeur, 28 novembre 2010
  - Plan Local d'Urbanisme de la ville de Rennes  
(<http://metropole.rennes.fr/pratique/infos-demarches/logement-urbanisme/consulter-le-plan-local-d-urbanisme-de-rennes/>)
  - Plaquette 2013, Université Foraine
  - Plaquette 2013, Rennes en Sciences place Pasteur
  - Appel pour une réflexion novatrice sur la réutilisation de ce lieu de Sciences, d' Histoire et de Culture de Rennes et de la région Bretagne, 12/02/2014
  - Appel de «Rennes en sciences, place Pasteur» aux élus de Rennes Métropole 8/03/2014

- Sources orales

- Entretiens :

Enseignants chercheurs :

- **Mme. Hellier**, 26 février 2014, Enseignante chercheuse en aménagement de l'espace, Université de Rennes 2 (UR2)
- **M. Dumont**, 26 février 2014, Maître de conférences Habilité à Diriger des Recherches (HDR) en géographie et aménagement de l'espace (UR2).
- **M. Sabatier**, 2 mars 2014, Docteur de l'UR2, arts et architecture, thèse réalisé sur l'urbanisme à Rennes. *Urbanisme et architecture à Rennes dans la première moitié du XXe siècle : de Jean Janvier à François Chateau, maires (1908-1944)*
- **Mme. Guy**, 5 mars 2014, Présidente de l'IAUR
- **M. Sauvage**, 13 mars 2014, Professeur à l'école d'architecture, spécialiste du Blosne
- **Mme. Ricard**, 27 février 2014, Architecte détachée au projet d'Université Foraine

- **M.Guiton**, 8 mars 2014, journaliste, ancien directeur de Place Publique
- **M.Vulcain**, 10 mars 2014, Directeur du pôle de soin dentaire
- **Mme. Robert**, 10 mars 2014, Vice-présidente Rennes métropole, culture et grand projets d'aménagement (avant élections)
- **M. Champaud**, 11 mars, Président de l'Université Rennes 1 en 1970
- **M.Jouquand**, 13 mars 2014, Adjoint à la culture (avant élections)
- **M. Rolland**, 17 mars, Président de l'association Rennes en sciences
- **Mme. Dary**, 6 avril 2014, Directrice du musée des Beaux-Arts de Rennes
- **M. Bouchain**, 11 avril 2014, « architecte » atypique
- **M. Lenfant**, 18 avril 2014, direction de quartier centre et Thabor st Hellier
- **Demande d'entretien sans réponse : M. Chavanat, opposition municipale**

○ Autre :

- Participation au Workshop, l'IAUR. « De Pasteur à Apigné : comment re-découvrir et imaginer la Vilaine ? »

# ***Bibliographie***

## OUVRAGES GENERAUX

### **Histoire de Rennes**

AUBERT (G), CROIX (A), DENIS (M), *Histoire de Rennes*, Éditions Apogée / Presses universitaires de Rennes, 2010, p.225

MEYER (Jean), *Histoire de Rennes*, Toulouse, Privat, 1984, 492p.

JOUBIN (Louis), *Histoire de la Faculté des sciences*, Rennes, Francis Simon, 1900, 190p

### **Histoire de l'architecture**

LOYER (François), *Histoire de l'architecture française, De la Révolution à nos jours*, Paris, Mengès, 1999, 498 p.

BENEVOLO (Leonardo), *Histoire de l'architecture moderne 1. La révolution industrielle*, Paris, Dunod, 1978, 275 p.

MIDDLETON (Robin), WATKIN (David), *Architecture moderne, 1750-1870 : du néo-classicisme au néo-gothique*, Paris, Berger-Levrault 1983, 459p.

CALLEBAT (Louis), *Histoire de l'architecte*, Paris, Flammarion, 1998, 287 p.

CHATELET (Anne-Marie), *La naissance de l'architecture scolaire / les écoles élémentaires parisiennes de 1870 à 1914*, Paris, Honoré Champion, 1999, 448 p

ANDRIEUX (Jean-Yves), SIRINELLI (Jean-François), LAVIN (Marie), *L'architecture de la République : les lieux de pouvoir dans l'espace public en France, 1792-1981*, Paris , SCÉRÉN-CNDP, 2009, 301 p.

MONNIER (Gérard), *Les années ZUP : architectures de la croissance 1960-1973*, Paris Picard, 2002, 301 p.

MONNIER (Gérard), *L'architecture moderne en France. Tome 3, De la croissance à la compétition, 1967-1999*, Paris Picard 2000, 311 p.

### **Métier d'architecte**

BONNET (Michel), TAPIE (Guy), BIAU (Véronique) *La fabrication de la ville / métiers et organisations*, Marseille, Edition Parenthèses, 2009, 217 p.

CHAMPY (Florent), *Les architectes et la commande publique*, Paris, Presses universitaires de France, 1998, 397 p.

## OUVRAGES SPECIALISES

### **Histoire de l'architecture Renaissance**

GUENE (Hélène), *L'Eglise, l'Etat et les architectes : Rennes, 1870-1940*, Wetteren (Belgique), Norma, 1995, 366 p

VEILLARD (Jean-Yves), *Rennes au XIXe siècle : architectes, urbanisme et architecture*, Rennes, Editions du Thabor, 1978, 518 p.

### **Architecture et démocratie**

BACQUE (Marie-Hélène) SINTOMER (Yves) NEZ (Héloïse) FLAMAND (Amélie), *La démocratie participative inachevée : genèse, adaptations et diffusions*, Gap Y. Michel, 2010, 238 p.

CARREL (Marion) NEVEU (Catherine) ION (Jacques), *Les intermittences de la démocratie : formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville*, Paris, l'Harmattan, 2009, 310 p.

DEBOULET (Agnès), NEZ (Héloïse), *Savoir citoyen et démocratie urbaine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 137 p.

EVETTE (Thérèse), CHADOIN (Olivier), *Activités d'architectes en Europe, nouvelles pratiques*, Paris, Edition de la Villette, 2004 167 p.

LEFEBVRE (Henri), *Le Droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968, 174 p.

LOCHE (Bernard), TALLAND (Chantal), *Quand les quartiers réinventent la ville : les acteurs de la rénovation urbaine*, Paris, Autrement, 2009, 184 p.

MILLOT (Grégoire), *Construire une ville participative en 10 questions*, Voiron, Territorial, 2013, 106 p.

PASAROTE (Bruno), *Autopromotion, habitat groupé, écologie et liens sociaux Texte imprimé : Comment construire collectivement un immeuble en ville ?*, Gap, Y. Michel, 2011, 239 p.

RAGON (Michel), *L'architecte, le prince et la démocratie / Vers une démocratisation de l'architecture*, Paris, Albin Michel, 1977, 252 p

ROUX (Jean-Michel), *Des villes sans politique*, Nantes, Gulf Stream Editeur, 2006, 152 p.

VERDIER (Philippe), *Le projet urbain participatif : apprendre à faire la ville avec ses habitants*, Gap Y. Michel, 2009, 264 p.

### **Ouvrages sur l'Espace public et le patrimoine**

LEFEBVRE (Henri), *La pensée marxiste et la ville*, Paris, Casterman, 1972, 155 p.

PAQUOT (Thierry), *L'espace public*, Paris, La Découverte, 2009, 125 p.

PAQUOT (Thierry), *Des corps urbains : sensibilités entre béton et bitume*, Paris, Autrement, 2006, 134 p.

MANALE (Margaret), *La mise en scène de l'espace public virtuel*, RIBEIRO PEIXOTO (Elane) *Autour des reconversions architecturales et des monuments historiques*, L'Homme et la société, n°145, Ville et Monument, Paris, L'Hamarttan, 2002/3

CHOAY (Françoise), *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1992, 256 p.

JEUDY (Henri-Pierre), *Mémoires du social*, Paris, PUF, 1986 ; *Patrimoine en folie*, Paris. Maison des Sciences de l'Homme, 1990.

BRUNO LATOUR, Les numéros de *Multitudes* » 45. *Multitudes* 45, n°SPÉCIAL, été 2011 » *Comme un cadrage, Il n'y a pas de monde commun : il faut le composer*

MONGIN (Olivier), *Métamorphose de l'Espace Public*, Revue Esprit, « Reconquérir l'Espace public », Novembre 2012, p73-98

## **INDEX**

- **Maires de Rennes**

APPERE (Nathalie) : p.4 ; p.100 ; p.114 ; p.123 ; p.126

DELAVEAU (Daniel) : p.4 ; p.11 ; p.106 ; p.110 ; p.114 ; p.124 ; p.126

DE LEON (Ange) : p.25 ; p.50 ; p.63

FREVILLE (Henri) : p.10 ; p.56-59 ; p.61 ; p.63 ; p.65-67 ; p.73 ; p.77p.79 ;  
p.80 ; P82-83 ; p.86 ; p.93-94 ; p.96 ; p 102 ; p 115

HERVE (Edmond) : p.11 ; p.75 ; p.94 ; p.95-96 ; p.97 ; p.99 ; p.100 ; p.103 ;  
p.114 ; p.126

JANVIER (Jean) : p.57

LE BASTARD (Edgard) : p.4 ; p.17 ; p.26 ; p.28 ; p. 35-36 ; p.38-41 ; p.43-  
44 ; p. 51-52 ; p. 60 ; p.79 ; p.117 ; p.121 ; p.131

- **Architectes et urbanistes**

ARRETCHE (Louis) : p.57 ; p.70 ; p.72 ; p.96

BOUCHAIN (Patrick): p.4 ; p.5 ; p.7 ; p.8 ; p.109 ; p.110 ; p.11 ; p.118 ;  
p.120 ; p.121 ; p.122 ; p.123 ; p.124 ; p.126 ; p.127 ; p.128 ; p.132 ;

BOULLE (Vincent) : p.37

LE RAY (Emanuel): p.48-49 ; p.77

LEMOINE (Jean Yves): p.48 ; p.57 ; p.70 ; p.71 ; p.78 ; p.80

MARTENOT (Jean Baptiste): p.4-10 ; p.23 ; p.29 ; p.37 ; p.38 ; p.43 ; p.44 ;  
p.45 ; p.47 ; p.48 ; p.49 ; p.50-55 ; p.61 ; p.71 ; p.75 ; p.80 ; p.88 ; p.117 ;  
p.131

MILLARDET (Charles) : p.20 ; p.28 ; p.37 ; p.50

SAUVAGE (André): p.10 ; p.66 ; p.67 ; p.72 ; p.91

- **Universitaires**

RECTEUR DUFILHOL : p.15

RECTEUR JARRY : p.40 ; p.43 ; p.47

RECTEUR LIARD : p.41 ; p.42 ; p.45 ; p.47

BERNARD (Dominique): p.115

CHABLE (Véronique) : p.112

CHAMPAUD (Claude): p.10 ; p.78 ; p.106 ; p.114 ; p.115 ; p.116 ; p.118 ;  
p.124 ; p.125

DABARD (René): p.115

HOUALET (?) : p.81 ; p.82 ; p.83 ; p.89 ; p.90

PELLETIER DUTEMPLE (Pierre) : p.81 ; p.86

PONCET (René): p.87

ROLLAND (Jacques) : p.114 ; p.116 ; p.118 ; p.125

## ***Table des matières***

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Remerciements .....</b>   | <b>1</b>  |
| <b>Sommaire .....</b>  | <b>2</b>  |
| <b>Table des sigles .....</b>  | <b>3</b>  |
| <b>Introduction .....</b>  | <b>4</b>  |
| <b>I- L'ESPACE PUBLIC D'IMPOSITION : PASTEUR ET LE<br/>MONUMENTALISME REPUBLICAIN .....</b>  | <b>13</b> |
| <b>A- LA FIN XIXEME A RENNES, UNE URBANISATION SANS<br/>URBANISME ? VIARMES A LA CROISEE DES CHEMINS .....</b>                                     | <b>13</b> |
| 1. La révolution industrielle et les dynamiques de développement : l'essor de<br>Rennes comme capitale bretonne .....                              | 13        |
| <b>a) Rennes l'administrative : Les bases d'une identité gestionnaire.....</b>   | <b>14</b> |
| <b>b) Rennes l'universitaire : La victoire pour le rayonnement régional .....</b>  | <b>15</b> |
| <b>c) Rennes la commerçante : la nouvelle plaque tournante à l'heure de<br/>l'essor industriel? .....</b>  | <b>17</b> |
| 2. Les transformations de la ville : la structuration d'un nouveau paysage urbain<br>sous influence étatique .....                                 | 19        |
| <b>a) La canalisation de la Vilaine et la construction des quais : la domination<br/>de l'hygiénisme .....</b>                                     | <b>19</b> |
| <b>b) Le débat sur l'installation de la gare sur les terrains de Viarmes : la<br/>victoire de la logique nationale sur la logique locale .....</b> | <b>22</b> |
| 3. L'emplacement de Viarmes, premier témoin de l'initiation des contradictions<br>urbaines de Rennes.....  | 24        |
| <b>a) Rennes ou l'absence d'Hausmannisation ?.....</b>   | <b>24</b> |
| <b>b) L'initiation d'une fracture Nord/Sud au niveau des quais.....</b>  | <b>26</b> |
| <b>B- LES DYNAMIQUES SOCIALES ET INSTITUTIONNELLES DE LA<br/>REPUBLIQUE INSCRITES DANS LA PIERRE .....</b>   | <b>28</b> |
| 1. L'émergence de la haute bourgeoisie rennaise et d'un « sentiment nordiste » .....   | 28        |
| <b>a) Les premières oppositions de style entre bourgeoisie et aristocratie sous<br/>l'Empire .....</b>   | <b>28</b> |

|    |   |           |
|----|---|-----------|
| b) | <b>La naissance de l'architecture privée à Rennes: miroir de la réflexion sur la monumentalité et la représentation de la haute bourgeoisie triomphante .....</b> | <b>30</b> |
| c) | <b>Classes populaires oubliées ? .....</b>  | <b>31</b> |
| 2. | La forte présence de l'Etat à travers les institutions militaire et scolaire .....  | 32        |
| a) | <b>Rennes et ses corps étrangers sous influences étatiques.....</b>   | <b>32</b> |
| b) | <b>La place centrale de l'Université dans la ville et son pouvoir croissant .....</b>   | <b>33</b> |
| 3. | La lutte républicaine pour la sécularisation de l'Espace public et ses traductions architecturales.....   | 34        |
| a) | <b>Les grandes polémiques nationales et leurs impacts sur la politique de Rennes .....</b>  | <b>34</b> |
| b) | <b>La bataille pour l'enseignement et la course aux constructions.....</b>  | <b>36</b> |
| c) | <b>La traduction architecturale du conflit entre religieux et républicains .....</b>  | <b>38</b> |
|    | <b>C. LE PALAIS DES SCIENCES, UNE OEUVRE MONUMENTALE FIGURANT L'ESPACE PUBLIC .....</b>   | <b>39</b> |
| 1. | Pasteur, un monument à l'enseignement, un monument à la Ville? .....  | 40        |
| a) | <b>La personnalité ambiguë de le Bastard : entre aspirations républicaines et rêve de grandeur .....</b>  | <b>40</b> |
| b) | <b>Le choix de l'emplacement pour le Palais des sciences .....</b>  | <b>41</b> |
| c) | <b>La double fonction de l'édifice : de l'enseignement à la figuration de l'Espace public .....</b>   | <b>42</b> |
| 2. | Pasteur et ses usagers : Entre nécessités du programmes et parti pris esthétique .....  | 43        |
| a) | <b>La mauvaise collaboration de l'architecte avec les professeurs .....</b>   | <b>43</b> |
| b) | <b>Une structure inadaptée aux besoins du programme ?.....</b>  | <b>45</b> |
| c) | <b>L'école de médecine de Le Ray en contre point.....</b>   | <b>49</b> |
| 3. | Pasteur, dernière œuvre en forme d'excès de pouvoir pour un architecte sur le tard ?  | 50        |
| a) | <b>Le statut d'architecte de la ville.....</b>  | <b>50</b> |
| b) | <b>Martenot, de l'éclectisme reconnu à l'usure du pouvoir et du style .....</b>   | <b>52</b> |
| c) | <b>Le Palais du Commerce et la Faculté des sciences : « un monumentalisme vide ? » .....</b>  | <b>53</b> |

|   |           |
|---|-----------|
| CONCLUSION .....  | 55        |
| II. L'ESPACE PUBLIC OPPOSITIONNEL: PASTEUR AU TEMPS DE LA<br>DESACRALISATION.....                                 | 57        |
| A. LES TRENTE GLORIEUSES, RENNES ET LE FONCTIONNALISME : LA<br>PERTE DE LA DIMENSION SYMBOLIQUE DU CENTRE ? ..... | 57        |
| 1. L'entrée dans la nouvelle urbanité : Rennes prix d'expansion de la ville française de<br>1967                  | 57        |
| <b>a) Les vastes constructions de logements : engagement de l'Etat et de la<br/>    municipalité .....</b>        | <b>58</b> |
| <b>b) Planification urbaine : entrée dans l'industrialisation et le consumerisme ....</b>                         | <b>59</b> |
| <b>c) Le règne du tout-automobile.....</b>  | <b>60</b> |
| 2. L'éclatement du centre-ville et la remise en question de ses fonctions .....                                   | 61        |
| <b>a) Le développement des campus de Beaulieu et Villejean .....</b>  | <b>62</b> |
| <b>b) Le développement des hopitaux en périphérie .....</b>   | <b>63</b> |
| <b>c) Vers une déconcentration du centre au Sud.....</b>  | <b>64</b> |
| 3. Le plan d'occupation des sols Rennais, vers une nouvelle spatialisation sociale ? .....                        | 66        |
| <b>a) Vers une segregation des classes populaires?.....</b>   | <b>66</b> |
| <b>b) Une reconquête du centre-ville par les classes aisées ? .....</b>   | <b>67</b> |
| B. LE BATIMENT PASTEUR ET LA CRISE DU MODELE MONUMENTAL<br>.....  | 69        |
| 1. « La crise architecturale » : Le glas de l'architecture de la IIIeme République ? .....                        | 69        |
| <b>a) La privatisation de l'espace public et le monumentalisme privé .....</b>                                    | <b>69</b> |
| <b>b) La Fin de l'architecture publique à Rennes ? .....</b>  | <b>71</b> |
| <b>c) L'absence de la notion de patrimoine .....</b>  | <b>73</b> |
| 2. « Les crises technique et gestionnaire » : Un monument non polarisant devenu<br>morceau de ville .....         | 75        |
| <b>a) Pasteur, angle mort du centre-ville? Un espace isolé des dynamiques<br/>    urbaines.....</b>               | <b>75</b> |
| <b>b) La dépréciation de la fonctionnalité du bâtiment et l'éloignement des<br/>    scientifiques .....</b>       | <b>78</b> |

|   |    |
|---|----|
| c) « La crise gestionnaire » : Un bâtiment désincarné ?.....  | 79 |
| C. LA PRISE DE POUVOIR DE 1968 : L'ESPACE PUBLIC REPENSÉ PAR<br>LES INTERETS PARTICULIERS .....                         | 81 |
| 1.    L'apparition d'un besoin pouvant porter un nouvel usage au bâtiment .....   | 82 |
| a) L'aura grandissante de la médecine et de l'odontologie a Rennes.....   | 82 |
| b) L'éternelle rivalité avec Nantes .....   | 83 |
| c) La poursuite de la sécularisation : la nécessaire démocratisation de<br>l'enseignement odontologique.....            | 84 |
| 2.    L'espace public oppositionnel en action : Pasteur comme catalyseur<br>L'originalité de la prise de position ..... | 85 |
| a) La logique ascendante de la démarche de mai 1968.....  | 85 |
| b) Un bâtiment de prestige pour la constitution d'une nouvelle science.....   | 87 |
| 3. Pasteur ou la recomposition d'un espace public .....   | 88 |
| a) Le renouveau hygiéniste du bâtiment Pasteur .....  | 88 |
| b) L'ouverture à une plus grande démocratisation scolaire : Le retour de<br>la cité dans le Palais des sciences .....   | 90 |
| c) Le centre CHU : une nouvelle polarisation dans la ville à contrecourant.....   | 91 |
| CONCLUSION .....  | 93 |
| III. L'ESPACE PUBLIC PARTICIPATIF: PASTEUR COMME<br>LABORATOIRE DE LA CITE .....  | 94 |
| A. REPENSER LA VILLE SUR ELLE-MÊME : LA COMPETITION<br>METROPOLITAINE .....   | 94 |
| 1.    Rennes et les nouvelles pratiques urbaines : néolibéralisme et Benchmarking .....                                 | 94 |
| a) Le cadre de vie : Rennes du POS au PLU .....   | 94 |
| b) La réintroduction des transports « doux » ou la construction d'un hyper<br>centre                                    | 95 |
| c) Edmond Hervé et le Rennes qui pense : Rennes Métropole, Rennes<br>métropolitaine .....                               | 97 |
| 2.    Gouvernance territoriale et renforcement de la Ville dans les processus de<br>contrôle                            | 99 |

|    |   |            |
|----|---|------------|
| a) | <b>La prise de pouvoir de la Ville sur son territoire : Le nouveau rapport entre l'Etat et la Métropole .....</b> | <b>99</b>  |
| b) | <b>L'usure démocratique en question.....</b>  | <b>100</b> |
| c) | <b>La Métro-polis et son rapport aux habitants : contrôle des corps, contrôle urbain .....</b>                    | <b>102</b> |
| 3. | L'entrée dans la logique de patrimonialisation .....  | 103        |
| a) | <b>L'évolution de la protection du patrimoine à Rennes .....</b>  | <b>103</b> |
| b) | <b>La situation du patrimoine rennais et le contexte de crise.....</b>  | <b>104</b> |
| c) | <b>De la patrimonialisation à la gentrification: Quelle place pour la mixité en centre-ville ? .....</b>          | <b>105</b> |
|    | <b>B. REPENSER L'USAGE DE PASTEUR, TENSION ENTRE MUSEIFICATION ET PRIVATISATION.....</b>                          | <b>106</b> |
| 1. | Pasteur et le retour à la collectivité : péripéties d'un patrimoine d'intérêt local .....                         | 106        |
| a) | <b>Restauration nécessaire et implications en question .....</b>  | <b>106</b> |
| b) | <b>Repenser l'usage de pasteur : Tension entre privatisation et muséification.....</b>                            | <b>109</b> |
| c) | <b>L'arrivée de l'Université Foraine.....</b>   | <b>111</b> |
| 2- | Deux projets en compétition.....  | 112        |
| a) | <b>Les actions de l'Université Foraine .....</b>  | <b>112</b> |
| b) | <b>Le contre-projet de Rennes en Sciences place Pasteur.....</b>  | <b>115</b> |
|    | <b>C. PASTEUR COMME LABORATOIRE DE LA CITE : ENJEUX D'UN MONUMENT DANS LA VILLE GLOBALE .....</b>                 | <b>118</b> |
| 1- | Du monumentalisme à la monumentalisation : Pasteur dans la ville du 21ème siècle .....                            | 118        |
| a) | <b>Rennes en sciences place Pasteur : le nouveau sens du monument intentionnel ? .....</b>                        | <b>118</b> |
| b) | <b>La monumentalisation comme mise en scène de la métropole .....</b>   | <b>121</b> |
| 2- | Pasteur laboratoire de la cité : Les limites de l'incarnation d'un pouvoir technocratique .....                   | 125        |

|   |            |
|---|------------|
| <b>a) Le retour de l'archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise.....</b> | <b>125</b> |
| <b>b) Paraître avant d'être : Une crise de la représentation politique dans la métropole? .....</b>             | <b>128</b> |
| CONCLUSION .....  | 132        |
| Annexes.....  | 136        |
| APPEL DE RENNES EN SCIENCES.....  | 136        |
| EXPANSION DE RENNES(ETUDE DE L' AUDIAR 10 OCT.1995).....  | 137        |
| PLAN DE LA VILLE DE RENNES AU MOYEN AGE.....  | 138        |
| PLAN DE LA VILLE DE RENNES EN 1840 .....  | 139        |
| LETTRE DE PROFESSEUR : UN ATELIER, PAS UN MONUMENT.....   | 140        |
| Sources .....   | 141        |
| Bibliographie.....  | 145        |
| INDEX : .....   | 148        |
| Table des matières.....   | 150        |